



DE NOUVEAUX HORIZONS

RAPPORT FINANCIER
2009-2010



Pour tous les trains du monde

SOMMAIRE

2

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

30

COMPTES CONSOLIDÉS DE FAIVELEY TRANSPORT

- 30 Bilan consolidé
- 32 Compte de résultat consolidé
- 33 État du résultat global
- 34 Tableaux des flux de trésorerie consolidés
- 35 Variation des capitaux propres consolidés
- 36 Annexe aux comptes consolidés

93

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

94

COMPTES SOCIAUX DE FAIVELEY TRANSPORT

- 94 Bilan
- 96 Compte de résultat
- 97 Tableaux des flux de trésorerie
- 98 Annexe aux comptes sociaux
- 112 Résultats de Faiveley Transport au cours
des cinq derniers exercices

113

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

114

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

115

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

120

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 122 Rapport du Président du Conseil de Surveillance
- 130 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport
du Président du Conseil de Surveillance
- 132 Historique des mandats détenus par les administrateurs
- 142 Information sur les rémunérations des dirigeants sociaux

146

AUTRES INFORMATIONS

- 148 Structure juridique simplifiée du Groupe Faiveley Transport
- 150 Attestation des responsables du Rapport Annuel
- 151 Montant des honoraires versés aux Commissaires
aux Comptes

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 SEPTEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société Faiveley Transport et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Ces comptes ont été établis en application respectivement, des articles L. 232-1 et L.233-16 du Code de Commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire du 11 juin 2010. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance et approuvés au cours de sa réunion du 11 juin 2010.

Le présent rapport a été établi en application des articles L. 232-1 alinéa 2 et L. 233-26 du Code de Commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'Assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société Faiveley Transport et les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires de présentation et d'évaluation.

- Changement de dénomination sociale :

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 22 septembre 2009 a entériné le changement de dénomination sociale de Faiveley S.A. qui devient Faiveley Transport, donnant en cela une meilleure identité du Groupe au niveau mondial.

- Modifications au sein de la gouvernance du Groupe :
 - À l'issue de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, le Conseil de Surveillance a élu un nouveau Président, M. François Faiveley cédant sa place à M. Philippe Alfröid. Considérant que cela participait d'une meilleure gouvernance au sein de la société, M. Faiveley a proposé ce choix aux membres du Conseil de Surveillance qui l'ont entériné. M. Faiveley a été élu Vice-Président du Conseil de Surveillance.
 - Le Conseil de Surveillance a par ailleurs nommé M. Thierry Barel membre du Directoire. M. Barel a rejoint le Groupe en juillet 2009 en qualité de Directeur Général adjoint.

Le Directoire se compose désormais de quatre membres : M. Robert Joyeux, Président et Directeur Général, M. Thierry Barel, Directeur Général adjoint, M. Erwan Faiveley et M. Étienne Haumont, Directeur financier du Groupe.

- L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :
 - de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
 - d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec,

en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

- Par contrat en date du 17 juillet 2009, la société Faiveley Transport a confié au prestataire de services d'investissement Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005 publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 1^{er} avril 2005. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une période initiale allant du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2009 et est prorogé par tacite reconduction par périodes successives identiques de douze mois. Pour la mise en œuvre du contrat, la société a affecté la somme de 500 000 euros et 10 000 titres au compte de liquidité.

A. ACTIVITÉ DU GROUPE 2009/2010 – COMPTES CONSOLIDÉS

Conformément aux dispositions légales, les comptes des sociétés contrôlées directement ou indirectement par Faiveley Transport ont été consolidés au 31 mars 2010 à travers ceux de la maison mère. Les principes et modalités de la consolidation pour l'exercice 2009/2010, le périmètre de consolidation attaché, ainsi que les retraitements opérés selon les techniques comptables de consolidation, sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

A.1. Modalités de consolidation

L'exercice clos le 31 mars 2010 a été d'une durée normale de douze mois.

A.2. Variation de périmètre

- Deux fusions ont été réalisées durant l'exercice 2009/2010. Il s'agit d'une part de la société Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co.KG, qui a fusionné dans la société Faiveley Beteiligungs GmbH (étant par la suite renommée Faiveley Transport Leipzig GmbH) et d'autre part, de la société SAB Iberica S.A. qui a fusionné dans la société Faiveley

Transport Iberica S.A.. Ces deux fusions sont comptablement et fiscalement rétroactives au 1^{er} avril 2009.

- Sociétés nouvellement créées :
 - Faiveley Transport Canada (projet Tramway Toronto),
 - Faiveley Transport Metro Technology Singapore et Faiveley Transport Metro Technology Taiwan (Activité Portes Palières),
 - FMRP (joint venture de fabrication d'équipements de freinage au Moyen-Orient).

A.3. Activité des filiales

L'exercice a été marqué par la forte croissance des activités en Chine, particulièrement au sein de Shanghai Faiveley Railway Technology et des entités en charge de l'activité Portes Palières (Faiveley Transport Far East, Faiveley Metro Technology Shanghai). Faiveley Transport India a également connu une forte croissance avec la montée en cadence des livraisons du métro de Delhi ligne 2, ainsi que Faiveley Transport Australia. La zone Asie-Pacifique enregistre dans son ensemble une croissance de 51% de son chiffre d'affaires.

L'Europe connaît une légère décroissance de son activité, en particulier Faiveley Transport Leipzig qui avait connu une forte croissance l'année antérieure liée à l'accélération des livraisons de gros contrats.

La filiale américaine, Ellcon National, enregistre une légère croissance de son activité. Le fret aux États-Unis n'a pas vu de redémarrage sur cet exercice.

• Chiffre d'affaires annuel

Chiffre d'affaires contributif	2009/2010	2008/2009	2007/2008
France	225 054	215 684	193 134
Europe (hors France)	413 822	461 905	380 546
Amériques	62 809	58 704	30 879
Asie – Pacifique	174 263	115 732	88 301
TOTAL GROUPE	875 948	852 024	692 860

Conformément aux anticipations du début de l'exercice, le chiffre d'affaires de l'année, à 876 M€, a enregistré une croissance en légère progression (2,8%). À change et périmètre constants, la croissance est de 1,9%.

• Chiffre d'affaires par activité

	2009/2010	2008/2009
Climatisation	17%	18%
Coupleurs	2%	2%
Customer Services	31%	31%
Electromécanique	3%	3%
Electronique	5%	6%
Freins	24%	24%
Portes embarquées	14%	12%
Portes palières	4%	4%

Le poids relatif des activités au sein du Groupe reste stable.

A.4. Comptes consolidés IFRS de Faiveley Transport

4.1. COMPTES PUBLIÉS

• Compte de résultat

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	875 948	852 024	692 860
EBITDA (*)	134 223	129 151	101 727
% du CA	15,3%	15,2%	14,7%
Résultat opérationnel courant	118 851	114 498	90 363
% du CA	13,6%	13,4%	13,0%
Résultat opérationnel	118 247	113 787	88 414
% du CA	13,5%	13,4%	12,8%
Résultat financier	(15 538)	(14 445)	(5 063)
Quote-part de résultat des sociétés MEE	-	-	-
Impôt	(27 852)	(28 095)	(25 723)
Résultat net des activités poursuivies	74 857	71 247	57 628
% du CA	8,5%	8,4%	8,3%
Résultat net des activités vendues	-	-	-
Résultat net	74 857	71 247	57 628
Résultat des minoritaires	(3 738)	(19 764)	(21 312)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	71 119	51 483	36 316
% du CA	8,1%	6,0%	5,2%
Résultat net par action	5,04	4,06	2,98

(*) Résultat d'exploitation plus dotations aux amortissements.

• Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant s'élève à 118,9 M€, soit 13,6% du chiffre d'affaires et poursuit sa progression par rapport à l'exercice précédent (+3,8%).

Après imputation des frais de restructuration et résultat net de cession d'immobilisations, le résultat opérationnel, à 118,2 M€, est en progression de 3,9% par rapport à 2008/2009. La marge opérationnelle s'établit à 13,5%.

Les différents postes composant le résultat opérationnel s'analysent comme suit :

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	875 948	852 024	692 860
Marge Brute	247 031	242 291	198 073
Frais administratifs	(68 758)	(73 938)	(60 401)
Frais commerciaux	(46 107)	(38 451)	(34 751)
Frais de R&D	(11 425)	(12 864)	(13 022)
Autres revenus/charges courantes	(1 890)	(2 540)	464
Résultat opérationnel courant	118 851	114 498	90 363
Résultat opérationnel non courant	(604)	(711)	(1 949)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	118 247	113 787	88 414

– Marge Brute

La marge brute du Groupe s'élève à 247 M€ au 31 mars 2010 (soit 28,2 % du chiffre d'affaires), contre 242,3 M€ (soit 28,4 % du chiffre d'affaires) au 31 mars 2009 et 198,1 M€ (soit 28,6 % du chiffre d'affaires) au 31 mars 2008.

Sur cet exercice, Ellcon National a finalisé l'alignement de la ventilation de ses coûts par destination conformément aux règles Groupe. Ceci s'est traduit par l'imputation de frais indirects de production dans la marge brute (auparavant comptabilisés en frais administratifs). L'impact de ce reclassement sur la marge brute est de -0,2%. Hors reclassement, la marge brute 2009/2010 serait stable à 28,4 % du chiffre d'affaires.

– Frais administratifs

Les frais administratifs s'élèvent à 68,8 M€ pour l'exercice 2009/2010 contre 73,9 M€ pour l'exercice précédent et 60,4 M€ pour l'exercice 2007/2008, soit une baisse de 7 % sur l'exercice et une hausse de 22,4 % sur la période 2008/2009. Ces dépenses représentent 7,8 % du chiffre d'affaires, contre 8,7 % au 31 mars 2009 et 31 mars 2008.

Ces frais administratifs sont réduits sur l'exercice du montant des frais indirects de production reclassés chez Ellcon National, du fait d'économies sur les coûts ainsi que d'autres reclassements réalisés en frais commerciaux.

– Frais commerciaux

Les frais commerciaux s'élèvent à 46,1 M€ pour l'exercice 2009/2010 contre 38,5 M€ pour l'exercice précédent et 34,7 M€ pour l'exercice 2007/2008, soit une hausse de 19,9 % sur la période et de 10,6 % sur la période 2008/2009. Ils représentent 5,3 % du chiffre d'affaires au 31 mars 2010 contre 4,5 % au 31 mars 2009, et 5 % au 31 mars 2008.

L'augmentation des frais commerciaux résulte principalement du renforcement des équipes pendant l'exercice et de l'effet année pleine des recrutements de l'exercice antérieur. Ce renforcement a permis au Groupe d'augmenter de manière importante son carnet de commandes.

– Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement figurent au bilan si elles répondent aux critères d'activation exigés par la norme IAS 38. Dans le cas contraire, ces dépenses sont comptabilisées en charges.

Les frais de recherche et développement du Groupe, comptabilisés en charges, ont représenté, sur l'exercice 2009/2010, 11,4 M€, soit 1,3 % du chiffre d'affaires contre 12,9 M€, soit 1,5 % du chiffre d'affaires au 31 mars 2009 et 13 M€, soit 1,9 % du chiffre d'affaires au 31 mars 2008.

La diminution apparente pour l'exercice 2009/2010 est principalement liée au fait qu'un montant plus important de dépenses a répondu aux critères d'activation selon la norme IAS38.

– Autres charges et produits opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à une charge nette de 1,9 M€ sur l'exercice en cours contre 2,5 M€ au 31 mars 2009 et un produit net de 0,5 M€ au 31 mars 2008.

– Résultat opérationnel courant

En conséquence, le résultat opérationnel courant augmente de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 118,2 M€, soit 13,5 % du chiffre d'affaires. Au 31 mars 2009, il était de 114,5 M€ (13,4 % du chiffre d'affaires) et de 90,4 M€ (13,0 % du chiffre d'affaires) au 31 mars 2008.

– Résultat opérationnel non courant

L'essentiel du résultat non courant résulte des coûts de restructuration et du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les coûts de restructuration de la période se sont élevés à 0,3 M€ contre 0,5 M€ l'exercice précédent et 1,9 M€ au 31 mars 2008. Sur l'exercice 2009/2010, ces coûts de restructuration sont essentiellement liés à la fusion-absorption de l'entité Sab Iberica par la filiale Faiveley Transport Iberica et à la réorganisation d'Ellcon National.

La perte sur cession d'immobilisations de la période est de 0,3 M€, contre 0,2 M€ au 31 mars 2009 et 0,1 M€ 31 mars 2008.

• Résultat net d'ensemble

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 74,9 M€ contre 71,2 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 5,1 %.

Le résultat net est influencé par les éléments suivants :

– Résultat financier

Le résultat financier enregistre une charge de 15,5 M€ au 31 mars 2010 contre 14,4 M€ au 31 mars 2009. Cette augmentation s'analyse de la manière suivante :

- les charges d'intérêts, liées aux emprunts mis en place lors de la restructuration de la dette bancaire en décembre 2008, ont impacté le résultat financier de -11,9 M€ ;
- le résultat légèrement défavorable de change réel et latent sur opérations financières après déduction de la valorisation des instruments dérivés pour -0,2 M€ ;
- les autres charges et produits financiers comprenant les charges bancaires diverses, les intérêts sur leasings, les intérêts sur le découvert bancaire et autres emprunts contractés par les filiales, les charges d'intérêts sur engagements de retraite, compensées par les autres produits financiers pour un montant net de -3,4 M€.

Les charges d'intérêts liées aux emprunts ont connu une augmentation modérée, la première année de comptabilisation en année pleine, depuis la réorganisation de l'actionariat du Groupe, étant partiellement absorbée par la baisse des taux d'intérêts et la baisse de la marge bancaire applicable.

– Impôt

La charge d'impôt ressort à 27,9 M€ au 31 mars 2010, soit une diminution de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent (28,1 M€ au 31 mars 2009, en augmentation de 9,2 % par rapport à l'exercice 2007/2008).

Le taux d'impôt effectif est de 27,1 % contre 28,3 % au 31 mars 2009 et 30,9 % au 31 mars 2008.

Le taux d'impôt liquidé est de 25,9 % contre 29,9 % au 31 mars 2009 et 24,4 % au 31 mars 2008.

Le Groupe a bénéficié d'une part, de la réduction des taux d'impôt en Chine sur trois filiales grâce à leur statut de société de technologie et d'autre part, d'économies d'impôts réalisées lors de l'utilisation de pertes fiscales reportables.

– Résultat des activités cédées

Néant.

– Résultat des minoritaires

La part des minoritaires se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2009/2010	2008/2009	2007/2008
35,86 % de Sagard dans Faiveley Transport	-	17,1 ⁽¹⁾	19,9
2,40 % du management dans Faiveley Transport	-	1,2 ⁽¹⁾	1,3
Autres minoritaires ⁽²⁾	3,7	1,5	0,1
PART MINORITAIRES	3,7	19,8	21,3

(1) Part de résultat revenant à Sagard et au management au 23 décembre 2008, date de rachat de leurs parts.

(2) Au 31 mars 2010, les « autres minoritaires » concernent essentiellement la part revenant aux minoritaires de la société Faiveley Transport Lekov a.s. (détenue à 75%), de la société Nowe GmbH (détenue à 75%) et de la société Shanghai Faiveley Railway Technology (détenue à 51%).

Le fort accroissement du résultat minoritaire en 2009/2010 résulte des bonnes performances de Shanghai Faiveley Railway Technology.

• Résultat net part du Groupe

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat net consolidé du Groupe de l'année s'établit à 71,1 M€ contre 51,5 M€ l'exercice précédent et 36,3 M€ l'exercice 2007/2008.

Le bénéfice net ressort à 5,04 euros par action contre 4,06 euros au 31 mars 2009 (et 2,98 euros au 31 mars 2008), soit une croissance de 24 %. Le calcul du résultat net par action tient compte de la déduction des actions propres détenues par Faiveley Transport, soit un total de 283 889 au 31 mars 2010, 331 195 actions au 31 mars 2009 et 337 915 actions au 31 mars 2008.

À l'issue de ce premier exercice fiscal complet après la réorganisation de l'actionariat du Groupe, l'effet relatif de cette opération est de 32 %.

• Bilan simplifié

	2009/2010	2008/2009 Retraité *	2008/2009 Publié	2007/2008 Publié
Écarts d'acquisition nets	540 013	536 988	535 871	241 369
Immobilisations nettes	123 589	125 123	125 551	86 237
Impôt différé actif	31 591	28 909	28 845	19 496
Actifs courants	399 555	365 291	365 562	330 178
Trésorerie	196 705	164 077	164 077	114 434
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	1 291 453	1 220 388	1 219 906	791 714
Capitaux propres	376 666	296 921	296 921	286 757
Provisions courantes et non courantes	109 753	105 210	105 305	103 041
Impôt différé passif	23 466	20 125	19 745	15 235
Dettes financières courantes et non courantes	442 688	479 403	479 403	109 688
Passifs courants	338 880	318 729	318 532	276 993
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	1 291 453	1 220 388	1 219 906	791 714

(*) Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition d'Ellcon National dans l'année d'affectation.

– Écarts d'acquisition nets

Le poste écarts d'acquisition passe de 535,9 M€ au 31 mars 2009 (chiffre publié) à 540 M€ au 31 mars 2010, soit une augmentation de 4,1 M€.

Cette évolution résulte principalement de :

- l'ajustement de l'écart d'acquisition d'Ellcon National durant sa période d'affectation. Le montant de cet écart d'acquisition est passé de 24,4 M€ au 31 mars 2009 à 25,2 M€ au 1^{er} avril 2009, soit une augmentation de 0,8 M€. Cette augmentation résulte des postes stocks (-0,2 M€), provisions pour garanties (+0,1 M€), impôts différés (-0,3 M€) et l'ajustement du coût d'acquisition (-0,4 M€) ;
- la variation de change sur l'écart d'acquisition d'Ellcon National (celui-ci a été valorisé en USD au moment de son achat) pour -0,3 M€ ;
- l'ajustement de l'écart d'acquisition résultant du rachat des parts minoritaires de Faiveley Transport à hauteur de 0,2 M€, durant sa période d'affectation ;
- la constatation d'une augmentation de l'écart d'acquisition de Faiveley Transport Lekov pour 1,0 M€ suite à la valorisation de l'option de vente de leurs titres par les minoritaires ;
- la constatation d'une augmentation de l'écart d'acquisition de Nowe pour 2,8 M€ suite à la valorisation de l'option de vente de leurs titres par les minoritaires ;
- la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de leur acquisition par le Groupe Faiveley Transport, pour un montant de 0,4 M€.

Le poste écarts d'acquisition est passé de 241,4 M€ au 31 mars 2008 à 535,9 M€ au 31 mars 2009, soit une augmentation de 294,5 M€.

Cette évolution résultait principalement de :

- la constatation de l'écart d'acquisition résultant du rachat des parts minoritaires de Faiveley Transport, à Sagard et au management, pour un montant de 265,6 M€ ;
- la constatation de l'écart d'acquisition résultant du rachat des parts minoritaires de la société Sab Iberica, à CAF et Alstom, pour un montant de 0,3 M€ ;
- l'acquisition de la société Faiveley Transport Gennevilliers pour un montant de 1 M€ ;
- l'acquisition des sociétés Ellcon National Inc. et Ellcon Drive LLC (« Ellcon ») pour un montant de 28,6 M€ ;
- la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de leur acquisition par le Groupe Faiveley Transport, pour un montant de 0,8 M€ ;
- l'annulation de l'écart d'acquisition sur Faiveley Transport suite à la fusion avec Faiveley S.A. pour un montant de 0,2 M€.

– Immobilisations nettes

Le poste immobilisations nettes passe de 125,6 M€ au 31 mars 2009 à 123,6 M€ au 31 mars 2010, soit une diminution de 2 M€.

Le poste immobilisations nettes s'est élevé à 125,6 M€ au 31 mars 2009 contre 86,2 M€ au 31 mars 2008, soit une augmentation de 39,4 M€.

Le détail des éléments constitutifs du poste immobilisations est indiqué respectivement dans le § 1.2.6 Notes E.2, E.3, E.4 et E.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

– Besoin en fonds de roulement (BFR)

Au 31 mars 2010, le BFR net⁽¹⁾ s'élève à 53,3 M€ contre 43,8 M€ au 31 mars 2009. Retraité des variations de cession de créances déconsolidantes, variations de pertes à terminaison et impact IAS32/39 sur projets, le BFR augmente de 8,1 M€. L'effet volume lié au profil de l'activité est de 6,1 M€ à taux des composants du BFR constants par rapport à l'exercice précédent. L'effet taux ressort à 1,9 M€.

Compte tenu de l'implication du Groupe dans un certain nombre de grands projets, le montant des en-cours sur projets reconnus selon la norme IAS11 a augmenté de manière significative et a été compensé par les acomptes reçus des clients.

Au 31 mars 2009, le BFR net, à 43,8 M€, s'est amélioré facialement de 7,1 M€ sur l'exercice. Retraité des entrées de périmètre, variations de cession de créances déconsolidantes (en augmentation de 40,7 M€ par rapport à l'exercice précédent), variations de pertes à terminaison et impact IAS32/39 sur projets, le BFR augmente de 26,4 M€. L'effet volume lié à la croissance de l'activité est de 25,8 M€ à taux des composants du BFR constants par rapport à l'exercice précédent. L'effet taux ressort à 0,6 M€.

Au 31 mars 2008, le BFR a baissé de 3,8 M€. L'effet volume était de +14,2 M€ et l'effet taux de -20,4 M€.

– Trésorerie Actif

Détail du poste trésorerie au 31 mars 2010 :

Investissements à court terme	40 944 K€
Factor	59 220 K€
Banques (cash disponible)	96 373 K€
Caisses	168 K€
TOTAL TRÉSORERIE :	196 705 K€

En décembre 2008, à l'occasion de la mise en place de la nouvelle dette bancaire, le Groupe a négocié avec le pool bancaire une flexibilité complémentaire en terme de factoring et de cession de créances déconsolidantes. Le plafond des créances pouvant être cédées au Factor est passé de 60 M€ à 100 M€, permettant ainsi d'améliorer les marges applicables sur la dette bancaire. Au 31 mars 2010, le montant du factoring s'élève à 59,2 M€ contre 44,6 M€ au 31 mars 2009. Aucun appel de fonds n'a été réalisé sur le factoring au 31 mars 2010. Le Groupe a complété son programme de déconsolidation par des cessions ponctuelles de créances pour 38,6 M€ contre 49,2 M€ au 31 mars 2009.

– Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 376,7 M€ au 31 mars 2010 contre 296,9 M€ au 31 mars 2009, soit une progression de 79,7 M€.

Cette variation est essentiellement due à l'impact :

- du résultat net de l'exercice : 74,9 M€ ;
- du paiement des dividendes distribués aux actionnaires de la société mère et aux autres minoritaires : -14,1 M€ ;
- de la variation des écarts de conversion : 21,9 M€ ;
- de la variation des parts minoritaires pour -2,3 M€ (suite à la valorisation des options de vente de titres détenus par les minoritaires de Faiveley Transport Lekov et Nowe).

Les capitaux propres s'établissaient à 296,9 M€ au 31 mars 2009 contre 286,8 M€ au 31 mars 2008, soit une progression de 10,1 M€.

Cette variation était essentiellement due à l'impact :

- du résultat net de l'exercice : 71,2 M€ ;
- du paiement des dividendes distribués aux actionnaires de la société mère et aux autres minoritaires : -4,9 M€ ;
- de la variation des écarts de conversion : -21,0 M€ ;
- d'une augmentation du capital de 1,9 M€, des primes d'apport de 86,2 M€ et du retraitement IFRS de ces primes d'apport pour : -1 M€ ;
- de la variation des parts minoritaires pour -121,7 M€.

– Provisions courantes et non courantes

Au 31 mars 2010, les provisions courantes et non courantes s'élèvent à 109,8 M€ contre 105,3 M€, au 31 mars 2009, soit une augmentation nette de 4,5 M€.

Les différents éléments composant cette variation s'analysent comme suit :

- augmentation des provisions sur contrats livrés à hauteur de 8,7 M€,
- diminution des provisions pour engagements de retraites pour un montant de 1,8 M€ ;
- diminution des provisions pour restructuration pour un montant de 0,7 M€ ;
- diminution des autres provisions pour risques et charges de 1,7 M€.

Au 31 mars 2009, les provisions courantes et non courantes s'élevaient à 105,3 M€ contre 103 M€, au 31 mars 2008, soit une augmentation nette de 2,3 M€.

Les différents éléments composant cette variation s'analysaient comme suit :

- augmentation des provisions sur contrats livrés à hauteur de 8,1 M€, dont 5,5 M€ pour Ellcon National à l'entrée de périmètre ;
- diminution des provisions pour engagements de retraites pour un montant de 5,2 M€ ;
- diminution des provisions pour restructuration pour un montant de 1,2 M€ ;
- augmentation des autres provisions pour risques et charges de 0,6 M€.

– Endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini dans le § 1.2.6 Note E.15.4 de l'annexe aux comptes consolidés, passe de 301,6 M€ au 31 mars 2009 à un endettement de 225,5 M€ au 31 mars 2010, soit une diminution de 76,2 M€.

Cette variation est le résultat :

- d'une diminution du poste dettes financières de 43,1 M€ ;
- d'une augmentation du poste disponibilités de 32,6 M€ ;
- d'une augmentation des créances financières de 0,5 M€.

De ce fait, la structure financière du Groupe a évolué au cours de l'année :

- le ratio dette nette sur EBITDA, qui conditionne le niveau de la marge bancaire est descendu de 2,33 au 31 mars 2009 à 1,73 au 31 mars 2010 ;
- le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») est de 59,9% au 31 mars 2010, contre 101,6% au 31 mars 2009 ;
- le ratio d'endettement net sur chiffre d'affaires passe de 35,4% au 31 mars 2009 à 25,7% au 31 mars 2010.

Au niveau économique, les capitaux propres du Groupe intègrent des actions en auto-contrôle, qui ont vocation à être cédées dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions. L'exercice des options (240 095 à fin mars 2010) générerait une amélioration de la trésorerie du Groupe

de 7,7 M€. Les actions d'auto-contrôle non affectées à des plans d'options s'élèvent à 2,6 M€, sur la base d'une valorisation au cours du 31 mars 2010 (y compris les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité).

• Tableau de financement

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Résultat net	74 857	71 247	57 628
+ Variation des amortissements / provisions et autres	24 457	6 537	6 698
Capacité d'autofinancement	99 314	77 784	64 326
+ Variation du BFR	(9 160)	28 757	8 098
Flux de trésorerie d'exploitation	90 154	106 541	72 424
Investissements	(16 838)	(15 863)	(15 849)
Variation des autres immobilisations financières	(221)	218	5 756
Trésorerie nette provenant des cessions/acquisitions de filiales et de minoritaires	-	(457 607)	(2 080)
Flux de trésorerie liés aux investissements	(17 059)	(473 252)	(12 173)
Augmentation du capital	-	1 875	-
Actions propres	1 833	(43)	355
Variation des primes d'émission et fusion	-	85 244	-
Autres variations capitaux propres	(2 230)	(1 257)	-
Distribution de dividendes	(14 069)	(4 859)	(10 263)
Variation des emprunts	(29 065)	345 946	(30 032)
Flux de trésorerie liés aux financements	(43 531)	426 906	(39 940)
Incidence des taux de change	17 033	(30 961)	(4 239)
Variation des quasi-disponibilités	(51)	4 256	(1 522)
Trésorerie début d'exercice	145 180	111 690	97 140
TRÉSORERIE FIN D'EXERCICE	191 726	145 180	111 690

– Capacité d'autofinancement

Au 31 mars 2010, la capacité d'autofinancement s'établit à 99,3 M€, en forte progression de 27,6% par rapport à l'exercice précédent (77,8 M€), lequel était déjà en augmentation de 21% en comparaison de la clôture au 31 mars 2008. Cette variation significative est due principalement à l'amélioration du résultat 2009/2010, soit 74,8 M€ contre 71,2 M€ l'exercice précédent et la variation positive des provisions pour risques et charges et des impôts différés de 17,2 M€. Les dotations aux amortissements sont comparables entre les deux exercices.

– Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation

Hors variation des cessions de créances déconsolidantes et hors impact IAS 32/39, le BFR augmente de 9,2 M€. Cette augmentation est principalement liée à l'effet volume, conséquence du profil de l'activité.

– Variation nette de la trésorerie liée aux investissements :

Les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles sont relativement stables sur les trois derniers exercices.

– Variation de la trésorerie nette liée au financement :

Le Groupe Faiveley Transport a distribué sur l'exercice un dividende de 14,1 M€ contre 4,8 M€ l'exercice précédent. La variation des emprunts est principalement liée aux remboursements de la dette souscrite en décembre 2008 dans le cadre du programme de rachat des parts minoritaires de « l'ancien » Faiveley Transport, soit 26,2 M€.

4.2. COMMENTAIRES ÉCONOMIQUES

Comme annoncé en début d'exercice, le Groupe a enregistré une légère croissance de son chiffre d'affaires sur l'exercice, après une très forte croissance lors de l'exercice précédent (+23%).

La zone Asie-Pacifique a connu une très forte croissance (+51%), qui est le résultat du dynamisme du marché et des efforts commerciaux réalisés lors des exercices précédents.

L'activité fret n'a pas enregistré de reprise sur cette année.

Comme les années précédentes le « business model » du Groupe permet de maintenir un niveau de dépenses d'investissement stable.

4.3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'essentiel de l'effort de recherche et développement du Groupe est réalisé dans le cadre de l'ingénierie incluse dans les contrats : celle-ci est donc principalement vendue au client, Faiveley Transport en conservant la propriété intellectuelle.

L'exercice a vu une augmentation importante des activités de développement hors projets, principalement en France, en Allemagne et aux États-Unis. En application des normes IFRS, 3,8 M€ de coûts de développement ont été immobilisés au 31 mars 2010 contre 2 M€ au 31 mars 2009 et 1,9 M€ en mars 2008. Au 31 mars 2010, la dotation aux amortissements s'est élevée à 1,9 M€ contre 1,8 M€ au 31 mars 2009 et 1,9 M€ en mars 2008.

Au 31 mars 2010, le total des coûts de développement comptabilisés à l'actif du bilan s'élève à 7,5 M€. Les principales filiales contributives sont Faiveley Transport Tours pour 4,2 M€, Faiveley Transport Witten pour 1,3 M€, Faiveley Transport NSF pour 0,6 M€ et Ellcon National pour 0,5 M€.

Les coûts de développement comptabilisés à l'actif du bilan sont amortis sur une durée de 3 ans.

En cas d'attribution d'une subvention publique de fonctionnement, cette subvention est comptabilisée au compte de résultat, en « subvention d'exploitation », dans les comptes sociaux. En IFRS, si parmi les coûts engagés, certains coûts sont activables au regard de la norme IAS 38, cette subvention d'exploitation sera annulée en contrepartie du poste « subvention d'investissement » figurant dans les capitaux propres, conformément à IAS 20. Par la suite, le poste « subvention d'investissement » sera repris au compte de résultat, sur une période de 3 ans également, en corrélation avec la charge d'amortissement pratiquée sur les dépenses de développement activées précédemment.

¹ Calculé sur les positions nettes du bilan, à périmètre et change courant et après déduction des pertes à terminaison à concurrence des en-cours par projet. Le BFR du Tableau des Flux de Trésorerie figurant en note E.12 de l'annexe aux comptes consolidés est calculé hors variations de périmètre, de variation de change et sans provisions sur pertes à terminaison déduites de l'actif.

4.4. ÉVOLUTION DES AFFAIRES DEPUIS LA CLÔTURE

4.4.1. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

4.4.2. Perspectives 2010/2011

• Carnet de commandes au 31 mars 2010

La légère croissance du chiffre d'affaires 2009/2010 n'est pas représentative du dynamisme du marché Passagers, qui a permis au Groupe d'accroître son carnet de commandes de 14,2% à 1 301 M€.

Toutes les zones géographiques voient une progression marquée de leur carnet, et en particulier l'Amérique du Nord (contrat Toronto) et l'Asie.

• Organisation

Le projet Moving Forward vise à l'amélioration des performances du Groupe notamment à travers l'unification des systèmes d'information (infrastructures, données techniques, progiciel de gestion intégré). Dans ce cadre, le Groupe a poursuivi la redéfinition de ses processus opérationnels et continué à faire évoluer les organisations de certains sites, en particulier au niveau industriel (« supply chain », achats, qualité).

• Progiciel de gestion intégré (« ERP »)

La configuration de base est en cours de déploiement et de stabilisation sur l'un des sites principaux (Leipzig).

• Budget

La structure du marché connaît une phase atypique, avec un nombre plus réduit de « repeat orders » sur des modèles de trains ayant quelques

années et une augmentation des lancements de nouveaux modèles de trains, dans le cadre de contrats de forte taille, pour lesquels Faiveley Transport a déjà enregistré des succès importants. Compte tenu des appels d'offres en cours, le Groupe table sur la poursuite d'une bonne activité commerciale sur l'exercice 2010/2011.

Les commandes gagnées sur les nouveaux modèles de trains génèrent initialement une activité d'ingénierie importante, pour des ventes d'équipements intervenant au moins douze mois plus tard. De ce fait, le Groupe prévoit un exercice 2010/2011 de transition, stable en niveau des ventes, avant de renouer avec une forte croissance de son chiffre d'affaires sur les exercices suivants.

La Chine reste le marché offrant la plus solide perspective de croissance et le Groupe renforce ses moyens pour y prendre une part de marché significative.

Quelques décalages constatés sur certains projets ainsi que le report d'appels d'offres pour quelques affaires, lié à des difficultés de financement, ne remettent pas en cause, à ce jour, les perspectives d'activité.

4.5. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

4.5.1. Capitaux

A/ Capitaux de Faiveley Transport

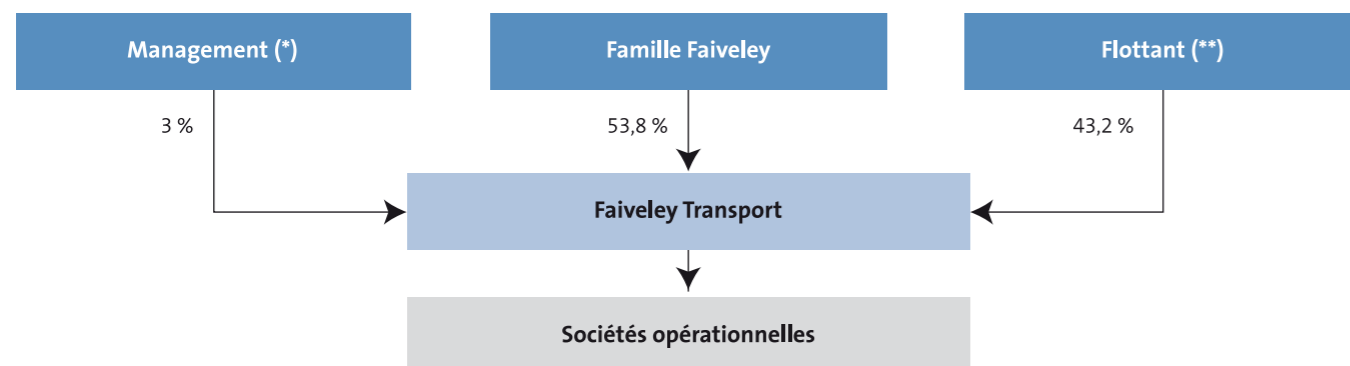
Voir chapitre C. Informations concernant le capital social.

B/ Actionnariat de Faiveley Transport

Rappel des opérations du 23 décembre 2008 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2008 a approuvé les opérations telles que présentées dans le document E enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro E.08-115 en date du 25 novembre 2008. La mise en œuvre de ces accords s'est traduite notamment par des opérations d'apports et de fusion réalisées entre le 23 décembre 2008 et le 31 mars 2009. Enfin, les fonds Sagard ont cédé sur le marché, en février 2009, la totalité de leur participation dans Faiveley S.A., participation détenue suite aux opérations d'apport entérinées par l'Assemblée Générale du 23 décembre 2008.

À l'occasion de l'Assemblée générale du 22 septembre 2009, Faiveley S.A. a été renommée Faiveley Transport. À l'issue de ces opérations, l'actionnariat du Groupe est aujourd'hui structuré comme suit :



(*) comprenant l'actionnariat salarié. (**) dont auto-contrôle 2%.

4.5.2. Conditions de financement

A/ Apports en prêts à long terme

• Financements bancaires

Lors de la réorganisation de son actionnariat et le refinancement global de la dette bancaire existante, le Groupe Faiveley Transport a finalisé le 23 décembre 2008 avec un pool de neuf banques une convention de crédit, portant sur un prêt à terme de 407 millions d'euros et 50 millions de dollars US, tirés à la signature de la transaction. Une ligne « revolving » de 49 M€ a également été mise en place pour financer les besoins généraux du Groupe. Au 31 mars 2010, l'encours, conformément à l'échéancier du crédit, est de 384 millions d'euros et 45 millions de dollars US. La ligne de revolving n'est pas tirée.

Cette dette fait l'objet d'un certain nombre de conditions financières, dont deux principales relatives à la rentabilité et à la structure financière du Groupe :

– le « ratio de levier » qui désigne, pour une période de 12 mois glissants s'achevant à chaque fin de semestre comptable, l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé (selon des définitions propres à la documentation de prêt).

Le Groupe doit, à chacune des dates mentionnées ci-dessous, maintenir un ratio inférieur ou égal aux niveaux suivants :

Dates	Ratio de levier
31 mars 2010	3,00
30 septembre 2010	3,00
31 mars 2011	2,50
30 septembre 2011	2,50
31 mars 2012	2,00
30 septembre 2012	2,00
31 mars 2013	2,00
30 septembre 2013	2,00

Au 31 mars 2010, le ratio est de 1,73.

– le « ratio de structure » qui désigne pour chaque date de clôture semestrielle, l'Endettement Net Consolidé sur les Capitaux Propres Consolidés.

Le Groupe doit, à chacune des dates mentionnées ci-dessous, maintenir un ratio inférieur ou égal aux niveaux suivants :

Dates	Ratio de structure
31 mars 2010	1,50
30 septembre 2010	1,50
31 mars 2011	1,50
30 septembre 2011	1,50
31 mars 2012	1,50
30 septembre 2012	1,50
31 mars 2013	1,50
30 septembre 2013	1,50

Au 31 mars 2010, le ratio est de 0,60.

La nouvelle dette bancaire porte intérêts indexés sur l'Euribor et le Libor USD, avec une marge qui varie en fonction du ratio de levier.

Le taux moyen net de la dette constatée sur la période 1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010 a été de 2,67% sur la dette en euros et de 3,12% sur la dette en dollars. Ces taux moyens tiennent compte des couvertures mises en place.

Conformément aux accords de financement, le Groupe a mis en place une stratégie de couverture utilisant des « swaps » et des options. Le niveau de couverture varie entre 76% et 87% de la dette tirée en euros en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euros sur la période 2010/2011. La dette libellée en dollars USD est couverte à 100%.

Le coût estimé de la dette bancaire sur 2010/2011 s'élève à 3,08% couvertures et marge incluses pour la dette en euros et de 2,93% pour la dette en dollars US.

B/ Analyse de l'endettement net du Groupe Faiveley Transport

Au 31 mars 2009, l'endettement du Groupe était de 301,6 M€. Cet endettement était composé de dettes financières contractées auprès des banques pour un montant total de 473,7 M€, compensées par des créances financières à hauteur de 8 M€ et des disponibilités d'un montant de 164,1 M€.

Au 31 mars 2010, l'endettement du Groupe est de 225,5 M€. Cet endettement est composé de dettes financières contractées auprès de banques pour un montant total de 430,7 M€, compensées par des créances financières à hauteur de 8,5 M€ et des disponibilités d'un montant de 196,7 M€.

Compte tenu des financements existants, les principaux ratios sont :

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Endettement net/capitaux propres	59,9%	101,6%	0
Endettement net/chiffre d'affaires	25,7%	35,4%	0

Il est à noter que Faiveley Transport détient 283 889 actions en autocontrôle qui ont vocation pour leur quasi-totalité à être achetées par les managers bénéficiant du plan d'options d'achat d'actions. Ces actions sont actuellement déduites des capitaux propres. L'exercice des options (240 095 à fin mars 2010) générerait une amélioration de la trésorerie du Groupe de 7,7 M€. Les actions d'auto-contrôle non affectées à des plans d'options s'élèvent à 2,6 M€, sur la base d'une valorisation au cours du 31 mars 2010 (y compris actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité).

4.5.3. Restrictions à l'utilisation des capitaux

La documentation de la dette mise en place en décembre 2008 comprend des limitations en terme de dettes bilatérales existantes ou nouvelles et financements similaires.

Les plafonds s'élèvent à :

dettes bilatérales	40 M€
financement leasing	15 M€
cession de créances	100 M€
financement divers	10 M€
découvert au titre d'une convention de cash-pooling	10 M€
crédit vendeur autorisé	dans la limite de 25% du prix de vente

Par ailleurs, les engagements hors bilan (garanties bancaires sur contrats à long terme) ne peuvent excéder 22% du carnet de commandes du Groupe au titre de chaque exercice comptable.

L'endettement des filiales (hors joint-ventures) doit être limité à hauteur de 20% de l'endettement brut du Groupe.

4.5.4. Financement de l'activité et sources attendues

Actuellement, la génération de trésorerie et les financements disponibles permettent de couvrir les besoins d'investissements industriels récurrents du Groupe.

Si la taille de certaines acquisitions nécessite la mise en place de nouveaux financements bilatéraux, les ratios d'endettement du Groupe le permettent.

Un crédit « revolving » de 49 M€, utilisable pour les besoins généraux du Groupe, est non utilisé au 31 mars 2010.

Les remboursements amortissables en euros sont assurés par le cash généré par l'activité du Groupe hors États-Unis, les remboursements en dollars US le sont par le cash généré par l'activité de la société Ellcon National, et la partie remboursable in fine (cinquième année, soit fin 2013) sera refinancée en temps utile.

Les conditions d'exigibilité anticipée de la dette du Groupe sont notamment la perte du contrôle majoritaire en droits de vote par la famille Faiveley et le non-respect des ratios financiers.

A.5. Informations environnementales

Les activités de production du Groupe, par leur nature, génèrent peu de rejets dans l'environnement. Le Groupe, que ce soit en France ou par l'intermédiaire de ses filiales étrangères, cherche néanmoins à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. À cette fin, il prend des initiatives pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion de ses activités et de ses locaux :

- respecter les obligations légales et réglementaires applicables à l'ensemble des sites ;
- trouver des solutions qui limitent l'impact des activités sur l'environnement, préviennent les pollutions et assurent l'amélioration permanente dans le respect de la compétitivité économique ;
- réduire les consommations d'énergies non renouvelables, améliorer la qualité des rejets gazeux et améliorer le tri des déchets ;
- contribuer au développement durable sur les volets économique et social.

Les procédures visant à s'assurer de la correcte application des dispositions réglementaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont décentralisées et contrôlées par chacun des principaux sites industriels. Les coûts liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité sont budgétés au niveau du site ou de l'unité et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Dans toutes les autres filiales, sont intégrés dans les structures de décisions et d'actions du système de management les aspects susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement. L'exercice 2009/2010 a vu la poursuite de la mise en place de procédures et de méthodes destinées à assurer une meilleure gestion des prescriptions légales, des objectifs et des règles en matière de management de l'environnement.

Les sites ont poursuivi leur démarche d'obtention de certification ISO 14001. Cette démarche répond à la nécessité de satisfaire les attentes des clients et d'améliorer la confiance des pouvoirs publics et des actionnaires vis-à-vis du Groupe.

Au 31 mars 2010, onze entités, parmi lesquelles figurent les principaux sites industriels du Groupe, font l'objet d'une certification ISO 14001 relative au système de management de l'environnement.

5.1. MESURES PRISES EN VUE D'ASSURER LA CONFORMITÉ DE L'ACTIVITÉ AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Le Groupe a la volonté d'associer l'ensemble des sites français et étrangers pour parvenir à une collecte régulière et sincère des informations environnementales. Cet engagement collectif a impliqué la mise en place d'un programme de surveillance générale des sites.

La démarche de l'entreprise est conduite de manière décentralisée : les unités sont responsables de leur auto-évaluation environnementale, de la définition d'un plan d'action avec des objectifs associés et du reporting de leur données environnementales.

Dans le cadre de cette surveillance, les éventuelles anomalies ou sources potentielles de nuisances, de fuites énergétiques font l'objet d'une vigilance particulière ; la lutte contre les nuisances sonores et les mesures spécifiques qui sont prises pour y remédier en sont un exemple.

Les équipes Qualité Sécurité Environnement des sites de production sont chargées du suivi de la législation applicable en la matière et de l'analyse des plans d'actions à mettre en œuvre en vue de s'y conformer. Les effets du Règlement Reach N°1907/2006 du 18 décembre 2006, entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, sur l'utilisation de substances chimiques par le Groupe, qui entreraient dans le champ d'application de ce texte, ont été pleinement pris en considération. Le Groupe s'est engagé à apporter une contribution positive au développement durable de l'industrie ferroviaire européenne. La Société a fait part de sa volonté de maintenir et développer ses activités dans le respect des principes fondateurs du développement durable.

Le Groupe a donc ainsi pleinement pris conscience de ces exigences et mis en œuvre les ressources humaines et financières nécessaires pour assumer ses responsabilités et atteindre ses objectifs.

S'agissant de la mise en œuvre de la directive 2002/95/CE sur la limitation de l'usage de substances dangereuses et de la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électroniques et électriques (WEE), il apparaît que les activités du Groupe n'entrent pas précisément dans les catégories visées dans les différents textes communautaires et nationaux, et qu'il n'est pas astreint au respect d'un délai pour s'y conformer.

Concernant l'utilisation de métaux tels que le cadmium ou le plomb, les différents sites industriels européens ont entrepris une démarche visant à éliminer progressivement ces métaux des produits fabriqués. L'obligation de limiter l'utilisation de ces métaux reste un objectif à moyen terme, dans la mesure où l'article 5 de la directive 2002/95/CE prévoit expressément une exemption dès lors que la substitution est techniquement ou scientifiquement impraticable ou exempte de sécurité totale par rapport à la solution finale.

En dépit du fait que les contraintes imposées par ces textes visent plus particulièrement les produits électroniques et électriques grand public, une attention particulière est accordée à ces problématiques.

Enfin, le Groupe s'attache à sensibiliser l'ensemble de ses fournisseurs en auditant leur démarche de respect de l'environnement.

5.2. ACTIONS CONCRÈTES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE

Outre l'exercice de ces contrôles, diverses nouvelles mesures ont été introduites au cours de l'exercice écoulé :

- installation d'échangeurs thermiques et de récupérateurs de chaleur ;
- utilisation d'huiles biodégradables ;
- augmentation du nombre de containers pour les déchets ;
- analyse environnementale sur les nouveaux projets (% de recyclabilité, % de valorisation,...) ;
- diagnostic énergétique sur les principaux sites industriels français du Groupe ;
- investissements supplémentaires (420K€) pour ce qui concerne la cabine de peinture du site de Saint-Pierre des Corps dont 15% participent directement à la protection de l'environnement.

Une diminution des impacts sur l'environnement a été notamment observée suite à l'investissement, par le site de Landskrona, dans une machine de nettoyage permettant de réduire la consommation d'eau, de solvants et de rejets.

Le Groupe a pris toute la mesure de la directive responsabilité civile environnement 2004/35/CE, adoptée le 21 avril 2004, sur la responsabilité environnement relative à la prévention et la réparation des dommages environnementaux. Par ce texte transposé en droit français par la loi n°2008-757 du 1^{er} août 2008, une exploitation du Groupe portant atteinte à la faune ou à la flore implique une réparation des dommages causés ou d'en supporter les coûts (choix à la discrétion des autorités publiques). Face à cette nouvelle réglementation, le Groupe a accentué sa vigilance en matière de protection de l'environnement et a mis en place avec les assureurs une couverture adaptée à ce nouveau régime de responsabilité.

5.3. RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET AUTRES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe s'efforce depuis plusieurs années de collecter les données relatives à la consommation énergétique de l'ensemble de ses unités. Ces informations permettent à la société de s'inscrire dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre décidés au niveau international, notamment dans le cadre des engagements de l'Union européenne.

• Consommation d'énergie sur les principaux sites industriels au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010

Entité	Gaz (Kwh)	Electricité (Kwh)
Shanghai Faiveley Railway Technology	-	3 414 368
Shijiazhuang Jiaxiang	104 579	540 800
Faiveley Transport Leipzig	2 081 485	1 553 703
Faiveley Transport Witten	-	3 612 837
Nowe	39 797	23 350
Faiveley Transport India	-	984 337
Faiveley Transport Lekov	2 572 522	1 338 943
Faiveley Transport Italia	226 231	1 687 035
Faiveley Transport Ibérica	-	1 150 576
Faiveley Transport Amiens	2 300 919	2 044 456
Faiveley Transport Gennevilliers	4 784 537	2 680 079
Faiveley Transport Tours	7 638 128	4 592 794
ESPAS	335 140	297 076
Faiveley Transport NSF	155 315	206 754

• Consommation d'eau sur les principaux sites industriels au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010

Entité	EAU (en m³)
Shanghai Faiveley Railway Technology	34 282
Shijiazhuang Jiaxiang	9 031
Faiveley Transport Leipzig	2 443
Nowe	74
Faiveley Transport India	5 579
Faiveley Transport Lekov	3 861
Faiveley Transport Italia	18 445
Faiveley Transport Ibérica	2 788
Faiveley Transport Amiens	2 214
Faiveley Transport Gennevilliers	5 062
ESPAS	60
Faiveley Transport NSF	5 300
Faiveley Transport Tours	5 808

La tendance générale observée au sein des principales entités de production (à l'exception de la Chine) se traduit aujourd'hui par une baisse des consommations d'eau (près de 50% chez Faiveley Transport Italia et Faiveley Transport Lekov) et d'énergie (près de 10% chez Faiveley Transport Italia et Faiveley Transport Gennevilliers) par rapport au dernier exercice.

À titre d'exemple, la filiale italienne a remplacé ses fontaines à débit continu par des appareils plus performants et a amélioré son éclairage par l'installation d'ampoules favorisant l'économie d'énergie. Elle a également procédé à l'acquisition d'un compresseur à vitesse variable permettant une réduction de la consommation électrique. Elle a également optimisé ses économies de gaz en recourant à une nouvelle génération d'appareil de chauffage.

5.4. DÉPENSES ENGAGÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les dépenses engagées par les filiales du Groupe pour prévenir les conséquences de leurs activités industrielles sur l'environnement augmentent régulièrement.

À titre d'exemple, les filiales suivantes ont enregistré les dépenses suivantes :

- Faiveley Transport Tours : 14 K€ hors coûts de traitement des déchets ; l'investissement industriel s'est élevé pour sa part à 76,4 K€ ;
- Faiveley Transport Amiens : 83 K€ dont 38 K€ pour l'acquisition d'un compresseur à vitesse variable permettant une réduction de la consommation électrique ;
- Faiveley Transport Ibérica : 54 K€ ;
- Faiveley Transport Italia : 18,4 K€ de dépenses ;
- Faiveley Transport Lekov : 17,8 K€ de dépenses et 22 K€ au titre d'investissement industriel ;
- Faiveley Transport India : 10,4 K€ d'investissement industriel ;
- Faiveley Transport Witten : 75 K€ ;
- Faiveley Transport Leipzig : 20 K€ ; l'investissement industriel s'est élevé pour sa part à 21 K€ ;
- Shanghai Faiveley Railway Technology : 26 K€.

A.6. Facteurs de risques

6.1. LES RISQUES DE MARCHÉ

De par ses activités, le Groupe Faiveley Transport est exposé à différentes natures de risque de marché, notamment le risque de change, le risque de taux, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité. Une description de ces risques est présentée ci-dessous, des informations complémentaires sont apportées dans l'annexe aux comptes consolidés (note E.16).

La gestion des risques de change, de taux et de matières premières du Groupe a pour objectif de minimiser les effets potentiellement défavorables des marchés financiers sur la performance financière du Groupe.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux fluctuations des cours de change des devises étrangères. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe peut avoir recours à des « swaps » de devises, des couvertures à terme, des options de change et des produits structurés.

Le Groupe couvre son exposition aux taux d'intérêt par l'utilisation de « swaps » et d'options.

Le Groupe couvre son exposition aux matières premières au moyen de contrats d'échange ou « swaps » de matières premières et de produits structurés.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés à des fins spéculatives.

– Risque de change

Les principales devises concernées sont le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, les couronnes tchèque et suédoise et le yuan chinois.

La gestion du risque de change des contrats commerciaux, lorsque les contraintes réglementaires le permettent, est assurée de manière centralisée par la Trésorerie du Groupe et comporte deux volets : le risque incertain et le risque certain.

• Gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain)

Le Groupe Faiveley Transport est amené à répondre à des appels d'offre libellés en devises. La politique de couverture du Groupe prévoit de ne pas réaliser de couverture par instruments financiers pendant la phase d'offre, sauf exception décidée par la Direction. L'objectif est de gérer l'exposition de change à travers les modalités de l'offre commerciale. Le cas échéant, la Trésorerie du Groupe utiliserait principalement des options de change et des couvertures Coface.

• Gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain)

Les contrats commerciaux en devises (le plus souvent des appels d'offres remportés) font l'objet d'une couverture auprès de la Trésorerie dès l'engagement contractuel. Les instruments utilisés sont principalement des achats, des ventes à terme et des « swaps » de change. La Trésorerie peut également recourir à des options.

Les informations concernant les instruments financiers dérivés actuellement en place pour couvrir l'exposition aux risques de change pour les ventes et achats à terme sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés (note E.16 - Instruments financiers et gestion des risques financiers).

Le Groupe est exposé à des risques de change. La politique du Groupe consiste à se couvrir systématiquement sur les devises, à l'exception de certains contrats à très long terme et de certaines devises, qui se confrontent aux limites techniques de couverture et à leurs coûts prohibitifs.

Au 31 mars 2010, le Groupe se trouve ainsi exposé, sur l'ensemble de ses contrats commerciaux, à hauteur de :

Devises	Montants non couverts
Dollar US	0,7 M USD
Livre sterling	7,9 M GBP

Le montant de 7,9 MGBP porte sur le projet SSL, dont le reste à encaisser est de 3,6 MGBP.

Les expositions commerciales récurrentes hors projets des filiales sont couvertes selon une approche budgétaire annuelle par la Trésorerie, à travers des contrats d'achats ou de ventes à terme.

La couverture des contrats de financements intra-groupe fait l'objet d'une couverture par la Trésorerie au moyen de contrats de « swaps » de change.

– Risque de taux

Le Groupe Faiveley Transport ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme.

Ces financements sont indexés sur des taux d'intérêt variables Euribor et Libor US Dollar. La convention de prêt donne obligation au Groupe de se couvrir sur au moins 60% du montant total en principal jusqu'au mois de décembre 2012.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 76% et 87% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 3,08%. L'exposition aux taux sur emprunts libellés en US dollar est couverte à 100% sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 2,93%.

– Risque sur les matières premières

Le Groupe Faiveley Transport est exposé à la hausse des prix des matières premières telles que l'acier, le cuivre et l'aluminium, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Le Groupe a déjà anticipé ces effets, à la fois au niveau de sa politique d'achats et dans l'élaboration des offres. Au niveau des contrats relatifs aux projets, des mécanismes d'indexation de prix permettent d'absorber une grande partie de la hausse des matières premières en la répercutant aux clients. Le risque lié à la hausse des matières premières est donc limité.

En revanche, le Groupe Faiveley Transport est exposé pour son activité de freins frittés à l'évolution du cours du cuivre. Ces informations sont décrites dans les notes aux états financiers consolidés (note E.16.5.c Risque sur les matières premières).

Le marché des composants électroniques connaît une situation conjoncturelle tendue début 2010, compte tenu de capacités de

production insuffisantes. Le Groupe a mis en place une politique de suivi spécifique de ce risque d'approvisionnement.

– Risque de crédit

Le Groupe entretient des relations commerciales avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit ; le Groupe s'est fixé pour objectif de mettre en place une politique de « credit management ». Pour les instruments dérivés et les transactions se dénouant en trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

Compte tenu des conditions particulières du marché, le montant de dépréciation des créances clients s'est sensiblement accru sur cet exercice, le Groupe ayant souhaité adopter une position prudente. Par ailleurs, le Groupe a également recours à l'affacturage et à la cession de créances. Ces informations sont décrites et chiffrées dans les notes aux états financiers consolidés (notes E.9. Créances courantes et E.16.6. Risque de crédit).

– Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La Direction financière du Groupe pilote la liquidité du Groupe et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de financement compatibles avec sa taille.

Faiveley Transport a souscrit le 23 décembre 2008 avec un pool de neuf banques une convention de crédit, portant sur un prêt à terme de 407 millions d'euros et 50 millions de dollars US, permettant de financer la réorganisation de son actionariat et le refinancement de la dette bancaire existante. Au 31 mars 2010, conformément à l'échéancier de la convention de crédit, l'encours est de 384 millions d'euros et 45 millions de dollars US.

Un crédit renouvelable de 49 millions d'euros a été également souscrit en 2008 pour les besoins généraux du Groupe ; il n'est pas tiré au 31 mars 2010.

Cette dette est subordonnée au respect de ratios financiers. Au 31 mars 2010, le Groupe respecte l'ensemble de ces ratios exigés par la convention de crédit. Les détails relatifs à ces conditions financières sont traités dans les notes aux états financiers consolidés (note E.15 – Emprunts et dettes financiers).

La note E.16.7 des états financiers consolidés fournit des informations complémentaires sur les liquidités disponibles au 31 mars 2010.

Les liquidités disponibles au 31 mars 2010 s'établissent comme suit (source interne) :

	31 mars 2010
Lignes de crédit disponibles (a)	85 205
Trésorerie de la maison mère (b)	36 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales (c)	158 539
LIQUIDITÉS DISPONIBLES (1) = (a+b+c)	280 627
Dettes financières à moins d'un an (d)	56 021
Lignes de crédit disponibles venant à échéance à moins d'un an (e)	89 272
LIQUIDITÉS DISPONIBLES À MOINS D'UN AN (1-d-e)	135 334

– Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuille d'actions, mais place une partie de sa trésorerie. Au 31 mars 2010, les placements en SICAV monétaires sont de 32,3 M€ et en certificats de dépôt de 8,6 M€.

Les SICAV sont des SICAV monétaires régulières françaises avec une liquidité quotidienne. Le risque sur ces SICAV est considéré comme faible. Les certificats de dépôts ont les mêmes caractéristiques.

6.2. RISQUES JURIDIQUES

Cette rubrique présente limitativement les différentes formes de risques juridiques liés à l'activité du Groupe et à l'exécution de ses obligations contractuelles. Le Groupe estime que, à ce jour, l'ensemble des risques et litiges sont correctement provisionnés.

– Risque de non conformité

Le Groupe Faiveley Transport peut être confronté aux risques habituels encourus par tout industriel qui a une activité de fabrication et de vente de produits manufacturés. Il s'agit de la responsabilité contractuelle pouvant être exercée par un autre professionnel (constructeur, opérateur, mainteneur) en cas de non conformité des produits livrés ou de non respect de la part du vendeur de ses engagements contractuels en termes de délais, fiabilité, pérennité, etc... Des garanties concernant le bon fonctionnement du produit livré sont octroyées pour des périodes plus ou moins longues (entre 12 et 36 mois en moyenne) selon les exigences du client final, le type de projet et sa spécificité. Le risque lié à cette garantie contractuelle fait l'objet d'une appréciation et d'une valorisation en amont, intégrées dans le prix du produit.

Le risque de résiliation pour faute est faible, du fait de l'appréciation et de la prise en charge de la faisabilité technique du projet par une équipe spécialisée au sein du bureau d'études, et par la sélection de fournisseurs en double source pour éviter toute interruption soudaine de livraison de composants ou fournitures.

Pour limiter les risques de non-conformité, le Groupe recourt également à la technique contractuelle, qui permet de plafonner certains types de dommages, voire de les éliminer (pertes d'exploitation, atteinte à l'image, perte de clientèle ou de chiffre d'affaires).

Lorsqu'ils se produisent, les litiges se règlent très souvent à l'amiable et dans des conditions qui ne mettent pas en péril les relations futures entre les parties.

Par ailleurs, le Groupe Faiveley Transport souscrit auprès des assureurs des garanties en matière de responsabilité civile exploitation et produits adaptées à son activité, et en conformité avec les exigences de ses clients.

Il faut savoir que, dans son activité ferroviaire, le Groupe et ses filiales sont tenus contractuellement d'assurer la maintenance de matériels ayant une durée de vie de plusieurs dizaines d'années. Un dispositif spécifique en matière de gestion des obsolescences est mis en place par projet, avec une participation du constructeur et/ou de l'opérateur. La nécessité de garder le matériel opérationnel et fiable pendant ce laps de temps impose à l'équipementier d'assurer une veille technologique et de mettre en place un stock de pièces détachées afin d'éviter toute rupture soudaine dans l'approvisionnement. Des obligations contractuelles (devoir d'alerte, commandes de fin de vie, sélection d'une seconde source, etc.) draconiennes sont imposées en la matière aux propres fournisseurs du Groupe.

Au 31 mars 2010, les risques pour non conformité des produits vendus ont été provisionnés dans les comptes à hauteur de 24,9 M€. Ces risques ont été chiffrés par les chefs de projets et ingénieurs.

Parmi ces risques, une procédure judiciaire a été engagée notamment à l'encontre de la filiale américaine du Groupe, Faiveley Transport USA.

Les sociétés Faiveley Transport, Faiveley Transport USA et Faiveley Transport Malmö ont été assignées par le consortium Bombardier – Alstom devant les tribunaux de New York le 7 août 2008 dans le cadre d'une action en réparation du préjudice causé par des défauts (craquelures) observés sur les disques de freins fournis en partie par la filiale allemande Faiveley Transport Witten (ex BSI) dans les années 1996-2000 à Knorr-Bremse et équipant les trains de l'opérateur Acela Amtrak opérant entre Washington DC et Boston. L'autre fournisseur de disques était la société américaine Wabtec. Le montant des équipements fournis par BSI s'est élevé à la somme de 1 248 243 US dollars. Le consortium des constructeurs ainsi que la société Knorr Bremse ont procédé à un règlement amiable de ce dossier avec l'opérateur. Ces trois sociétés se sont ensuite retournées vers les fournisseurs du produit qu'elles estiment être à l'origine du défaut, à savoir les sociétés Wabtec et Faiveley Transport. La société Wabtec a accepté un règlement amiable. Refusant une quelconque responsabilité dans ce dossier, le Groupe Faiveley Transport par l'intermédiaire de ses filiales précédemment désignées, a donc été assigné devant les tribunaux de New York puis de Caroline du Sud en février 2009. Le montant des dommages réclamés par le consortium, représentant les intérêts de l'ensemble des parties impliquées, est de 55 millions de dollars. La Cour Suprême de l'État de New York a, dans une décision du 24 mars 2010, rejeté l'intégralité des prétentions du consortium et retenu les arguments en défense des avocats de Faiveley Transport. La procédure devant les tribunaux de Caroline du Sud, qui ont été saisis par le consortium pour préserver leur droit à agir en cas de déclaration d'incompétence de la part de la cour de New York, est toujours en cours sans qu'il y ait eu toutefois de débat sur le fond. La décision des tribunaux de New York pourra avoir un impact favorable pour Faiveley Transport dans le cadre de cette seconde procédure. Le consortium n'a pas fait appel de la décision de la cour de New York et le jugement est donc devenu définitif. Dans ce dossier, Faiveley Transport a toujours considéré que son produit, conforme aux spécifications et exempt de vices, n'était pas à l'origine des défauts constatés.

– Risque de contrefaçon

En matière de propriété intellectuelle, le Groupe Faiveley Transport dispose d'un portefeuille de brevets et de marques qui lui permet de bénéficier d'avantages concurrentiels. Chaque entité qui dispose d'un bureau d'études a mis en place un processus de veille technologique permettant de détecter toute invention brevetée de la part d'un tiers qui pourrait contrarier ses développements futurs.

Des relais au sein des équipes de responsables techniques de projet ont été organisés en interne afin de permettre la détection de tout risque lié à une contrefaçon de droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle qui pourraient être détenus par un tiers.

Le Groupe évite de concéder des licences dans les pays où l'acte de contrefaçon n'est pas facilement réprimable.

Au travers de la sélection de cabinets spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, le Groupe a pu bâtir un portefeuille de brevets et marques qui est régulièrement analysé et évalué. Ces cabinets effectuent, pour le compte du Groupe, des opérations de surveillance vis-à-vis de tous brevets et/ou marques similaires et entreprennent les

actions nécessaires à la protection des droits du Groupe en la matière, aussi bien en France qu'à l'étranger.

La technologie ainsi que le savoir-faire propres au Groupe sont également systématiquement protégés par le secret, ceci se traduisant par la signature de clauses de confidentialité aussi bien auprès des clients que des fournisseurs, très tôt dans la relation précontractuelle.

Au mois d'octobre 2007, la filiale suédoise du Groupe Faiveley Transport a lancé simultanément deux procédures, l'une aux États-Unis en référé devant les tribunaux de New York (« preliminary injunctive relief ») et l'autre devant la Chambre de Commerce Internationale (CCI), afin de faire cesser et condamner les actes de concurrence déloyale et de contrefaçon commis par la société Wabtec à propos de produits sous licence, dont cette dernière avait été privée depuis le 31 décembre 2005. Malgré la résiliation de cette licence par la filiale suédoise du Groupe, la société Wabtec avait continué à fabriquer et à vendre les produits concernés (Bloc de cylindre de freins à friction).

Le 22 août 2008, le tribunal fédéral de première instance de New York a rendu une décision provisoire statuant que Faiveley Transport Malmö était le propriétaire de secrets industriels sous-jacents à la conception du bloc de cylindres de freins à friction (BFC TBU) et a considéré que Wabtec avait fait une utilisation illicite de la propriété intellectuelle de Faiveley Transport Malmö en vue de développer et de commercialiser des produits BFC TBU concurrents. Wabtec s'est vu ordonné par le tribunal de s'abstenir de répondre à des offres ou de conclure tout contrat de fabrication, fourniture ou vente de freins BFC TBU ou de composants, jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue sous l'égide de la CCI par une commission d'arbitrage en Suède. Wabtec a fait appel de cette décision le 24 octobre 2008. Le 9 mars 2009, la Cour d'Appel (Second Circuit – New York) a confirmé le droit à agir de Faiveley Transport Malmö, sans cependant retenir le risque sérieux et imminent de dissémination du savoir et des secrets industriels (suspension de la procédure de référé « preliminary injunctive relief »).

Par ailleurs, Faiveley Transport Malmö réclamait, à l'occasion de la procédure d'arbitrage, la condamnation de Wabtec sur ces mêmes bases et le paiement de dommages et intérêts pour le détournement par Wabtec, depuis le 1^{er} janvier 2006, de la propriété intellectuelle des freins BFC TBU ainsi que de deux autres concepts de produits de freinage uniques à Faiveley Transport (actionneurs PB et PBA). Le 24 décembre 2009, l'arbitrage rendu sous l'égide de la Chambre de Commerce Internationale a été notifié par la cour d'arbitrage : la sentence arbitrale confirme que Faiveley détient toujours des secrets de fabrication sur ces produits, que Wabtec a violé l'accord de licence une fois résilié ainsi que certaines obligations découlant de cet accord. Par ailleurs, la sentence confirme que le processus de "reverse engineering" effectué par Wabtec pour obtenir un produit qui soit complètement différent de celui de Faiveley peut être qualifié de « litigieux » sur certains aspects. Wabtec est condamné à payer 3,9 millions de dollars à Faiveley Transport Malmö à titre de dommages et intérêts, plus les intérêts de retard.

Wabtec est condamné à payer les redevances qu'aurait dû percevoir Faiveley Transport au titre des produits vendus par Wabtec à l'occasion des commandes découlant des contrats signés avant l'expiration de la licence et livrés à partir de 2006. Par ailleurs injonction est faite à Wabtec de ne plus utiliser les plans de fabrication et documentation associée concernant ces produits, à l'exception de ceux qui permettent à Wabtec d'honorer les commandes découlant de contrats signés avant la résiliation de l'accord de licence.

L'exequatur de la sentence arbitrale aux États-Unis a été obtenue devant les tribunaux de New York le 10 mai 2010.

Au mois de mai 2008, la société américaine Wabtec Corporation a assigné devant les tribunaux de Pennsylvanie la société Faiveley Transport USA pour concurrence déloyale sur le sol américain. Cette action n'a pas fait l'objet d'une demande chiffrée à ce jour. Cette assignation vient répondre aux deux procédures décrites ci-dessus lancées à l'initiative du Groupe Faiveley Transport. Des conclusions en défense ont été déposées pour le compte de Faiveley Transport USA le 22 octobre 2008, rejetant l'intégralité des demandes de Wabtec et mettant en avant l'étroite connexité avec les procédures décrites ci-dessus.

– Risque fiscal

Le Groupe a mis en place les règles nécessaires afin de bien appréhender le sujet dans un contexte international et fait appel à des conseils extérieurs au cas par cas, pays par pays, pour sécuriser au mieux ses intérêts.

Chaque filiale du Groupe est dirigée par une équipe locale qui est chargée d'assurer le bon traitement des opérations en conformité avec la réglementation locale en vigueur.

En 2008, un contrôle fiscal a été effectué sur la société Faiveley Transport. Une proposition de rectification a été émise le 15 juillet 2008 par l'administration fiscale. Les redressements envisagés portaient sur un complément d'impôt de 190 K€. Ces redressements ont été contestés par la société Faiveley Transport.

Quatre nouveaux contrôles fiscaux sont nés durant l'exercice 2009/2010 et sont toujours en cours au 31 mars 2010. Ils concernent les sociétés Faiveley Transport Tours, Faiveley Transport Witten, Ellcon National et Faiveley Transport USA.

– Autres risques

- **Pratiques anti-concurrentielles** : le secteur d'activité dans lequel évolue le Groupe n'est pas confronté significativement à ce type de risque. En effet, le faible nombre d'acteurs ainsi que les systèmes d'appels d'offres publics ne se prêtent guère à ce type de comportements illicites.
- **Risque de corruption** : certaines clauses contractuelles ont été spécifiquement pensées et élaborées en vue de prémunir le Groupe contre tout abus en la matière.

6.3. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Concernant ce périmètre, le Groupe a identifié précisément et exhaustivement les différentes catégories de risques auxquels il pouvait être confronté de par la nature de ses activités.

Ces catégories sont les suivantes :

– Risque produits

Bien que le Groupe Faiveley Transport soit positionné sur le secteur de la fabrication et de la vente de certaines pièces dites de sécurité pour l'industrie ferroviaire (freins, portes, etc), et donc a priori exposé de manière sensible aux risques en matière de responsabilité contractuelle ou délictuelle « produits », le niveau d'exposition du Groupe à de tels risques a été jugé moyen par les acteurs de l'assurance Responsabilité Civile, évaluation prenant en compte les processus de conception des produits ainsi que le type et le contenu des marchés passés avec les constructeurs et les opérateurs.

La responsabilité légale des vices cachés est également applicable sur toute la durée de vie du produit même si, entre professionnels, son application peut être expressément écartée dans le cadre du contrat.

La responsabilité du fait des produits défectueux peut aussi avoir une incidence en termes de risques même si l'utilisateur ne connaît souvent que l'opérateur et que la chaîne de contrats prévaut entre opérateur, constructeur, équipementier et fournisseur.

L'organisation et la gestion de la qualité, la sélection et le contrôle des fournisseurs et sous-traitants, le suivi des réclamations et l'environnement contractuel sont adaptés à la nature et à l'intensité potentielle des expositions.

La production est dédiée aux petites séries. Les commandes de fournitures de matières premières et composants sont réalisées par projet. Le cas le plus défavorable serait donc une erreur de conception impactant l'intégralité d'un projet. Ceci peut représenter quelques milliers de pièces. La nature du défaut peut être vite appréhendée du fait du savoir-faire des équipes et de la possibilité de dépêcher sur place des techniciens à même de préconiser les bonnes solutions techniques aux opérateurs.

En 2007, a été créée une Direction de l'Amélioration Continue visant à accélérer le développement de cette culture de la prévention dans l'ensemble du Groupe et permettant d'aborder avec encore plus d'efficacité le risque produits.

Sur certains sites, le Groupe a mis en place le système AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leurs criticités) en vérification de conception. Ce système est consultable sur l'Intranet du Groupe.

Concernant les fournisseurs, il existe un processus de sélection englobant, outre les critères de solidité financière, un audit de sélection par le service qualité fournisseur de la filiale et un suivi des performances. Tout retour ou rejet de composants conduit à l'organisation d'un groupe de travail dédié à la résolution du problème, pour analyse de la causalité et prise de décision quant aux changements à opérer pour éviter la récurrence d'un problème identique.

Les activités de conception et de développement sont réalisées sous l'égide de la direction technique dans le cadre d'un projet client ou de programmes de R&D initiés par le Groupe. Pour chaque projet identifié comme critique, une planification formalisée est faite, décomposée en tâches élémentaires, mise en œuvre et tenue à jour par le chef de projet et les coordinateurs projets. Les éléments pris en compte dans la phase d'initiation du projet sont les exigences fonctionnelles et de performance, les exigences réglementaires et légales applicables le cas échéant, les informations issues de conceptions similaires précédentes et toutes autres exigences essentielles pour la conception et le développement. Des revues de projet sont réalisées et consignées par écrit. La vérification de la conception comprend l'exécution de calculs, la réalisation de l'AMDEC ainsi que la vérification des plans.

La validation en interne de la conception est sous la responsabilité des laboratoires d'essais pour le stade maquettes/prototypes sur la base d'un plan formalisé de validation des essais. Les prototypes sont validés par le client avec essais d'homologation et/ou de types suivi d'une FAI (First Article Inspection).

Toute nouvelle commande de pièces fait l'objet d'un contrôle matières, d'un contrôle dimensionnel, d'une vérification du respect des exigences légales et réglementaires et d'une analyse environnementale.

Tous les produits sont identifiés. Les produits sont équipés d'une plaque d'identification portant un numéro d'identification et un numéro de série, permettant de retrouver la date de montage et les procès-verbaux d'essais avec le nom de l'opérateur associé. Les numéros de

série des appareils constituant les ensembles sont identifiables à partir de ces procès-verbaux. Les petites pièces sont tracées par rapport à un lot de fabrication.

Des informations complémentaires, concernant la méthodologie d'évaluation des provisions pour risques clients, sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés (§C-Principes et méthodes de consolidation, note 15.2).

Les provisions pour garanties sont calculées selon un pourcentage lié au type de produit fabriqué et au retour d'expérience sur sa fiabilité dans le temps. Les pourcentages varient de 1% à 6% selon les produits et sont appliqués sur le chiffre d'affaires réalisé, projet par projet.

Au 31 mars 2010, les provisions pour garanties s'élèvent à 42,2 M€.

Les montants provisionnés au titre de la garantie et du SAV, ainsi que les litiges déclarés par nos clients et les pénalités à payer, sont détaillés, sur les trois derniers exercices, dans l'annexe aux comptes consolidés (Note E.14.3).

– Risques hygiène et sécurité

Dans la plupart des sites industriels européens, un animateur sécurité gère au quotidien les aspects «hygiène, sécurité, environnement » du site, effectuant entre autres les contrôles nécessaires dans l'usine, étudiant et répertoriant les produits entrants, mettant à jour les fiches de poste et organisant les formations.

L'objectif de la direction générale est d'intégrer la sécurité dans le système de management de la qualité et de l'environnement (démarche QHSE), démarche fortement soutenue et accompagnée par les assureurs du Groupe.

Des fiches de poste résumant les risques des différentes activités et spécifiant les équipements de protection individuelle nécessaires sont affichées auprès de l'ensemble des postes. Chaque accident avec arrêt fait l'objet d'une analyse détaillée des circonstances et des causes de son origine, permettant de limiter le risque de récurrence.

Sur les sites français, le « document unique » a été réalisé et un système de permis de feu a été instauré vis-à-vis de toute société tierce qui doit intervenir dans les locaux par point chaud.

Compte tenu du nombre d'employés de sociétés extérieures, des améliorations ont été conduites au niveau des locaux de stockage de produits chimiques et peinture.

– Risque d'interruption d'activité après sinistre

Les sites français ont renforcé, au cours des deux dernières années, l'effectif des équipes internes d'intervention et réduit la charge combustible dans les zones de production.

Chacun des sites industriels a identifié les situations d'urgence et accidents potentiels et mis en place des plans d'urgence testés périodiquement.

Concernant les risques d'interruption de fabrication suite à un incident de type incendie ou inondation, il est à noter que les principaux sites industriels ont mis en place des procédures d'urgence décrivant les dispositions à prendre à la suite d'un sinistre de grande ampleur pouvant paralyser totalement ou partiellement l'activité du site concerné.

Un plan de survie doit être prochainement établi sur les principaux sites du Groupe afin d'entreprendre, le plus tôt possible après un sinistre, les opérations susceptibles d'en diminuer les conséquences. Les sociétés capables de fournir le matériel de dépannage, ainsi que

celles spécialisées en décontamination des appareils électriques, sont en cours de recensement.

Les responsables des tâches principales à effectuer après le sinistre sont préalablement désignés afin de trouver les solutions de secours les plus adéquates. Compte tenu de la superficie de ces sites ainsi que, parfois, la proximité d'autres établissements du Groupe dans la même zone géographique, il est nécessaire d'envisager des solutions concrètes et rapides pour diminuer les conséquences d'un sinistre de grande ampleur.

La majorité des fabrications peut être aisément sous-traitée et elles sont pour la plupart manuelles. Les machines, même onéreuses, peuvent être relativement vite réapprovisionnées. Par ailleurs, l'interdépendance des sites est limitée.

– Risques de dépendance à l'égard de fournisseurs et/ou sous-traitants

Dans le cadre de son activité, les principales entités opérationnelles du Groupe peuvent être confrontées à un état de dépendance, soit à l'égard de certains fournisseurs et/ou sous-traitants sur certaines commodités, soit des fournisseurs et/ou sous-traitant à l'égard du Groupe.

La mise en application des meilleurs pratiques d'achat et le management des achats par type de commodités et par fournisseur permet d'évaluer précisément ces risques de dépendances et d'engager les actions adéquates.

Une surveillance accrue, compte tenu de la crise économique internationale, a été mise en place afin d'anticiper toute défaillance d'un fournisseur majeur.

– Risque lié à la hausse des prix des matières premières et au coût du transport

Le Groupe est exposé à la hausse des prix des matières premières telles que l'acier, le cuivre et l'aluminium, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport. Les tensions sur l'approvisionnement des composants électroniques sont aussi à prendre en compte.

Ces risques sont gérés dans l'élaboration des offres. Au niveau des contrats relatifs aux projets, des mécanismes d'indexation de prix permettent d'absorber une partie des fluctuations des matières premières.

La vulnérabilité liée aux achats des matières premières est prise en compte au moment de l'élaboration des budgets d'achats. Ces évolutions de prix font l'objet d'un pilotage rigoureux tout au long de l'année par les équipes achats pour en limiter les impacts.

Au 31 mars 2010, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des couvertures sur les matières premières.

– Risques environnementaux

Le secteur industriel dans lequel le Groupe évolue est soumis au respect de normes environnementales contraignantes et multiples. Les procédés de fabrication nécessitent l'utilisation de produits chimiques (peinture, colle, traitement de surface, etc.) qui peuvent potentiellement porter atteinte à l'environnement.

Les principaux sites français sont des installations classées ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et soumis à ce titre au régime de déclaration, voire même d'autorisation pour certains, auprès des autorités régionales compétentes.

Les autorités administratives pourraient le cas échéant exiger également la mise en œuvre d'actions préventives ou curatives allant jusqu'à la fermeture de sites en cas de graves violations des

réglementations applicables en matière de droit du travail et/ou d'environnement. Le Groupe Faiveley Transport pourrait également être poursuivi en responsabilité par des tiers au titre de la réglementation de la protection de l'environnement et du principe général de la responsabilité délictuelle.

Le Groupe a pris conscience de l'importance de cette gestion de la conformité aux prescriptions réglementaires en matière d'environnement en dédiant une personne de niveau ingénieur sur les aspects sécurité – hygiène – environnement, chargée au quotidien de vérifier si le site, dont il a la charge, est en conformité avec les différentes normes applicables en la matière.

Des audits effectués par les assureurs ont permis de mettre en évidence les quelques faiblesses dans la manière d'appréhender ce risque. Bien que la quantité de polluants utilisés dans son secteur d'activité soit faible, le Groupe pourrait être amené à payer des frais de réhabilitation, des amendes ou des dommages-intérêts liés au non respect des normes environnementales.

Les usines de Saint-Pierre-des-Corps et d'Amiens se situent toutes les deux dans des zones industrielles où figure un site classé SEVESO, stockant des produits pétroliers et des produits chimiques. En cas de problèmes sur ces sites proches des usines de fabrication du Groupe, cela pourrait avoir un effet négatif sur leurs capacités de production.

Les sites de Saint-Pierre-des-Corps (Electromécanique) et de la Ville-aux-Dames (Electronique) sont situés sur une zone inondable de la Loire et du Cher. Selon les cartes d'aléas et le système IGN69, ces deux sites sont dans une zone d'aléas de niveau moyen (profondeur de submersion de 1 à 2 mètres avec vitesse faible à nulle ou inférieure à 1 mètre avec vitesse moyenne). Les deux sites de Saint-Pierre-des-Corps sont situés dans une zone Natura 2000.

Dans la mesure où les contraintes en matière de sécurité, d'environnement et de pollution sont de plus en plus lourdes, le Groupe est conscient qu'il pourrait être amené à engager des investissements liés notamment au renforcement des procédures de vigilance des pollutions du sol, de l'eau et de l'air. Cependant, ces investissements ne seront pas significatifs pour le Groupe.

En outre, par souci de conformité avec la Directive européenne n° 2004/35, le Groupe a souhaité se doter, à compter du 31 mars 2009, de garanties supplémentaires en matière d'assurance. Des garanties de dommages environnementaux et de dépollution des sols et des eaux viennent s'ajouter aux garanties Atteintes à l'environnement accidentelle et graduelle.

Le Groupe s'est déjà engagé sur des axes d'amélioration en matière de stockage des produits dangereux pour l'environnement (bassin de rétention, armoires anti-feu, gestion des condensats de compresseurs, élimination de transformateur PCB, etc.) et de réduction d'émission de composés organiques volatils. L'utilisation de produits toxiques pour le traitement de surfaces comme l'acide chromique, l'acide fluorhydrique, nécessite des contrôles adéquats et réguliers (une fois par trimestre) que chaque site concerné réalise.

Sont décrits ci-après les dossiers particuliers auxquels le Groupe se trouve confronté à l'heure actuelle :

– Faiveley Transport Amiens, en sa qualité de dernier exploitant d'installations classées situées à Sevran, 4 boulevard Westinghouse, site occupé par Sab Wabco jusqu'en 1999 pour des activités de fabrication de véris pour des systèmes de freinage, a été déclaré site pollué et à ce titre susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement, au titre d'un

arrêté préfectoral en date du 11 avril 2005. Cet arrêté demande que Faiveley Transport Amiens se conforme à certaines prescriptions pour la remise en état de ce site. Il faut mentionner ici que le terrain concerné a été vendu le 16 septembre 2002 par Faiveley Transport Amiens et que l'acquéreur au titre d'une stipulation expresse figurant dans l'acte, consentait à faire son affaire personnelle et à prendre en charge à ses frais exclusifs tous les travaux éventuels de dépollution qui s'avèreraient nécessaires au titre de la procédure administrative enclenchée par la préfecture de Seine Saint-Denis et dont l'aboutissement a été la notification de l'arrêté préfectoral susvisé. L'acquéreur ainsi que ses ayants droits ont été régulièrement tenus informés et associés à la procédure en cours. Le terrain a de nouveau été cédé sous acte authentique en date du 16 décembre 2009. Le nouvel acquéreur s'engage sous sa responsabilité et sa charge exclusive à effectuer la remise en état, la dépollution et l'assainissement du sol conformément aux indications, mises en demeure et décisions administratives actuelles et futures qui pourraient être prises à l'encontre de Faiveley Transport Amiens (ex Sab Wabco) et faire son affaire de toute plainte, action, injonction, demande ou procédure relatif à l'état environnemental de l'immeuble, de son sol et de son sous-sol. Le nouvel acquéreur est un spécialiste de ce type d'opérations.

– En 2003, la filiale brésilienne du Groupe Sab Wabco, non encore acquis par le Groupe Faiveley Transport, vendait un terrain à la société Cyrela. Un risque de pollution des sols fut identifié en 2004, postérieurement au rachat du Groupe Sab Wabco par Faiveley Transport, ce dernier supportant de ce fait les frais de décontamination des sols. En raison de ce risque de pollution, la société Cyrela a retenu une partie du prix de la vente (3 779 KBRL soit 1 572 K€ restent à percevoir).

La situation est actuellement la suivante :

- les travaux de délimitation de la zone contaminée sont achevés. Un audit environnemental est en cours d'achèvement ;
- sur la base de cet audit, la société Cyrela pourra demander les autorisations de construire. À la délivrance de ces permis, la retenue de paiement pourra être libérée et le paiement effectué.

Au 31 mars 2010, le montant des provisions concernant ce dossier est 681 KBRL.

6.4. RISQUES INFORMATIQUES

Le Groupe a pour préoccupation constante la protection de ses infrastructures, données et applicatifs informatiques. Les applications centralisées sont hébergées chez plusieurs partenaires qui procurent la sécurité physique des matériels et les protections d'accès aux logiciels dans le cadre de SLA (« Service Level Acceptance ») négocié.

Ayant développé des applicatifs favorisant de plus en plus la communication et la mobilité, le Groupe attache une grande attention aux dispositifs anti-intrusion (« firewalls ») et aux profils de sécurité d'accès aux informations.

Le Groupe s'est engagé dans un projet important, Moving Forward, qui vise à l'intégration des systèmes d'information sur l'ensemble du Groupe.

Ce projet couvre :

- l'optimisation des infrastructures ;
- l'unification de la politique de communication ;
- l'intégration du fonctionnement industriel du Groupe à travers un ERP unique.

Pour sécuriser le déploiement d'un ERP unique, la direction du Groupe a mis en place une plateforme projet, au niveau du Groupe, et a fait appel à des consultants externes. Le Groupe a choisi de passer par une phase de déploiement sur des sites pilotes avant une mise en œuvre progressive dans l'ensemble des filiales.

La mise au point de la solution de base à travers le premier site important est une phase essentielle et longue. Elle confirme les évolutions profondes qui seront apportées au niveau du Groupe et appelle toute l'attention de la Direction du Groupe et de l'équipe projet.

B. RAPPORT SUR LES COMPTES SOCIAUX DE FAIVELEY TRANSPORT AU 31 MARS 2010

B.1. Comptes sociaux (en normes françaises)

1.1. COMPTE DE RÉSULTAT

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	48 565	1 402	1 410
EBITDA (*)	146	(3 482)	(212)
% du CA	0,3 %	-248,4 %	-15,0 %
Résultat opérationnel courant	(235)	(3 484)	(216)
% du CA	-0,5 %	-248,5 %	-15,3 %
Résultat d'exploitation	(235)	(3 484)	(216)
% du CA	-0,5 %	-248,5 %	-15,3 %
Résultat financier	37 156	75 161	(274)
Résultat exceptionnel	(244)	-	9
Impôt	4 630	5 210	2 635
RÉSULTAT NET	41 308	76 887	2 154

(*) Résultat d'exploitation plus dotations aux amortissements.

La société Faiveley Transport (anciennement dénommée Faiveley S.A.) continue son activité de prestation de services au Groupe, en tant que holding animatrice. Le chiffre d'affaires réalisé en 2009/2010 est en forte croissance par rapport à l'exercice précédent, soit 48,6 M€ contre 1,4 M€. Lors de l'exercice précédent, la Transmission Universelle de Patrimoine de l'ancienne société Faiveley Transport n'avait pas eu d'incidence sur le compte de résultat de la holding.

Comme par le passé, Faiveley Transport facture une partie importante de ses coûts à ses filiales. La perte d'exploitation s'établit à 0,2 M€ contre une perte de 3,5 M€ au 31 mars 2009. Cette variation positive s'explique principalement par le montant des honoraires et commissions supportés en 2008/2009, lors de l'opération de rachat des minoritaires de Faiveley Transport, soit environ 3 M€.

Le résultat financier s'établit à 37,1 M€ contre 75,2 M€ l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une baisse des dividendes reçus sur la période, soit 45,6 M€, contre 78,7 M€ en 2008/2009.

Le résultat financier est également impacté par la charge d'intérêt sur emprunts, liée à la dette bancaire mise en place le 23 décembre 2008 et qui s'est élevée à 11,8 M€ (12 mois) contre 3,5 M€ l'exercice précédent (3 mois seulement).

Le produit d'impôt de 4,6 M€, comptabilisé au 31 mars 2010, résulte principalement du gain de l'intégration fiscale réalisé sur l'exercice.

1.2. BILAN

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Immobilisations nettes	963 641	980 994	27 865
Actifs courants	44 384	52 512	1 111
Trésorerie	248 958	234 655	11 427
TOTAL ACTIF	1 256 983	1 268 161	40 403
Capitaux propres	213 081	185 841	27 213
Provisions	1 972	2 548	266
Dettes financières	1 005 117	1 038 257	11 800
Autres dettes	36 812	41 515	1 124
TOTAL PASSIF	1 256 983	1 268 161	40 403

Suite aux opérations du 23 décembre 2008, Faiveley Transport (anciennement dénommée Faiveley S.A.) a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de Faiveley Management et Faiveley Transport.

Les actifs nets de ces sociétés ont été apportés, en janvier et février 2009, par Transmission Universelle de Patrimoine dans les comptes de Faiveley S.A., renommée, en septembre 2009, Faiveley Transport.

De ce fait, les immobilisations nettes tiennent compte d'une part, de la comptabilisation d'un mali technique de 384,8 M€ (constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de Faiveley Transport et Faiveley Management à Faiveley S.A.) et d'autre part des titres apportés et des créances rattachées à ces participations pour un montant de 562,8 M€.

Au 31 mars 2010, les créances rattachées à des participations ont diminué de 8,9 M€ et les comptes courants de 11,6 M€. En parallèle, les dépenses d'investissement concernant le projet «Moving Forward» ont augmenté de 3,3 M€.

Les actifs courants ont baissé de 8,1 M€ sur l'exercice. Cette baisse est principalement due à la diminution du poste clients pour 4 M€ et des autres créances pour 4,2 M€, compensée par une légère augmentation des autres postes pour 0,1 M€.

La trésorerie s'est améliorée de 14,4 M€ sur l'exercice. Cette amélioration porte d'une part, sur l'augmentation des valeurs mobilières de placement pour 8,1 M€ et d'autre part l'amélioration du disponible pour 6,2 M€.

Les capitaux propres sont passés de 185,8 M€ au 31 mars 2009 à 213,1 M€ au 31 mars 2010. Cette variation positive de 27,3 M€ s'analyse de la manière suivante :

- par le résultat bénéficiaire de l'exercice pour 41,3 M€ ;
- par le versement de dividendes pour - 14 M€.

Les provisions sont en recul de 0,6 M€ et concernent principalement les provisions pour pertes de change qui s'établissent à 1,4 M€ au 31 mars 2010 contre 1,9 M€ l'exercice précédent.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale et sont constituées :

- de l'emprunt consenti par un pool de banques, afin de financer la réorganisation de l'actionariat de la société Faiveley Transport, pour 417,4 M€ ;
- des découverts bancaires courants et de cash pooling (animation de la trésorerie du Groupe) pour 200,2 M€ ;

- de l'emprunt souscrit auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö, pour 37,1 M€ ;
- des comptes courants créditeurs avec des sociétés du Groupe, pour 350,1 M€ ;
- des intérêts courus dus au titre de ces dettes financières, pour 0,2 M€ ;
- du solde de la Réserve Spéciale de Participation du personnel, rémunérée au taux de base bancaire (TBB), pour 65 K€.

Les autres dettes sont également en diminution de 4,7 M€ sur l'exercice. Cette variation est liée principalement à la baisse des écarts de conversion passifs, pour 10,4 M€, compensée par l'augmentation de l'intégration fiscale.

B.2. Événements postérieurs au 31 mars 2010

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

B.3. Frais de recherche et développement

Néant dans les comptes sociaux de Faiveley Transport.

B.4. Changement de méthode durant l'exercice

Néant.

B.5. Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Les charges non fiscalement déductibles au 31 mars 2010 s'élèvent à 23 050 euros.

B.6. Informations sur les délais de paiement

Au 31 mars 2010, les dettes fournisseurs inscrites au bilan s'élèvent à 13 878K€, dont 11 093K€ concernent des factures inter-filiales à l'international et ayant comme conditions de paiement 60 jours fin de mois le 5.

L'échéancier des règlements est le suivant :

	30 jours	60 jours	+ 60 jours	Total
Dettes fournisseurs	1 677	1 274	10 927	13 878

B.7. Actions d'auto-contrôle

La Société détient directement 1,97 % du capital.

B.8. Synthèse des résultats et affectation du résultat 2009/2010

- Tableau des résultats de Faiveley Transport sur les cinq derniers exercices :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 41 307 869,15 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	41 307 869,15 €
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	61 882 675,36 €
Pour former un bénéfice distribuable de	103 190 544,51 €
- Dotation à la réserve légale	0 €
- Distribution de dividendes, soit 1,20 € par action :	-17 285 653,20 €

Le solde, soit 85 904 891,31 € sera porté en totalité au compte « Report à nouveau ».

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 17 septembre 2010.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 195 795 733,93 €.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué la somme de 14 404 711 € au titre de l'exercice 2008/2009, 4 385 354,75 € au titre de l'exercice 2007/2008, 10 023 668 € et au titre de l'exercice 2006/2007.

C. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

C.1. Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Le capital social est augmenté, soit par émission d'actions nouvelles, soit par majoration du montant nominal des actions existantes.

Les actions nouvelles sont libérées, soit en numéraire, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, soit par incorporation des réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature, soit par conversion d'obligations. Les actions nouvelles sont émises soit à leur montant nominal, soit à ce montant majoré d'une prime d'émission.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour décider, sur le rapport du Directoire, d'une augmentation de capital. La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'Assemblée générale extraordinaire, qui peut déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la réaliser. L'augmentation de capital doit être réalisée dans le délai de cinq ans à dater de l'Assemblée générale qui l'a décidée ou autorisée.

C.2. Capital émis et capital autorisé non émis

2.1. CAPITAL ÉMIS

Au 31 mars 2010, le capital de la Société est de 14 404 711 euros. Il est divisé en 14 404 711 actions de 1 euro de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

• **Modification du capital et des droits attachés aux actions**

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

• **Forme et inscription en compte des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Chacune des catégories obéit aux dispositions légales qui lui sont applicables.

• **Existence de seuils statutaires**

Hormis l'obligation légale d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital, il n'existe aucune obligation statutaire particulière.

• **Identification des détenteurs de titres au porteur**

Sauf dans les cas prévus par la loi, les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires.

• **Services des titres de la Société**

La Société a délégué le service de ses titres à la Société Générale Securities Services : 32, rue du Champ de Tir – BP 81236- 44312 Nantes Cedex.

• **Transmission des actions**

Les transmissions des actions de la Société entre vifs ou par décès s'effectuent librement. Les actions de la Société sont transmises à

l'égard des tiers et de la Société par un ordre de virement de compte à compte. Les actions de la Société non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

2.2. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS

Délégation de compétence pour augmenter le capital social

À l'occasion de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, une résolution (dixième résolution) a été votée par les actionnaires concernant une délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette résolution a été adoptée à la majorité qualifiée.

Conformément à l'article L.225-136 du Code de Commerce, issu de l'ordonnance du 22 janvier 2009, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2009, a été délégué au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour réaliser une ou plusieurs offres visées au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, pouvant porter sur, au maximum, 10 % du capital de la Société.

Cette délégation a été donnée pour une durée de vingt six mois à compter du 22 septembre 2009.

Le Directoire, dans l'hypothèse où il viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui serait conférée, demandera l'approbation préalable du Conseil de Surveillance et rendra compte à l'Assemblée générale ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

A ce jour, cette délégation n'a pas été mise en œuvre par le Directoire.

C.3. Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2010

3.1. Selon les informations fournies par la Société Générale, parmi lesquelles, le registre des actionnaires au nominatif et l'identification d'un certain nombre d'actionnaires au porteur, la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 mars 2010, s'établit comme suit :

Principaux actionnaires au 31 mars 2010	Nombre d'actions	% en capital	Droits de vote simple	Droits de vote double	Total des droits de vote	% en droits
Financière Faiveley	6 298 524	43,73%	42 561	6 255 963	12 554 487	57,69%
François Faiveley Participations (F.F.P)	1 062 915	7,38%	258 165	804 750	1 867 665	8,58%
François Faiveley	163 400	1,13%	155 400	8 000	171 400	0,79%
Thierry Faiveley	215 190	1,49%	215 190	-	215 190	0,99%
Indivision Faiveley	5 000	0,03%	5 000	-	5 000	0,02%
Erwan Faiveley	5	0,00%	-	5	10	0,00%
Total Famille Faiveley	7 745 034	53,77%	676 316	7 068 718	14 813 752	68,06%
Mandataires sociaux et Dirigeants (*)	274 876	1,91%	156 268	118 608	393 484	1,81%
Auto - contrôle	283 889	1,97%	-	-	-	0,00%
Titres nominatifs (**)	852 243	5,92%	394 449	457 794	1 310 037	6,02%
Public	5 248 644	36,43%	5 248 669	-	5 248 669	24,11%
TOTAL	14 404 711	100,00%	6 475 702	7 645 120	21 765 942	100,00%

(*) dont mandataires sociaux actionnaires de Faiveley Transport : Monsieur Robert Joyeux Président du Directoire de Faiveley Transport (145 211 actions), Monsieur Étienne Haumont, membre du Directoire (58 588 actions), Monsieur Philippe Alford Vice-Président du Conseil de Surveillance (25 actions), Monsieur Edmond Ballerín membre du Conseil de Surveillance (71 050 actions).

(**) hors actionnaires déjà mentionnés ci-dessus.

À la connaissance de la société, au 31 mars 2010, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% des droits de vote.

3.2. TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	2009/2010 % en capital	2008/2009 % en capital	2007/2008 % en capital
Titres Nominatifs	58,94	66,50	70,55
Public	41,06	33,50	29,45

3.3. PART DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ FAISANT L'OBJET DE NANTISSEMENTS

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaires	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties au 31 mars 2010	% de capital nanti
Financière Faiveley	Société Générale et Crédit Lyonnais	24/03/2006	31/03/2016	Remboursement intégral du prêt octroyé.	70 400	0,49
François Faiveley Participations	Société Générale et Crédit Lyonnais	24/03/2006	30/03/2013	Remboursement intégral du prêt octroyé.	2 031	0,014

C.4. Modification intervenue dans la répartition du capital au cours des six derniers exercices

Date	Opérations	Augmentation de capital (en €)	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital (en €)
31 mars 2004	Exercice d'options de souscription	3 000	2 487 917	12 439 585
31 mars 2005	Néant	Néant	2 487 917	12 439 585
27 septembre 2005	Exercice d'options de souscription	90 000	2 505 917	12 529 585
15 mars 2006	Réduction de la valeur nominale des actions	Néant	12 529 585	12 529 585
31 mars 2006	Néant	Néant	12 529 585	12 529 585
31 mars 2007	Néant	Néant	12 529 585	12 529 585
31 mars 2008	Néant	Néant	12 529 585	12 529 585
23 décembre 2008	Emission d'actions nouvelles	1 875 126	14 404 711	14 404 711
31 mars 2009	Néant	Néant	14 404 711	14 404 711
31 mars 2010	Néant	Néant	14 404 711	14 404 711

C.5. Participation des salariés dans le capital

Au 31 mars 2010, le FCPE Faiveley actions détient 17 400 actions (0,12%) de la Société.

L'actionariat salarié au 31 mars 2010 représente 1,69% du capital social de la Société.

C.6. Accords d'actionnaires portant sur les titres composant le capital de la Société

Dans le cadre de la réorganisation de l'actionariat du Groupe, réalisée en décembre 2008, les managers actionnaires de Faiveley Management SAS et de Faiveley M2 ont reçu des titres Faiveley S.A. (renommée Faiveley Transport) en échange de titres de ces deux sociétés apportés à Faiveley S.A..

Les 557 233 titres Faiveley Transport détenus par les anciens actionnaires de Faiveley Management SAS font l'objet d'une clause d'incessibilité, à compter du 23 décembre 2008, pour la totalité des titres reçus sur une période de 2 ans et pour 2/3 des titres reçus sur une période de 3 ans. En outre, pendant une période de six ans, à compter de cette date, toute cession par un ancien actionnaire de Faiveley Management SAS d'un bloc de plus de 10 000 actions Faiveley est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

Les 147 893 titres Faiveley Transport détenus par les anciens actionnaires de Faiveley M2 font l'objet d'une clause de « vesting » qui définit leur condition de rachat par Faiveley Transport en cas de départ de la société avant le 12 septembre 2010, et font également l'objet d'une clause d'incessibilité jusqu'au 23 décembre 2011. En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un ancien actionnaire de Faiveley M2 d'un bloc de plus de 3 000 actions Faiveley est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

D. INFORMATIONS SOCIALES RELATIVES AU GROUPE

D.1. Politique de Ressources Humaines

Faiveley Transport est un groupe de dimension et de culture internationale. Son métier le conduit à mettre en place des relations contractuelles à long terme avec ses clients. De manière à capitaliser les connaissances acquises tout au long de la vie des projets, le Groupe s'est doté de moyens lui permettant de fidéliser ses collaborateurs dans le temps.

Le Groupe favorise l'évolution de ses collaborateurs au travers d'une mobilité géographique régulière et le partage des compétences.

La Direction des Ressources Humaines a été renforcée de manière à harmoniser la politique de ressources humaines sur l'ensemble des sites, à rationaliser les coûts, à favoriser la mobilité du personnel et à optimiser la gestion des carrières.

Depuis le début de l'année 2008, de nouveaux indicateurs ont été mis en place par la direction des Ressources Humaines, dans l'ensemble des implantations géographiques, soit 45 sites présents dans 23 pays. Aujourd'hui, ces indicateurs sont consolidés et analysés afin d'obtenir une meilleure visibilité sur les besoins et d'arbitrer au mieux les priorités.

1.1. ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

Ce processus repose sur une dynamique de la mobilité et des échanges d'expérience. Plus il existe de transferts de compétences et d'échanges de bonnes pratiques entre les différentes entités à travers le monde, plus le niveau de savoir-faire du Groupe s'élève.

Fort de cette conviction, Faiveley Transport favorise le développement d'équipes techniques et de projets au plus près de ses clients. La technicité acquise par les équipes Faiveley Transport, implantées aux quatre coins du monde, permet d'accompagner au mieux ses clients et de répondre à leurs besoins.

Distribuant la force de ses pôles de compétence au niveau local, le Groupe tire ainsi tout le parti de sa dimension internationale.

Le Groupe s'attache à pérenniser son capital humain, celui de ses ingénieurs ainsi que celui de tous ses employés, pour mieux répondre aux exigences primordiales de fiabilité, de sécurité et de pérennité de ses équipements.

C'est pour cette raison que le Groupe encourage la mobilité interne, qu'elle soit professionnelle ou géographique. Elle peut en effet permettre d'apporter une réponse aux nécessités d'adaptation de l'emploi ainsi qu'aux aspirations des salariés.

La mobilité interne permet également de proposer aux salariés des opportunités de carrières qui favorisent leur développement professionnel par l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications.

Afin de promouvoir cette mobilité interne, il a été créé sur le portail intranet du Groupe, une rubrique sur laquelle tous les collaborateurs peuvent consulter, en priorité, la liste des postes ouverts sur l'ensemble des sites dans le monde. Ce n'est que dans un second temps que s'effectue une diffusion des offres sur des supports externes.

Dans la même perspective, le Groupe s'était engagé pour l'exercice 2009/2010 avec l'ensemble des responsables Ressources Humaines locaux à poursuivre la réflexion sur les outils et pratiques en vigueur,

pour en améliorer les contenus et faire en sorte que dans chaque pays il puisse être créé un socle commun au Groupe (en matière de formation, d'entretien annuel de progrès, ...).

À titre d'exemple, depuis mars 2009, une politique commune au niveau de la tenue des entretiens annuels de progrès a été mise en place ; un formulaire d'entretien de progrès commun à toutes nos entités a été élaboré en concertation avec les Responsables Ressources Humaines locaux. Tous les sites doivent dorénavant utiliser ce formulaire et appliquer cette procédure.

En parallèle, afin d'accompagner les managers dans cette démarche, des actions de formation sur la tenue de ces entretiens ont été organisées.

En 2010 ce travail de réflexion s'est poursuivi et un livret d'accueil Groupe a été mis en place. Ce document a vocation à donner à chaque nouvel embauché une vision globale du Groupe Faiveley Transport ainsi que toutes les informations pratiques locales nécessaires à son intégration. C'est aussi un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Faiveley Transport.

Dans ce contexte de modification permanente de l'environnement économique des sociétés du Groupe, le maintien et le développement des compétences des salariés est une condition nécessaire à la progression de la performance globale du Groupe.

La formation professionnelle constitue à ce titre un axe majeur de notre politique de Ressources Humaines. Au travers des indicateurs Ressources Humaines, il a été constaté, en 2009/2010, que les programmes de formation se sont poursuivis à tous les niveaux.

Outre la sensibilisation aux mesures de sécurité et aux normes de qualité, la plus importante partie du budget de formation a été encore consacrée à la mise à jour des compétences techniques. Dans ce domaine, les besoins ont été définis par les chefs de service en collaboration avec les services Ressources Humaines.

Le perfectionnement en anglais est une formation primordiale, fréquemment proposée à l'ensemble des salariés du Groupe.

La politique en matière de formation est entièrement déclinée au niveau local en adéquation avec les problématiques de chacun des sites.

Cependant, la décentralisation n'exclut pas le contrôle. Le Groupe reste vigilant et veille à ce que la formation soit homogène d'un site à un autre ; l'harmonisation des pratiques doit se faire dans le bon sens : de la formation adaptée pour toutes les catégories de personnel afin de répondre aux besoins de chaque entité.

Les indicateurs en matière de formation, qui ont été mis en place depuis 2008, ont pour objectifs de permettre de suivre le budget de formation de chaque entité, de constater le pourcentage d'employés et de cadres qui sont formés et, enfin, quels types de formations sont organisées.

En France, il a été décidé de travailler en étroite collaboration avec l'organisme collecteur habilité ; ceci afin de rationaliser le fonctionnement administratif de la formation et surtout d'optimiser le budget de formation de chacun des sites.

Zones	% de la masse salariale consacré à la formation professionnelle ⁽¹⁾
France	1,88 %
Europe (hors France)	1,18 %
Amériques	1 %
Asie Pacifique	0,63 %

(1) sont comptabilisés uniquement les coûts pédagogiques.

1.2. RENFORCER LA CULTURE COMMUNE

• Le respect des cultures et la standardisation des processus

En 2004, Faiveley Transport a acquis le Groupe Sab Wabco pour former, ensemble, l'un des tout premiers équipementiers mondiaux du ferroviaire. Suite à cette opération, de nombreuses actions ont été mises en œuvre afin de faciliter l'intégration du groupe suédois déjà imprégné par une forte culture internationale. Ceci s'est traduit par une internationalisation encore plus accrue des cultures au sein du nouveau Groupe ; le parti pris a été de respecter la diversité de chaque pays et de laisser au client local la possibilité de conserver un contact local. Se placer dans une logique de groupe induit en effet la culture de l'ouverture.

L'objectif a été le suivant : chaque site conserve son identité dans le respect de valeurs communes qui sont : la recherche de la performance et du résultat, la stimulation de la créativité et le partage de l'expérience.

Par l'échange généralisé et systématisé des bonnes pratiques sont alors fixées des règles communes. La standardisation des processus est le pilier d'une approche pragmatique donnant à chaque collaborateur une perception claire de son plan d'action et la réussite attendue.

Le management, s'appuyant sur des indicateurs de pilotage, concentre ses efforts sur l'amélioration de la performance et assure une plus grande motivation de tous les collaborateurs.

Pour cela, Faiveley Transport s'appuie également sur le développement du système d'excellence industrielle basé sur la méthode du « Lean manufacturing ». Cette méthode consiste à rechercher la performance industrielle par l'amélioration permanente et continue et l'élimination des gaspillages. Elle repose sur deux concepts principaux : le juste à temps et l'autonomie.

Les outils du juste à temps sont la production à flux continu et tirés, le changement rapide d'outils et l'intégration de la logistique. Les outils de l'autonomie sont les outils d'arrêt automatique de production, les méthodes d'élimination des causes d'erreur et d'analyse de problème.

Le déploiement de ces techniques repose sur les ressources humaines de l'entreprise en les intégrant dans les chantiers d'amélioration réalisés, dans la majorité des cas, sur le terrain.

D.2. Répartition et évolution des effectifs

À fin mars 2010, le Groupe Faiveley Transport compte 4 865 collaborateurs répartis dans 23 pays à travers le monde. L'évolution des effectifs (CDI+CDD) au cours des 3 derniers exercices, est la suivante :

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
France	1 261	1 178	1 064
Europe (hors France)	1 861	1 851	1 728
Amériques	331	376	150
Asie / Pacifique	1 412	1 214	1 019
TOTAL GROUPE FAIVELEY TRANSPORT	4 865	4 619	3 961

Peuvent être mentionnés en particulier les programmes suivants : QRQC et TOP5 lancés en 2007 qui permettent d'encourager les collaborateurs à échanger leurs idées et à développer des plans d'actions d'amélioration. L'objectif de ce type d'initiative est de proposer des solutions à des problèmes opérationnels identifiés.

La méthode QRQC (signifie Quick Response Quality Control) permet de mettre en place des solutions rapides face à des problèmes de type qualité ou autre. L'implication du personnel à la résolution des problèmes « qualité » a pu faciliter les relations entre les services et permettre aux opérateurs d'améliorer leurs conditions de travail.

Dans les principaux sites, la journée de travail des collaborateurs commence dorénavant par une réunion de cinq minutes sur le terrain. C'est l'opportunité d'exprimer les problèmes qu'ils rencontrent sur leur poste de travail et de proposer des idées d'améliorations qui peuvent être récompensées dans certains sites. Ce point quotidien leur permet également d'avoir une vue concrète de leurs résultats ainsi que des objectifs à atteindre dans la journée.

• Le développement de la communication interne

Faiveley Transport poursuit également le déploiement de ses différents outils de communication interne afin d'enrichir le dialogue, de promouvoir la communication entre les différents collaborateurs et de diffuser les informations du Groupe.

Au sein du Groupe, l'information circule de façon ascendante et descendante, via différents outils de communication, parmi lesquels :

- un portail intranet accessible à l'ensemble des filiales du Groupe ;
- un journal interne Groupe, lancé en 2008 ;
- un réseau intranet propre à chaque entité ;
- une lettre d'information mensuelle au sein de certaines sociétés ;
- l'organisation de réunions d'échanges à l'échelle des entités opérationnelles ;
- l'organisation de séminaires métiers sur une base annuelle (séminaire R.H, séminaire Finance, séminaire Engineering...);
- l'organisation de réunions annuelles entre les différentes directions du Groupe ;
- des entretiens individuels réguliers organisés entre les salariés et leur responsable hiérarchique.

Dont personnel féminin au 31 mars 2010 :

Zones	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie Pacifique	TOTAL
Femmes parmi les cadres dirigeants	1	-	-	-	1
Femmes parmi les cadres	113	32	3	25	173
Femmes parmi les employés	66	227	34	129	456
Femmes parmi les ouvriers	68	63	15	33	179
TOTAL	248	322	52	187	809

Répartition de l'effectif par fonction :

Fonctions	31 mars 2010	31 mars 2009
Production	2 135	2 121
Achat, logistique et stockage	710	688
Ventes et Marketing	448	392
Bureau études	709	665
Gestion de projet	241	213
Finance	175	171
Ressources Humaines et Communication	62	61
Informatique	53	56
Administration	254	179
Recherche & Développement	80	73
TOTAL	4 865	4 619

2.1. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

En France, la réduction et l'aménagement du temps de travail sont effectifs dans les sociétés du Groupe en accord avec les lois et la convention collective applicable. Les dispositions mises en place dans le cadre de la réduction du temps de travail font que le nombre d'heures supplémentaires est non significatif.

Dans le reste du monde, l'organisation du temps de travail et la gestion des heures supplémentaires se font en application des lois de chaque pays concerné.

2.2. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Les efforts visant à maîtriser la masse salariale ont été maintenus tout en conservant le principe d'individualisation des rémunérations sur la base de l'évaluation des résultats et des performances.

D'une manière générale au sein du Groupe, l'enveloppe financière destinée aux augmentations de salaires est négociée annuellement avec les représentants du personnel pour l'ensemble du personnel.

La politique de rémunération pour l'encadrement est la suivante :

- augmentation individuelle en fonction des résultats et des performances de chacun ;
- une part variable annuelle dénommée « bonus » qui est accordé aux cadres et aux managers en fonction des objectifs du Groupe et d'objectifs individuels, dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

L'objectif de la direction est de maintenir une progression des salaires dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

2.3. COMPTABILISATION DES AVANTAGES AUX SALARIÉS

Les avantages aux salariés, essentiellement constitués des engagements de retraites, sont comptabilisés dans les comptes consolidés conformément aux normes IFRS. Ils s'élevaient à 35,3 M€ au 31 mars 2010 contre 37,1 M€ au 31 mars 2009.

2.4. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Faiveley Transport s'attache à promouvoir, à situation comparable, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'évolution des carrières, l'accès à la formation, les salaires et le positionnement dans l'entreprise.

D.3. Accident du travail, conditions d'hygiène et de sécurité

La prévention des risques « hygiène et sécurité » constituent l'une des priorités du Groupe Faiveley Transport.

Les différents risques rencontrés dans son activité et les actions menées pour les combattre sont décrites dans le chapitre « A.6.3. Risques industriels et environnementaux - § Risques hygiène et sécurité ».

Les comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT), mis en place en France, se réunissent trimestriellement. Au cours de ces réunions, les situations critiques sont examinées et des priorités sont définies en même temps que le chiffrage du coût des actions à mener. Les résultats des actions sont analysés.

En plus de la tenue de ces réunions dans le respect de la législation locale applicable, le Groupe veille à ce que le personnel soit en possession d'une brochure à jour contenant des informations relatives à l'organisation de la sécurité et de l'hygiène dans la société et aux spécifications relatives au comportement des salariés. Des exercices d'évacuation sont réalisés de façon régulière.

Parallèlement aux actions menées au sein des CHSCT, des groupes de progrès continuent de travailler au sein des différentes sociétés du Groupe sur différents thèmes, afin d'améliorer la prévention des risques et de poursuivre la politique de formation à la sécurité.

L'évolution des accidents du travail est suivie, analysée et communiquée au CHSCT chaque mois au travers d'indicateurs. Des résultats encourageants en termes de sécurité des salariés ont été enregistrés, conséquence d'une forte mobilisation en la matière de la part de la direction générale du Groupe.

Exercice 2009/2010 :

Zones	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie Pacifique	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	21	67	-	20	108
Nombre de jours d'arrêt	132	375	-	388	895
Nombre d'accidents sans arrêt de travail	12	94	10	5	121

D.4. Informations sociales concernant les sociétés du Groupe Faiveley Transport

4.1. ACCORDS COLLECTIFS

Les sociétés françaises du Groupe Faiveley Transport sont toutes soumises à la convention collective nationale de la métallurgie.

4.2. REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

La majeure partie des filiales du Groupe Faiveley Transport est dotée d'instances représentatives du personnel.

Le Groupe a un comité d'entreprise européen qui se réunit deux fois par an, ainsi qu'un comité de groupe en France qui se réunit une fois par an.

Le Groupe veille à organiser les réunions sur des sites à chaque fois différents. L'objectif est de permettre aux représentants de ces comités de profiter de ces manifestations pour visiter d'autres sites industriels et découvrir ainsi d'autres pratiques et cultures.

4.3. EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'ensemble des sociétés du Groupe, pour lesquelles les législations locales prévoient l'emploi d'un certain pourcentage de travailleurs handicapés, sont conformes à ces exigences locales.

Certaines de ces filiales ont, au sein de leur effectif, un nombre de travailleurs handicapés supérieur aux normes en la matière.

La Direction des Ressources Humaines attache une grande importance à ce sujet et a décidé en 2010 de mobiliser ses équipes pour réfléchir à la manière d'approcher le sujet du handicap dans l'entreprise.

Obligation d'emploi en matière de travailleurs handicapés :

Sites	Obligation légale annuelle = équivalence en UB*	Réalisation	Emploi de Personnes handicapées	Equivalence en UB*	Utilisation d'ateliers protégés	Equivalence en UB*
Faiveley Transport	3,0	0,0	0,0	0,0	O	0,03
ESPAS	4,0	3,0	1,0	1,0	O	2,0
Faiveley Transport NSF	4,0	2,1	2,0	2,0	O	0,13
Faiveley Transport Amiens	19,0	19,7	13,0	13,0	O	6,7
Faiveley Transport Tours	40,7	35,6	19,8	19,8	O	15,8
Faiveley Transport Gennevilliers	4,0	0,1	1,0	0,1	N	0,0

(*) Unités Bénéficiaires.

4.4. SOUS-TRAITANCE

Pour l'ensemble du Groupe, la sous-traitance externe au titre de l'exercice 2009/2010 s'élève à 33,1 M€ contre 23,7 M€ l'année dernière.

Le Groupe veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail dans leurs relations avec les sous-traitants.

4.5. ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Il convient de souligner que la grande majorité des entités du Groupe Faiveley Transport alloue un budget significatif à diverses œuvres caritatives. Citons à titre d'exemple le soutien aux orphelins du Cambodge.

D.5. Schéma d'intéressement du personnel

Un audit de l'épargne salariale au niveau de la France avait été réalisé courant 2008/2009 dans un souci de simplification et d'harmonisation.

L'objectif était de veiller à :

- ce que tous les accords soient conformes aux dispositions légales (surtout depuis les nouvelles dispositions prévues dans la loi sur l'épargne salariale du 3/12/2008) ;
- d'homogénéiser les formules de calcul d'intéressement d'un site à un autre tout en respectant les spécificités de chacun.

Aujourd'hui, le Groupe dispose d'un plan d'épargne groupe, commun à tous les sites en France.

En 2010, la direction des Ressources humaines a souhaité poursuivre l'optimisation de sa politique d'épargne salariale sur les sujets suivants :

- la mise en place d'un plan d'épargne de retraite collectif Groupe ;
- la comparaison des prestations du gestionnaire du plan avec le marché et le choix de supports financiers offrant un bon niveau de performance : sélection des meilleurs gérants et supports dans un environnement ouvert.

5.1. ACCORDS DE PARTICIPATION

Des accords de participation ont été signés dans les filiales soumises à l'obligation de mise en place.

5.2. ACCORDS D'INTÉRÊSSEMENT

Toutes nos filiales en France sont couvertes par un accord d'intéressement.

5.3. RÉGIMES DE PRÉVOYANCE

L'audit des régimes de prévoyance au niveau de la France dans un souci de simplification, d'harmonisation et d'optimisation de nos coûts est terminé.

Aujourd'hui, suite aux résultats de cet audit opéré en 2008, et après information et consultation de nos instances représentatives du personnel, un seul assureur a été retenu. Maintenant, le Groupe dispose en France d'une harmonisation des garanties pour l'ensemble du personnel des sociétés sans distinction de catégorie socioprofessionnelle.

5.4. POLITIQUE D'ACTIONNARIAT SALARIÉ : PLANS D'OPTIONS D'ACHAT/SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Faiveley Transport a mis en place un plan de motivation des salariés à long terme. L'objectif est de permettre à certains salariés de devenir actionnaires de la société et, par là même, d'être moteurs dans l'amélioration des performances.

• Plan d'options d'achats d'actions du 27 septembre 2005

Depuis l'acquisition de Sab Wabco, Faiveley Transport a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe (à l'exclusion des managers anciennement investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley S.A. au maximum. Il a été mis en place par le Directoire.

Pour satisfaire à son obligation future de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley Transport a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché depuis fin 2005.

- Le Directoire du 24 novembre 2005 a attribué 221 760 options à 38 personnes, salariés ou managers de Faiveley Transport.
- Le Directoire du 29 décembre 2005 a attribué 6 720 options nouvelles à 1 nouveau bénéficiaire.
- Le Directoire du 22 juin 2006 a attribué 31 360 options à 6 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 25 octobre 2006 a attribué 6 720 options à 1 nouveau bénéficiaire.

– Le Directoire du 15 novembre 2006 a attribué 4 480 options à 1 nouveau bénéficiaire.

– Le Directoire du 1^{er} décembre 2006 a attribué 11 200 options à 2 nouveaux bénéficiaires.

– Le Directoire du 2 avril 2007 a attribué 26 880 options à 5 nouveaux bénéficiaires.

– Le Directoire du 19 février 2008 a attribué 26 880 options à 4 nouveaux bénéficiaires.

– Le Directoire du 29 mars 2008 a attribué 13 440 options à 3 nouveaux bénéficiaires.

– Le Directoire du 16 juillet 2008 a attribué 22 600 options à 1 nouveau bénéficiaire.

Les options d'achat accordées, et qui à ce jour n'ont ni été annulées ni exercées, portent sur 240 095 actions.

Les options sont exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options. Il est à noter que 80 425 options d'achat ont été levées à ce jour. Les titres ne sont cessibles qu'à compter du quatrième anniversaire de l'attribution des options d'achat. Aucun mandataire social de Faiveley Transport ne s'est vu attribuer d'option d'achat d'action au titre de ce plan.

• Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009

Un nouveau plan d'options de souscription d'actions a été approuvé à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 22 septembre 2009, à destination des dirigeants mandataires sociaux et des salariés. Ce plan a été mis en place conformément aux récentes évolutions réglementaires, particulièrement la loi du 3 décembre 2008 sur les revenus du travail, ainsi que les recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008.

Ce plan a été proposé conformément aux accords conclus lors de la réorganisation du capital de Faiveley Transport réalisée en décembre 2008 et vise à encourager la motivation et la fidélisation des hauts cadres dirigeants et non dirigeants du Groupe.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

Les conditions et modalités d'exercice des options ont été adressées ou remises aux bénéficiaires sous la forme d'un règlement du plan d'options. Un des optionnaires étant membre du Directoire et à ce titre dirigeant, une obligation de conservation d'un tiers des actions levées au-delà du nombre nécessaire pour financer l'exercice total des options attribuées et le paiement des impôts sur les plus-values correspondantes a été spécifiquement prévue.

Les principales caractéristiques des plans d'option d'achat d'actions et de souscription d'actions sont détaillées dans la note E.13.-Capitaux Propres de l'annexe aux comptes consolidés.

E. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont composés des personnes mentionnées en annexe, cette annexe récapitulant les dates des mandats et les fonctions des personnes concernées sur les cinq derniers exercices.

E.1. Gouvernement d'entreprise

1.1. COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Le Directoire est composé de quatre membres choisis ou non parmi les actionnaires et désignés par le Conseil de Surveillance qui confère à l'un des membres la qualité de Président.

Les membres du Directoire sont obligatoirement des personnes physiques.

Le Directoire est nommé pour une durée de trois ans par le Conseil de Surveillance qui pourvoit au remplacement de ses membres décédés ou démissionnaires, conformément à la loi.

Aucune personne ne peut être nommée membre du Directoire si elle ne remplit pas les conditions de capacité exigées des administrateurs de sociétés anonymes, si elle tombe sous le coup des incompatibilités, déchéances ou interdictions lui interdisant l'accès à ces fonctions, si elle est Commissaire aux Comptes de la société, l'a été ou en est parente ou alliée dans les conditions fixées par l'article L. 225-224 du Code de Commerce, si elle est membre du Conseil de Surveillance, si elle occupe déjà deux autres postes dans les Directoires d'autres sociétés ou si elle préside deux autres sociétés anonymes.

Chaque membre du Directoire devra être âgé de moins de 65 ans. Si, en cours de fonctions, cette limite d'âge est atteinte, le directeur intéressé sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur dans les conditions prévues au présent article.

Chaque directeur peut être lié à la société par un contrat de travail qui demeure en vigueur pendant toute la durée de ses fonctions et à leur expiration. Le mandat de membre du Directoire est renouvelable.

Conformément aux dispositions statutaires, le Président qui s'est vu octroyer le pouvoir de représenter la société porte le titre de « Président et Directeur Général ».

1.2. COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq membres au moins et de dix membres au plus. Ils sont nommés pour une durée de six ans par l'Assemblée générale des actionnaires et sont rééligibles.

Tout actionnaire, personne physique ou morale, peut être élu conseiller dès lors qu'il possède au moins une action de la société (article 19 des statuts).

Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres un Président et un Vice-Président qui sont, à peine de nullité de la nomination, des personnes physiques. Le Président et le Vice-Président sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Lorsqu'une personne morale est portée aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

L'accès aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance est interdit aux membres du Directoire, ainsi qu'aux commissaires aux comptes anciens ou actuels et à leurs parents et alliés dans les conditions légales.

La formation et l'expérience professionnelle des membres du Conseil sont très variées, tous ayant assumé des responsabilités de haut niveau en entreprise.

Au regard des six critères d'indépendance définis par le Conseil de Surveillance en adéquation avec ceux préconisés notamment par Euronext, au 31 mars 2010, trois des sept membres actuels sont indépendants : Christian Germa, Philippe Alfrond et Maurice Marchand-Tonel.

Au 31 mars 2010, le Conseil de Surveillance est composé de sept membres. L'âge moyen des membres est de 58 ans.

E.2. Renouvellement des mandats des conseillers

Les mandats de l'ensemble des membres de Conseil de Surveillance ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale annuelle du 17 septembre 2008. Les mandats des membres du Conseil de Surveillance étant de six années, le prochain renouvellement aura lieu lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

E.3. Ratification de la nomination d'un nouveau conseiller

Monsieur Didier Alix a été coopté membre du Conseil de Surveillance lors de la séance du Conseil qui s'est tenue le 27 novembre 2009 à la suite de la démission de Monsieur Christian Baffy. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014. La ratification de la nomination de Monsieur Alix en tant que membre du Conseil de Surveillance sera proposée à lors de la prochaine Assemblée générale de la Société.

F. REMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

F.1. Rémunérations et jetons de présence

Au cours de l'exercice 2009/2010, le montant global des rémunérations, directes et indirectes, de toutes natures perçues par les membres des organes de gestion de la société s'est élevé à 1 619 483 €.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçus, durant l'exercice, de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce :

Nom	Rémunération			Jetons de présence versés par les sociétés du Groupe	Avantages en nature
	Fixe	Variable	Différée		
Philippe Alfroid Président du Conseil de Surveillance	-	-	-	32 800	-
François Faiveley Vice-Président du Conseil de Surveillance	-	-	-	13 600	-
Edmond Ballerin Membre du Conseil de Surveillance	-	-	-	1 600	-
Maurice Marchand-Tonel Membre du Conseil de Surveillance	-	-	-	12 800	-
Christian Germa Membre du Conseil de Surveillance	-	-	-	22 000	-
Stéphane Volant Membre du Conseil de Surveillance	-	-	-	3 200	-
Christian Baffy (*)	-	-	-	1 600	-
Denis Grand-Perret (*)	-	-	-	1 600	-
Robert Joyeux Président du Directoire	456 209	347 630	-	-	Voiture de fonction
Étienne Haumont Membre du Directoire	207 415	107 530	-	-	Voiture de fonction
Erwan Faiveley (**) Membre du Directoire	105 200	-	-	11 400	Logement de fonction
Thierry Barel Membre du Directoire	294 899	-	-	-	Voiture de fonction

(*) Monsieur Denis Grand-Perret a démissionné de ses fonctions de conseiller en juin 2009 et Monsieur Christian Baffy en novembre 2009.

(**) Monsieur Erwan Faiveley perçoit des « jetons de présence » au titre de sa participation à différents Comités de Pilotage et de sa contribution aux travaux du Conseil de Surveillance.

Nous vous prions également de trouver en annexe au présent rapport, la description détaillée de l'ensemble des rémunérations perçues par les dirigeants mandataires sociaux conformément aux recommandations AMF.

Vous voudrez bien statuer également sur le montant global des jetons de présence alloué au Conseil de Surveillance et au Directoire pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à 175 000 €.

F.2. État récapitulatif des opérations réalisées en 2009/2010 sur les actions de Faiveley Transport par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier

Dirigeant/haut cadre	Instrument financier	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant
François Faiveley Vice-Président du Conseil de Surveillance	Actions	Cession	1	900 014 €
Dario Barberis Membre du Comité exécutif	Actions	Exercice de stock-options/cession	2	19 989 €
Ulysse Wurtz Membre du Comité exécutif	Actions	Exercice de stock-options/cession	2	180 029 €
François Faiveley Participations	Actions	Cession	37	11 879 374 €

G. RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Le précédent programme de rachat d'actions étant arrivé à échéance le 19 mars 2009, le Directoire approuvant les comptes annuels a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 22 septembre 2009, de mettre en place un nouveau programme.

Au 31 mars 2010, la Société détenait 283 889 actions en auto-contrôle (y compris 6 550 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité) représentant 1,97% de son capital. La valeur comptable de ces titres était de 8 072 753 euros et leur valeur de marché de 17 149 734 euros.

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a été appelée aux termes de la huitième résolution à autoriser un nouveau programme de rachat d'actions. Le descriptif de ce programme, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, est présenté ci-après et, ainsi que le prévoit l'article 241-3-III de ce règlement, il ne fera en conséquence pas l'objet d'une publication spécifique.

• Objectifs du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 :

Les achats d'actions pourront être réalisés :

- en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Faiveley Transport par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- dans le but de les attribuer aux salariés et dirigeants du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (options d'achat d'actions, participation des salariés aux résultats, attribution gratuite d'actions) ;
- en vue de leur annulation par voie de réduction de capital dans les limites fixées par la loi ;
- dans la limite de 5% du capital aux fins de les conserver et de les remettre en échange ou en paiement, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la Société, par voie d'offre publique ou autrement ;
- en vue de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et plus généralement toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

• Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société se propose d'acquérir, prix maximum d'achat :

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10% des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 € par action.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 129 M€.

Compte tenu des 283 889 actions déjà détenues directement ou indirectement par la Société au 31 mars 2010, le nombre maximal d'actions que la Société pourrait acquérir dans le cadre de ce programme de rachat d'actions serait de 1 156 582.

• Durée du programme de rachat d'actions

Cette autorisation restera valable dix-huit mois à compter de ce jour, soit jusqu'au 22 mars 2011.

Ce programme n'a pas fait l'objet d'une mise en œuvre à la date du 31 mars 2010.

À l'occasion de l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 13 septembre 2010, un projet de résolution (septième résolution) sera soumis au vote des actionnaires concernant le renouvellement de ce programme de rachat d'actions pour une nouvelle durée de dix-huit mois.

H. CONTRAT D'ANIMATION DU MARCHÉ SUR LE TITRE FAIVELEY TRANSPORT

Depuis le 22 septembre 2009, un contrat de liquidité entre la Société et Oddo Corporate Finance, prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance aux fins d'animation du marché, a été mis en œuvre. Au titre de ce contrat, la Société a mis à disposition d'Oddo 10 000 titres et 500 000 euros.

Au 31 mars 2010, Oddo Corporate Finance a procédé pour le compte de la Société à l'achat de 100 064 titres et à la cession de 101 660 titres. Le prix moyen des titres achetés au cours de l'exercice a été de 57,16 euros et de 57,43 euros pour les titres cédés.

Au 31 mars 2010, la Société détenait 6 550 titres (soit 0,04% de son capital), via le contrat d'animation du marché, pour une valeur de marché de 395 685,50 euros soit une valeur unitaire de 60,41 euros. Les honoraires facturés par la société Oddo en 2009/2010, au titre du contrat d'animation du titre Faiveley Transport, sont de 29 900 euros TTC.

Votre Directoire vous invite, après la lecture du rapport présenté par vos commissaires aux comptes sur ce sujet, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote et dont le texte figure en annexe 5 au présent rapport.

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

Annexe 1	Informations sur les dirigeants sociaux
Annexe 2	Règlement intérieur du Conseil de Surveillance
Annexe 3	Résultats financiers sur les cinq derniers exercices
Annexe 4	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport
Annexe 5	Projets de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FAIVELEY TRANSPORT

AU 31 MARS 2010

1.2.1. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010			31 mars 2009 Net Retraité (*)	31 mars 2009 Net IFRS	31 mars 2008 Net IFRS
		Brut	amortisse- ments et provisions	Net IFRS			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)		-	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition	1	540 013	-	540 013	536 988	535 871	241 369
Immobilisations incorporelles :							
Autres immobilisations incorporelles	2 & 4	78 378	25 425	52 953	48 966	48 966	27 807
Immobilisations corporelles :	3 & 4						
Terrains		5 579	229	5 350	5 331	5 331	4 859
Constructions		76 082	48 535	27 547	30 493	30 493	19 222
Installations techniques		126 556	104 066	22 490	22 553	22 553	15 475
Autres immobilisations corporelles		42 609	31 736	10 873	10 503	10 503	14 428
Actifs financiers non courants :	5						
Titres de participation des sociétés non consolidées		852	622	230	211	211	272
Titres des sociétés mises en équivalence		-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières à long terme		4 624	477	4 147	7 066	7 494	4 174
Actifs d'impôts différés	6	31 591	-	31 591	28 909	28 845	19 496
TOTAL ACTIF NON COURANT (II)		906 284	211 090	695 194	691 020	690 267	347 102
Stocks et en-cours	7	149 313	15 027	134 286	135 821	136 092	118 316
Avances et acomptes versés sur commandes		5 740	-	5 740	8 185	8 185	2 075
Clients et comptes rattachés	9.1	171 579	6 994	164 585	149 548	149 548	149 657
Autres créances d'exploitation	9.2	79 176	-	79 176	61 243	61 243	50 524
Autres créances	9.3	1 586	-	1 586	1 343	1 343	1 577
Actifs d'impôt exigible		6 811	-	6 811	5 938	5 938	5 733
Actifs financiers courants	10	7 370	-	7 370	3 213	3 213	2 296
Investissements à court terme	11	40 946	2	40 944	26 790	26 790	6 186
Disponibilités	11	155 761	-	155 761	137 287	137 287	108 248
Actifs des activités abandonnées/destinées à être vendues		-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF COURANT (III)		618 282	22 023	596 259	529 368	529 639	444 612
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 524 566	233 113	1 291 453	1 220 388	1 219 906	791 714

(*) Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition Ellcon National dans l'année d'affectation (voir Annexe aux comptes consolidés note D.4).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 Retraité (*)	31 mars 2009 IFRS	31 mars 2008 IFRS
Capitaux propres :					
Capital social		14 121	14 073	14 073	12 191
Primes		88 739	86 955	86 955	2 802
Écart de conversion		(14 417)	(36 034)	(36 034)	(8 117)
Réserves consolidées		208 411	173 595	173 595	126 708
Résultat de l'exercice		71 119	51 483	51 483	36 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		367 973	290 072	290 072	169 900
Intérêts des minoritaires :					
Part dans les réserves		5 437	5 349	5 349	95 545
Part dans le résultat		3 256	1 500	1 500	21 312
TOTAL INTÉRÊTS DES MINORITAIRES		8 693	6 849	6 849	116 857
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	13	376 666	296 921	296 921	286 757
Provisions pour risques et charges non courantes	14.1 & 14.2	38 812	42 423	42 423	46 981
Passifs d'impôts différés	6	23 466	20 125	19 745	15 235
Emprunts et dettes financières à long terme	15	369 422	419 984	419 982	45 273
TOTAL PASSIF NON COURANT (II)		431 700	482 532	482 150	107 489
Provisions pour risques et charges courantes	14.3	70 941	62 787	62 882	56 060
Emprunts et dettes financières à court terme	15	73 266	59 421	59 421	64 415
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		100 513	77 863	77 863	68 776
Dettes d'exploitation	17.1	210 354	213 928	213 733	183 857
Passifs d'impôt exigible		13 929	14 625	14 625	19 224
Autres dettes	17.2	14 084	12 311	12 311	5 136
Passifs des activités abandonnées/destinées à être vendues		-	-	-	-
TOTAL PASSIF COURANT (III)		483 087	440 935	440 835	397 468
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 291 453	1 220 388	1 219 906	791 714

(*) Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition Ellcon National dans l'année d'affectation (voir Annexe aux comptes consolidés note D.4).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1.2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d' euros)	Notes	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 IFRS	31 mars 2008 IFRS
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	20	875 948	852 024	692 860
Coût des ventes	21	(628 917)	(609 733)	(494 787)
MARGE BRUTE		247 031	242 291	198 073
Frais administratifs		(68 758)	(73 938)	(60 401)
Frais commerciaux		(46 107)	(38 451)	(34 751)
Frais de recherche et développement		(11 425)	(12 864)	(13 022)
Autres revenus	22	7 684	2 595	4 425
Autres charges	22	(9 574)	(5 135)	(3 961)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		118 851	114 498	90 363
Coût de restructuration		(288)	(455)	(1 896)
Gain/(Perte) sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	23	(316)	(256)	(53)
Autres revenus (charges) non opérationnels		-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		118 247	113 787	88 414
Amortissements inclus dans le résultat d'exploitation	4	15 976	15 364	13 314
Résultat d'exploitation + dotations aux amortissements		134 223	129 151	101 728
Coût de l'endettement financier net		(13 956)	(17 685)	(6 403)
Autres produits financiers		34 396	42 181	17 842
Autres charges financières		(35 978)	(38 941)	(16 501)
RÉSULTAT FINANCIER	24	(15 538)	(14 445)	(5 062)
RÉSULTAT COURANT		102 709	99 342	83 352
Impôts sur les résultats	25	(27 852)	(28 095)	(25 724)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		74 857	71 247	57 628
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		74 857	71 247	57 628
Résultat des activités abandonnées	26	-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		74 857	71 247	57 628
Intérêts minoritaires		3 738	19 764	21 312
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		71 119	51 483	36 316
Nombre d'actions		14 120 822	12 667 172	12 191 670
Résultat net par action en euro :				
Résultat par action		5,04	4,06	2,98
Résultat dilué par action		5,04	4,06	2,98
Résultat net par action en euro - Activités poursuivies :				
Résultat par action		5,04	4,06	2,98
Résultat dilué par action		5,04	4,06	2,98
Résultat net par action en euro - Activités cédées ou en cours de cession				
Résultat par action		0,00	0,00	0,00
Résultat dilué par action		0,00	0,00	0,00

Le calcul du résultat net par action tient compte de la déduction du total des actions propres détenues par Faiveley Transport, soit un total de 283 889 au 31 mars 2010, 331 195 actions au 31 mars 2009 et 337 915 actions au 31 mars 2008.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1.2.3. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers Euros)	Exercice 2009/2010	Exercice 2008/2009	Exercice 2007/2008
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	74 857	71 247	57 628
Écarts de conversion	21 865	(20 957)	(5 175)
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture	(3 232)	(1 256)	-
Écarts actuariels	-	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-	-
Autres ajustements	599	645	832
Impôt sur les autres éléments du Résultat global	-	-	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, APRÈS IMPÔT	19 232	(21 568)	(4 343)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	94 089	49 679	53 285
Dont :			
- part du Groupe	90 115	37 359	33 828
- part des minoritaires	3 974	12 320	19 457

1.2.4. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 IFRS	31 mars 2008 IFRS
Variation de la trésorerie d'exploitation :				
Résultat net part du Groupe		71 119	51 483	36 316
Intérêts minoritaires dans le résultat		3 738	19 764	21 312
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :				
- Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		15 976	15 359	13 314
- Impairment des actifs (y compris écart d'acquisition)		-	5	-
- Variation des provisions		7 106	(7 406)	(12 044)
- Impôts différés		1 273	(1 565)	5 364
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs		335	256	129
- Subventions versées au résultat		(233)	(112)	(65)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-
- Profit de dilution		-	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		99 314	77 784	64 326
Variation du besoin en fonds de roulement	12	(9 160)	28 757	8 098
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		90 154	106 541	72 424
Opérations d'investissement :				
Décassements/acquisitions immobilisations incorporelles		(7 732)	(6 397)	(3 049)
Décassements/acquisitions immobilisations corporelles		(9 269)	(9 741)	(13 028)
Subventions d'investissements encaissées		-	-	-
Encaissements/cessions immobilisations corporelles et incorporelles		163	275	228
Décassements/acquisitions immobilisations financières		(741)	(1 073)	(1 554)
Encaissements/cessions immobilisations financières		520	1 291	7 310
Trésorerie nette provenant des acquisitions de filiales		-	(457 607)	(2 755)
Trésorerie nette provenant des cessions de filiales		-	-	675
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'INVESTISSEMENT		(17 059)	(473 252)	(12 173)
Augmentation de capital ou apports		-	1 875	-
Variation d'actions propres		1 833	(43)	355
Variation des primes d'émission et de fusion		-	85 244	-
Autres variations des capitaux propres (cash flow hedge)		(2 230)	(1 257)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère		(14 069)	(4 269)	(9 744)
Dividendes versés aux minoritaires		-	(590)	(519)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		1 081	392 926	4 458
Remboursement d'emprunts		(30 146)	(46 980)	(34 490)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT		(43 531)	426 906	(39 940)
Incidence de la variation des taux de change		17 033	(30 961)	(4 239)
Incidence de la variation des quasi-disponibilités		(51)	4 256	(1 522)
Augmentation (+) diminution (-) nette de la trésorerie globale		46 546	33 490	14 550
Trésorerie au début de l'exercice		145 180	111 690	97 140
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	11	191 726	145 180	111 690

1.2.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers Euros)	Capital	Primes	Réserves	Écarts de Conversion	Résultat de l'exercice	Total Groupe	Intérêts Minoritaires	TOTAL
SITUATION AU 31 MARS 2007	12 180	7 966	101 311	(5 109)	29 215	145 563	97 860	243 423
Affectation du résultat 2006/2007	-	-	29 215	-	(29 215)	-	-	-
Dividendes distribués	-	(5 509)	(4 235)	-	-	(9 744)	(519)	(10 263)
Emission d'actions (stock options)	11	345	-	-	-	356	-	356
Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Changement de périmètre	-	-	(103)	-	-	(103)	59	(44)
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	-	36 316	36 316	21 312	57 628
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	520	(3 008)	-	(2 488)	(1 855)	(4 343)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	520	(3 008)	36 316	33 828	19 457	53 285
SITUATION AU 31 MARS 2008	12 191	2 802	126 708	(8 117)	36 316	169 900	116 857	286 757
Affectation du résultat 2007/2008	-	-	36 316	-	(36 316)	-	-	-
Dividendes distribués	-	(2 060)	(2 209)	-	-	(4 269)	(590)	(4 859)
Emission d'actions (stock options)	7	186	-	-	-	193	-	193
Actions Propres	-	(229)	-	-	-	(229)	-	(229)
Changement de périmètre	1 875	86 256	13 978	(14 991)	-	87 118	(121 739)	(34 621)
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	-	51 483	51 483	19 764	71 247
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	(1 198)	(12 926)	-	(14 124)	(7 444)	(21 568)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(1 198)	(12 926)	51 483	37 359	12 320	49 679
SITUATION AU 31 MARS 2009	14 073	86 955	173 595	(36 034)	51 483	290 072	6 849	296 921
Affectation du résultat 2008/2009	-	-	51 483	-	(51 483)	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	(14 069)	-	-	(14 069)	-	(14 069)
Emission d'actions (stock options)	63	1 770	-	-	-	1 833	-	1 833
Actions Propres	(15)	14	-	-	-	(1)	-	(1)
Changement de périmètre	-	-	23	-	-	23	(2 130)	(2 107)
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	-	71 119	71 119	3 738	74 857
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	(2 621)	21 617	-	18 996	236	19 232
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(2 621)	21 617	71 119	90 115	3 974	94 089
SITUATION AU 31 MARS 2010	14 121	88 739	208 411	(14 417)	71 119	367 973	8 693	376 666

Au 31 mars 2010, Faiveley Transport détient 283 889 de ses propres actions, soit 1,97% du capital social.

1.2.6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

A. Informations comptables

Faiveley Transport est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Le siège social est situé 143, boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel – 93200 Saint Denis.

Les états financiers consolidés sont arrêtés par le Directoire et sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale.

Les états financiers 2009/2010 ont été arrêtés par le Directoire du 11 juin 2010. Ils ont été présentés et examinés par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 11 juin 2010.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 septembre 2010.

Les états financiers sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

B. Faits marquants

1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

- Changement de dénomination sociale :

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 22 septembre 2009 a entériné le changement de dénomination sociale de Faiveley S.A. qui devient Faiveley Transport, donnant en cela une meilleure identité du Groupe au niveau mondial.

- Modifications au sein de la gouvernance du Groupe :
 - À l'issue de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, le Conseil de Surveillance a élu un nouveau Président, M. François Faiveley cédant sa place à M. Philippe Alfroid. Considérant que cela participait d'une meilleure gouvernance au sein de la société, M. Faiveley a proposé ce choix aux membres du Conseil de Surveillance qui l'ont entériné. M. Faiveley a été élu Vice-Président du Conseil de Surveillance.
 - Le Conseil a par ailleurs nommé M. Thierry Barel membre du Directoire. M. Barel a rejoint le Groupe en juillet 2009 en qualité de Directeur Général adjoint.

Le Directoire se compose désormais de quatre membres : M. Robert Joyeux, Président et Directeur Général, M. Thierry Barel, Directeur Général adjoint, M. Erwan Faiveley et M. Étienne Haumont, Directeur financier du Groupe.

- Par contrat en date du 17 juillet 2009, la société Faiveley Transport a confié au prestataire de services d'investissement Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005 publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 1^{er} avril 2005. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une période initiale allant du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2009 et est prorogé par tacite reconduction par périodes successives identiques de douze mois. Pour la mise en œuvre de contrat, la société a affecté la somme de 500 000 euros et 10 000 titres au compte de liquidité.

2. PLANS D'OPTIONS D'ACHAT ET SOUSCRIPTION D'ACTIONS

- Plan d'options d'achats d'actions du 27 septembre 2005 :

L'Assemblée générale extraordinaire de Faiveley S.A. (renommée Faiveley Transport), qui s'est tenue le 27 septembre 2005, a approuvé la mise en place d'un plan d'options d'achat d'actions à servir par le rachat de 325 000 titres, rachat autorisé avec une valeur maximale de 180 euros (avant division du nominal du titre par 5).

Au 31 mars 2010, les options d'achat accordées, et qui à ce jour ont été ni annulées, ni exercées, portent sur 240 095 actions. Il est à noter que 80 425 options d'achat ont été levées à ce jour (voir infra § E.13.1).

- Plan d'options de souscriptions d'actions du 22 septembre 2009 :

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

C. Principes et méthodes de consolidation

1. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

En application du règlement 1606/2002 de la Communauté Européenne (C.E.), les états financiers consolidés du Groupe Faiveley Transport sont établis en conformité avec les règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'Union européenne.

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire pour l'établissement des comptes consolidés au 31 mars 2010 :

- Changement de présentation :

IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : la principale modification apportée par cette norme révisée concerne la création d'une option permettant :

- soit d'inclure dans le compte de résultat les éléments des produits et charges qui étaient auparavant comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie) ;
- soit de présenter ces éléments dans un nouvel état intitulé « état du résultat global » situé immédiatement après le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour la seconde option et présente désormais un « état du résultat global » dans ses comptes consolidés au 31 mars 2010. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée.

- Changements de méthodes comptables :

– IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » : Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunts. A compter du 1^{er} janvier 2009 et en application de la norme IAS 23 révisée, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est égale ou postérieure au 1^{er} avril 2009. Le Groupe n'a pas identifié de financement attribuable à un actif éligible nouvellement reconnu depuis le 1^{er} avril 2009 dont il conviendrait de capitaliser les intérêts. Ce changement de méthode comptable est sans impact sur les comptes consolidés.

- IFRS 8 (Information sectorielle) qui remplace la norme IAS 14 : La nouvelle norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :
 - qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
 - dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance ; et
 - pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Au regard de ces critères, le Groupe confirme la segmentation retenue pour IAS 14. De ce fait, l'application de la norme n'a pas eu d'impact sur les informations présentées au 31 mars 2010 par le Groupe.

- Les amendements à la norme IFRS 7 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » : ces amendements sont appliqués sur l'exercice clos au 31 mars 2010, et notamment la présentation des actifs et passifs financiers à la juste valeur par niveau hiérarchique.

- Autres normes et amendements

Les autres amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur et qui ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés établis au 31 mars 2010 :

- IAS 1 et IAS 32 amendées – Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations en cas de liquidation ;
- IFRS 2 amendée – Paiements fondés sur des actions - Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- Amendement d'IAS39 et d'IFRS 7 – Reclassement des actifs financiers ;
- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13 – Programme de fidélité clients ;
- IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum et leur interaction ;
- Les autres amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiés en mai 2008.

Autres normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} avril 2010 :

Les autres textes adoptés par l'Union Européenne au 31 mars 2010 décrits ci-dessous et applicables de manière obligatoire aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009 au plus tôt, n'ont pas

été appliqués par anticipation par le Groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés lorsque cette disposition était offerte :

- version révisée IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et amendements en résultant d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » : le nombre important de changements apportés par ces normes peut conduire à des différences significatives entre le traitement des regroupements d'entreprises intervenus avant le 31 mars 2010 et celui applicable aux regroupements qui interviendront ultérieurement ;
- l'amendement à IAS 39 « Instruments financiers : reconnaissance et évaluation » : cet amendement précise les conditions d'éligibilité de certains types de risques à la comptabilité de couverture ;
- l'amendement à IAS 32 « Classification de droit de souscription » d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010 ;
- l'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'investissement net dans une opération à l'étranger », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- l'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009. Le Groupe ne réalisant pas de distribution d'actifs non monétaires, cette interprétation n'est pas applicable aux états financiers consolidés ;
- l'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009.

Normes non encore approuvées par l'Union européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers » : la publication de ce texte constitue la première phase de la refonte de la norme IAS 39 et a pour objet le classement et la valorisation des instruments financiers. La date de première application obligatoire sera le 1^{er} avril 2013 ;
- IFRIC 15 – Accords pour la construction de biens immobiliers, non adoptée par l'Union européenne.

2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Conformément à la norme IAS 27, le contrôle exclusif s'entend par la détention de plus de la moitié des droits de vote ou par tout autre moyen de contrôle de la Société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Faiveley Transport exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Faiveley Transport exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de société intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif, sauf à ce que l'impact soit non significatif pour ce qui concerne le compte de résultat dans le cas des acquisitions réalisées en fin d'exercice.

Les soldes bilantiels et transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les sociétés du Groupe Faiveley Transport, qui sont consolidées, sont répertoriées à la note G.1. La note G.2 détaille les sociétés qui ne sont pas consolidées en raison de leur poids non significatif dans les comptes du Groupe Faiveley Transport.

3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction financière est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction financière revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non-conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- **Comptabilisation de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant (cf. § C.6.1.)**

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de service à long terme est comptabilisé en fonction de l'avancement des contrats (voir infra § C.6.). Des revues de projets sont organisées régulièrement de manière à suivre l'état d'avancement du contrat et sa bonne réalisation. Si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement provisionnée.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction générale des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

- **Évaluation des impôts différés actifs (cf. § C.16.)**

La détermination du montant des impôts différés actifs et passifs ainsi que du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige un jugement de la Direction financière quant à la prise en considération des profits taxables futurs.

- **Évaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés (cf. § C.15.1.)**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs de placement, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge de retraites et avantages assimilés, des gains et pertes actuariels ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

- **Évaluation des actifs corporels et incorporels (cf. § C.9.)**

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au 31 mars ou, plus fréquemment, dès qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés, utilisé pour déterminer la juste valeur des unités génératrices de trésorerie, emploie un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations des flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables, et requiert en conséquence l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont de même nature. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation des faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

- **Évaluation des immobilisations financières**

La méthode d'évaluation des immobilisations financières est présentée au § C.10.3.

- **Stocks et en-cours (cf. § C.12.)**

Les stocks et en-cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en-cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradent au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en-cours pourraient s'avérer nécessaires.

- **Stock-options**

Les options de souscription et/ou d'achat d'actions accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe sont comptabilisées conformément à la norme IFRS 2. Les options sont évaluées à la date d'attribution. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, du prix d'exercice, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue et du prix de l'action. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie en capitaux propres (prime d'émission).

- **Provisions générales**

L'évaluation des autres provisions pour risques et charges est présentée au § C.15.2.

4. MÉTHODE DE CONVERSION

4.1. Conversion des éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date de transaction lors de leur inscription dans les comptes. Lors des arrêts comptables, le résultat de la conversion des soldes en devises au bilan aux cours de clôture est enregistré en résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit en § C.11.

4.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle conformément à la norme IAS 21.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- taux de clôture pour tous les postes du bilan, à l'exception des éléments des capitaux propres qui sont toujours valorisés aux taux historiques (taux de conversion utilisés au moment de l'acquisition de la filiale par le Groupe) ;
- taux moyen de l'exercice pour les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en capitaux propres sous la rubrique « Écart de conversion » pour la part Groupe et au poste d'intérêts minoritaires pour la part des tiers.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en capitaux propres postérieurement au 1^{er} avril 2004, sont reconnues en résultat.

Taux de conversion retenus pour la consolidation

	Taux de clôture			Taux moyen		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Bath thaïlandais	0,022937 €	0,021176 €	0,020087 €	0,020971 €	0,020696 €	0,022361 €
Couronne suédoise	0,102950 €	0,091408 €	0,106417 €	0,096368 €	0,099987 €	0,107474 €
Couronne tchèque	0,039308 €	0,036512 €	0,039471 €	0,038424 €	0,039250 €	0,036855 €
Dollar américain	0,741895 €	0,751428 €	0,632431 €	0,707357 €	0,703601 €	0,705240 €
Dollar australien	0,678380 €	0,520400 €	0,576901 €	0,600070 €	0,549628 €	0,612661 €
Dollar canadien	0,730620 €	-	-	0,649335 €	-	-
Dollar Hong-Kong	0,095554 €	0,096956 €	0,081251 €	0,091219 €	0,090458 €	0,090440 €
Dollar Singapour	0,530166 €	-	-	0,495923 €	-	-
Dollar Taiwan	0,023371 €	-	-	0,021727 €	-	-
Livre sterling	1,123848 €	1,074345 €	1,256597 €	1,128969 €	1,198783 €	1,415743 €
Rial iranien	0,000074 €	-	-	0,000070 €	-	-
Real brésilien	0,415921 €	0,325024 €	0,362529 €	0,378526 €	0,359985 €	0,380184 €
Rouble russe	0,025192 €	-	-	0,025167 €	-	-
Roupie indienne	0,016525 €	0,014839 €	0,015845 €	0,014908 €	0,015256 €	0,017526 €
Won coréen	0,000656 €	0,000543 €	0,000638 €	0,000586 €	0,000585 €	0,000755 €
Yuan chinois	0,108689 €	0,109960 €	0,090192 €	0,103570 €	0,102390 €	0,094691 €
Zloty polonais	0,258578 €	0,213288 €	0,283930 €	0,237863 €	0,266923 €	0,269905 €

5. DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2010.

6. LA PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires des contrats d'une durée inférieure à un an, essentiellement lié à la vente de produits de rechange (« Customer Services »), est comptabilisé lors du transfert de propriété, qui intervient généralement lors de la livraison au client et/ou de la réalisation des prestations de services.

Le chiffre d'affaires des contrats dont la durée dépasse une année est reconnu selon la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11. L'avancement est mesuré soit en rapportant le chiffre d'affaires facturé (livré) au chiffre d'affaires total du contrat, soit en rapportant les coûts engagés (prestations effectuées) au total des coûts estimés pour le contrat.

Le total des coûts estimés à terminaison inclut les coûts directs (comme la matière première, la main d'œuvre et l'ingénierie) relatifs aux contrats. Ces coûts comprennent les coûts engagés et les coûts à venir, y compris les coûts pour garantie et les coûts spécifiques relatifs aux risques considérés comme probables. Les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions sur contrats sont enregistrées dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « coût des ventes » dès lors que les coûts y afférant sont jugés comme probables lors de la revue des contrats.

Les incidences des modifications des conditions de réalisation des contrats ainsi que des modifications de marges à terminaison sont enregistrées dans le compte de résultat en coût des ventes sur l'exercice au cours duquel elles sont identifiées.

Les provisions pour garantie sont évaluées selon les termes contractuels et l'appréciation des risques compte tenu de la connaissance du secteur.

6.2. Résultat opérationnel courant

Il s'agit du résultat dégagé avant coûts de restructuration, gains ou pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et traitements comptables exceptionnels.

6.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et les produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet d'actualisation des provisions à caractère financier ;
- la variation des instruments financiers ;
- le résultat de change sur opérations financières.

6.4. Résultat des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession répondant aux critères de la norme IFRS 5 est présenté dans une rubrique séparée du compte de résultat. Il inclut le résultat net de ces activités pendant l'exercice jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net de la cession elle-même.

6.5. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les titres de l'entreprise consolidante détenus par celle-ci étant portés en déduction des capitaux propres, ces titres sont exclus du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la clôture au 31 mars 2008.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscriptions d'actions dans les conditions prévues par l'IAS 33.45 et suivants.

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

7.1. Écart d'acquisition

Lors de chaque acquisition, le Groupe procède à l'identification et l'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis parmi lesquels figurent notamment les actifs incorporels et corporels, les marques, les stocks, les travaux en cours et l'ensemble des provisions pour risques et charges.

L'écart non affectable entre le prix de revient des titres de sociétés consolidées acquis et la juste valeur des actifs et passifs ainsi évalués est appelé « Écart d'acquisition ». Lorsque cet écart est négatif, il est immédiatement reconnu en résultat. Lorsque cet écart est positif, il est inscrit au bilan.

Acquisitions d'intérêts minoritaires dans des entreprises déjà intégrées globalement :

Le Groupe a pris l'option de comptabiliser un écart d'acquisition complémentaire qui correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés que ces titres représentent.

Traitement comptable des options de vente sur intérêts minoritaires :

Par analogie avec le traitement comptable retenu pour l'acquisition des intérêts minoritaires et dans l'attente de l'entrée en vigueur des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée, le Groupe a pris l'option de comptabiliser un écart d'acquisition complémentaire dans le cadre du traitement comptable des options de vente sur intérêts minoritaires (voir infra § 10.6).

7.2. Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les actifs incorporels (principalement des marques) résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée en général sur la base d'évaluations externes dès lors qu'elles sont significatives.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception de celles à durée de vie indéfinie, sont amorties linéairement selon la durée de vie estimée de ces actifs, soit :

Logiciels	amortis linéairement de 1 à 3 ans
Brevets	amortis linéairement de 5 à 15 ans
Frais de développement	amortis linéairement sur 3 ans, lorsqu'ils sont évalués à la juste valeur.

7.3. Immobilisations incorporelles générées en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge au moment où elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et évaluables de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a la ferme intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

Les projets de développement capitalisés sont amortis linéairement sur 3 ans.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées suite à une acquisition de titres de société consolidée. Les amortissements sont calculés au niveau des composants ayant des durées d'utilisation

distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

Constructions	15 à 25 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériels et équipements industriels	5 à 20 ans
Outils	3 à 5 ans
Matériels de transport	3 à 4 ans
Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans

Contrats de location

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les contrats de locations dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

9. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Les immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Les tests sont réalisés aux niveaux des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquels ces actifs peuvent être affectés. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. L'évaluation réalisée s'appuie essentiellement sur le plan du Groupe à 3 ans. Les flux au-delà sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable.

La valeur recouvrable est la somme des flux actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Le taux d'actualisation est déterminé en utilisant le coût moyen pondéré du capital du secteur.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

En cas d'indice de reprise de valeur, cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Au sens des normes IAS 32 et 39, les actifs et passifs financiers recouvrent les créances et dettes d'exploitation, les prêts et créances

financières, les titres de participation dans des sociétés non consolidées, les placements, les emprunts et autres passifs financiers ainsi que les instruments dérivés.

À la date d'entrée au bilan, l'instrument financier est évalué à sa juste valeur, corrigé des frais d'émission :

- la juste valeur telle que définie par la norme correspond en général (voir cas particuliers ci-dessous) à la valeur de la transaction ;
- par frais d'émission, la norme entend l'ensemble des coûts accessoires directement attribuables à l'acquisition ou la mise en place des instruments financiers.

Les cas particuliers pour lesquels la juste valeur ne correspond pas à la juste valeur à l'entrée au bilan correspondent aux prêts, emprunts, créances et dettes d'exploitation non rémunérés ou assortis de taux bonifiés. Au cas présent, la juste valeur résulterait de l'actualisation au taux du marché majoré d'une prime de risque des flux de trésorerie liés à l'instrument financier.

Lors des arrêts comptables ultérieurs, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés soit selon la méthode du coût amorti, soit à leur juste valeur en fonction de la catégorie d'actifs ou de passifs à laquelle ils appartiennent.

Le traitement comptable des actifs et passifs financiers identifiés est le suivant :

10.1. Créances et dettes d'exploitation

Conformément à la norme IAS 11, les en-cours sur contrats à long terme sont assimilés à des créances clients.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'une créance. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte doit être comptabilisé en résultat.

Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée doit être reprise pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est enregistrée en résultat.

S'agissant des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Dans le cadre d'un programme de cession de créances d'exploitation, une analyse sur le transfert des risques et avantages liés aux créances doit être menée au titre de l'IAS 39 (risque de crédit et risque de taux principalement) :

- si l'essentiel des risques et avantages est cédé, les créances sont sorties du bilan en contrepartie de la trésorerie reçue ;
- si l'essentiel des risques et avantages est conservé, les créances sont conservées au bilan en contrepartie de l'inscription d'une dette au

passif ; l'opération est traduite comptablement comme un emprunt garanti par des créances ;

– si les risques et avantages relatifs à une portion de créances sont conservés, de la même manière que précédemment, les créances sont maintenues à l'actif à hauteur de cette portion.

10.2. Prêts et créances financiers

Ces instruments financiers sont également comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs selon les mêmes principes que ceux décrits en note C.10.1. La perte de valeur est enregistrée en résultat. Les reprises de valeur sont constatées également en résultat.

10.3. Titres de participation dans des sociétés non consolidées

Ces instruments sont analysés comme des actifs disponibles à la vente. Il s'agit de titres non cotés où la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, la valeur comptable correspond donc à leur coût d'acquisition.

En cas d'indice objectif d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), la perte est reconnue en résultat et ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur sauf lors de la cession de la participation.

10.4. Disponibilités, valeurs mobilières de placement et équivalent de trésorerie

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement présentées au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus ainsi que les titres négociables sur ces marchés officiels. Ces instruments à court terme sont composés uniquement de OPCVM monétaires. Ils sont considérés par le Groupe comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Pour un investissement à court terme (échéance inférieure à 3 mois) et très liquide, on peut supposer que sa juste valeur est égale à son montant comptabilisé (intérêts capitalisés compris). En conséquence, il pourra être qualifié d'équivalent de trésorerie.

10.5. Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont enregistrés au coût amorti.

10.6. Options de vente détenues par les actionnaires minoritaires des filiales du Groupe

Conformément à la norme IAS 32, les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires des filiales du Groupe sont portées en dettes financières lorsqu'il n'y a pas de transfert de risques et avantages à l'entreprise consolidante.

Le montant inscrit au bilan correspond à la juste valeur de ces intérêts minoritaires à la date de clôture de l'exercice, évaluée selon la méthode des cash-flows futurs prévisionnels actualisés. Elle est révisée chaque année.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation en dettes financières par la contrepartie :

– d'une annulation des intérêts minoritaires correspondants ;

– et, pour l'excédent, d'une augmentation des écarts d'acquisition affectés aux sociétés concernées.

Les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une augmentation de l'écart d'acquisition.

Les variations de la juste valeur des options, à l'exception des effets d'actualisation portés en résultat, sont également comptabilisées par contrepartie des écarts d'acquisition.

11. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des «swaps» de taux d'intérêt et des contrats d'achat et vente à terme de devises. Le Groupe peut également utiliser des contrats de «caps», « floors », et options.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. La gestion du risque de change est assurée de manière centralisée par la Trésorerie de la maison-mère et comporte deux volets :

– la gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain) ;

– la gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain).

Le Groupe a pour politique de couvrir la totalité des transactions futures anticipées dans chaque devise importante.

Risque de taux

Le Groupe gère son risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt en recourant à des «swaps» ou des « caps » de taux variable contre fixe, ainsi que des « tunnels ». Sur le plan économique, ces « swaps » ou « caps » de taux d'intérêt ont pour effet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe. Il peut être amené à utiliser également des instruments structurés qui ne sont pas qualifiés comptablement de couverture.

Une description détaillée concernant les risques de change et risques de taux est présentée à la note E.16. des annexes : Instruments financiers et gestion des risques financiers.

Règles générales de comptabilisation des instruments dérivés

La majeure partie des instruments dérivés utilisés par le Groupe est qualifiée comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couvertures sont documentées conformément aux principes de la norme IAS 39. Dans la pratique, les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture par le Groupe Faiveley Transport sont les suivants :

– options de change couvrant des appels d'offre ;

– « swap » de taux structurés.

Les instruments dérivés de couverture sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur des instruments dérivés dépend des trois classifications suivantes :

• Couverture de juste valeur : les variations de juste valeur du dérivé sont constatées en résultat et viennent compenser, à hauteur de la part efficace, les variations de juste valeur du sous-jacent (actif, passif ou engagement ferme), également comptabilisées

en résultat. Les opérations de change à terme et les «swaps» de change qui couvrent les contrats commerciaux et les actifs et passifs financiers libellés en devises étrangères sont considérés comme des couvertures de juste valeur.

• Couverture de flux futurs : les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres pour la partie efficace et sont reclassées en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier. La partie inefficace est enregistrée directement en résultat financier. Les instruments dérivés de taux d'intérêts ainsi que les couvertures de change des flux budgétaires sont considérés comme des couvertures de flux futurs.

• Dérivés de transaction : les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées en résultat financier.

12. STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS

Les stocks et en-cours comprennent matières premières, en cours de production et produits finis. Ils sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de réalisation nette estimée.

Les matières premières sont évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur prix de revient. Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent.

Des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques d'obsolescence.

13. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET AUX ABANDONS D'ACTIVITÉ

Conformément au référentiel IFRS, le total des actifs et passifs destinés à être cédés est présenté distinctement au bilan sans compensation. Le résultat net après impôt des activités abandonnées figure sur une ligne unique dans le compte de résultat.

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties. Elles sont évaluées au plus faible de la valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession.

14. ACTIONS PROPRES

Les actions de la société mère Faiveley Transport détenues par les filiales ou par elle-même, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

15.1. Provisions pour retraite et autres engagements envers les salariés

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe Faiveley Transport participe à des régimes de retraites, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, le salaire et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

• Avantages postérieurs à l'emploi – prestations définies

Après leur départ à la retraite, les salariés du Groupe perçoivent des prestations (rentes ou indemnités) qui sont financées par certaines sociétés du Groupe. Ces régimes à prestations définies concernent principalement le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie.

Au Royaume-Uni et en Allemagne, ces régimes concernent principalement des plans de retraites supplémentaires. Au Royaume-Uni, les engagements sont préfinancés par des actifs de régimes.

En France, la législation octroie aux salariés une indemnité de fin de carrière dont le montant varie en fonction de la convention collective, de l'ancienneté et du salaire final. Cette indemnité est payée par l'employeur au moment du départ à la retraite.

En Italie, la législation prévoit le versement par les sociétés du « Trattamento di fine rapporto » ou TFR au profit des salariés. Il est financé par une cotisation de 7,4% à la charge de l'employeur et est accumulé de manière à offrir une indemnité au salarié au moment de son départ de l'entreprise. L'impact de réforme des TFR a été pris en compte au 31 mars 2008.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'hypothèses actuarielles (telles que le taux d'actualisation, le taux de progression des salaires, les tables de mortalité...).

Les écarts actuariels (dus aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience) sont comptabilisés selon la méthode du corridor. Ils sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité pour leur partie excédant 10% du maximum entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de régime.

• Avantages postérieurs à l'emploi – cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge dans l'exercice où elles sont encourues.

• Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme concernent principalement l'Allemagne (primes de jubilés et régimes de pré-retraite) et la France (médailles du travail).

Pour ce type de régimes, les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de l'exercice dans lequel ils sont survenus.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est ventilée en coût des ventes et en frais de structure en fonction de la répartition des effectifs de la Société.

15.2. Autres provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe Faiveley Transport comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut-être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements hors-bilan.

Ces provisions sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus, de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis. Elles couvrent en particulier :

- des dépenses probables de service après-vente correspondant aux garanties mécaniques ;
- des dépenses probables à engager dans le cadre des garanties contractuelles au titre de risques industriels. L'appréciation du montant des provisions à constituer est basée sur la complexité

- technique des produits, leur caractère innovant, l'éloignement géographique... ;
- des risques pour litiges ;
 - des pertes à terminaison pour la partie excédant les sommes dues par les clients ;
 - des coûts de restructuration dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Ces provisions sont actualisées dès lors que l'impact est significatif et évaluable de façon fiable.

Les provisions pour garanties sont calculées selon un pourcentage lié au type de produit fabriqué et au retour d'expérience sur sa fiabilité dans le temps. Les pourcentages varient de 1% à 6% selon les produits et sont appliqués sur le chiffre d'affaires réalisé, projet par projet.

16. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat consolidé et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions.

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, réalisés en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Les impôts différés sont calculés à partir de la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe réalisera des bénéfices imposables l'exercice suivant sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés actifs non reconnus au moment de l'acquisition de filiales qui ont enregistré des pertes fiscales avant leur acquisition, sont comptabilisés lors de la réalisation des économies d'impôt, en réduction de l'écart d'acquisition conformément à IFRS 3.

17. INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace désormais la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Au regard des critères définis par IFRS 8 (voir supra § C.1.) et compte tenu de l'organisation interne du Groupe et de la structure du marché, le Groupe a retenu, en application de la norme IFRS 8, une présentation similaire à celle d'IAS 14. Par ailleurs, il a été jugé pertinent de maintenir une information géographique.

De ce fait, l'application d'IFRS 8 n'a pas eu d'impact sur les informations présentées au 31 mars 2010 par le Groupe.

L'information sectorielle est présentée dans la note E.19.

18. MÉCANISMES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIONNARIAT

Les managers anciens actionnaires de Faiveley Management (« Manager FM ») et de Faiveley M2 (« Managers FM2 ») ont souscrit les engagements suivants concernant leur participation au capital de Faiveley Transport (anciennement nommée Faiveley S.A.).

• Engagements des Managers FM

Les managers FM ont tous consenti un engagement de « lock-up » portant sur la totalité de leurs actions Faiveley Transport sur 2 ans et les deux tiers de leurs actions sur 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un manager FM d'un bloc de plus de 10 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

• Engagements des Managers FM2

Chacun des managers FM2 a conclu avec Faiveley Transport une promesse unilatérale de vente des actions Faiveley Transport au profit de Faiveley Transport, exerçable en cas de cessation de ses fonctions au sein du Groupe Faiveley Transport.

Les managers FM2 ont tous consenti un engagement de « lock-up » portant sur la totalité de leurs actions Faiveley Transport pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un manager FM2 d'un bloc de plus de 3 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

D. Évolution du périmètre de consolidation

1. SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT CRÉÉES

– Faiveley Transport Canada (projet Tramway Toronto).

– Faiveley Transport Metro Technology Singapore et Faiveley Transport Metro Technology Taiwan (Activité Portes Palières).

– FMRP (joint venture de fabrication d'équipements de freinage au Moyen-Orient).

2. ACQUISITIONS

Néant.

Récapitulatif des acquisitions sur les trois derniers exercices :

Sociétés acquises	Principale activité	Date d'acquisition	% de détention	Coût de l'acquisition
2008/2009 :				
Faiveley Transport Gennevilliers	Conception des matériaux de friction frittés	1 ^{er} avril 2008	100%	24 400 K€
Elcon National Inc.	Composants freins	31 juillet 2008	100%	71 000 KUSD
2007/2008 :				
Nowe GmbH	Systèmes de sablage	1 ^{er} janvier 2008	75%	1 959 K€
Shijiazhuang Jiayang Precision Machinery Co. Ltd	Production de compresseurs	20 décembre 2007	50%	854 K€

3. CESSIONS ET SORTIES DE PÉRIMÈTRE

Néant.

4. ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION DANS LE DÉLAI D'AFFECTATION

• Faiveley Transport – rachat des parts minoritaires

Le 23 décembre 2008, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé le rachat par la société Faiveley S.A. de l'intégralité des parts minoritaires (directes et indirectes) de sa filiale Faiveley Transport.

• Détail du calcul de l'écart d'acquisition lié au rachat des parts minoritaires :

(en milliers d'euros)	Montant au 31 mars 2009	Ajustements dans les délais d'affectation	Montant au 1 ^{er} avril 2009
Prix d'acquisition des titres :	383 767	–	383 767
Frais d'acquisition (honoraires) :	2 963	195	3 158
Part des capitaux propres acquis :	(121 148)	–	(121 148)
Écart d'acquisition	265 583	195	265 778

• Impact de l'entrée de périmètre de Elcon National :

	Elcon National (*)				
	Valeur comptable	Ajustements	Juste valeur	Ajustements dans les délais d'affectation de l'écart d'acquisition	Juste valeur au 1 ^{er} avril 2009
Actifs non courants :					
Immobilisations	7 190	5 120	12 310	–	12 310
Impôts différés actifs	511	3 562	4 073	54	4 127
Actifs courants :					
Stocks	7 358	73	7 431	(231)	7 200
Créances d'exploitation	6 669	–	6 669	–	6 669
Autres créances	892	(362)	530	–	530
Disponibilités	1 146	–	1 146	–	1 146
Passifs non courants :					
Provisions non courantes	–	–	–	–	–
Impôts différés passif	–	(2 599)	(2 599)	(324)	(2 923)
Dettes financières à LT	(1 559)	–	(1 559)	–	(1 559)
Passifs courants :					
Provisions courantes	(430)	(5 544)	(5 974)	81	(5 893)
Dettes financières à CT	(429)	(10)	(438)	–	(438)
Dettes d'exploitation	(2 200)	51	(2 149)	–	(2 149)
Autres dettes	–	–	–	–	–
TOTAL	19 148	292	19 440	(420)	19 020
Coûts d'acquisition			(972)	–	(972)
Écarts d'acquisition			24 393	786	25 179
Coût de l'acquisition			42 861	366	43 227

(*) montants en K€ convertis au taux de conversion à la date d'acquisition (31 juillet 2008) : 0,640574 €.

Ces comptes ont été arrêtés en conformité avec les normes IFRS. Il n'a pas été identifié de différence significative sur la juste valeur des montants figurant ci-dessus.

• **Évolution de l'écart d'acquisition de la société Ellcon National :**

Le montant de l'écart d'acquisition de Ellcon National est passé de 24 393 K€ au 31 mars 2009 à 25 179 K€ au 1er avril 2009, soit une augmentation de 786 K. Cette augmentation résulte des postes suivants :

Stocks	- 231 K€
Provisions pour garanties	+ 81 K€
Incidences des impôts différés	- 270 K€

**E. Notes et tableaux complémentaires
(en milliers d'euros)**

1. ÉCARTS D'ACQUISITION

Pour élargir sa gamme de produits, le Groupe Faiveley Transport a procédé à des acquisitions de sociétés spécialisées. Il s'agit

essentiellement du Groupe Sab Wabco (acquis en 2004) pour les produits freins et coupleurs, de la société Faiveley Transport NSF (acquise en 2005) pour les équipements de climatisation, de la société Espas (acquise en 2006) pour des produits électroniques, de la société Nowe GmbH (acquise en 2008) pour la conception des systèmes de sablage, de la société Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd (acquise en 2007 à 50%) pour le développement et la production de compresseurs, de la société Ellcon National (acquise en 2008) pour les composants de freins pour le marché du fret ferroviaire et de l'achat de l'activité de fabrication de plaquettes de freins frittés de Carbone Lorraine le (1^{er} avril 2008). Lors de ces acquisitions, le Groupe a alloué les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie aux sociétés concernées. L'allocation de ces écarts d'acquisition n'a pas été modifiée depuis.

Lors du rachat, par Faiveley Transport (anciennement Faiveley S.A.), de l'intégralité des actionnaires minoritaires directs et indirects de sa filiale Faiveley Transport, un écart d'acquisition a été constaté dans les comptes.

Au 31 mars 2010, la situation des écarts d'acquisition non affectés est la suivante :

	Brut	Cumul pertes de valeur	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Groupe Sab Wabco	219 604	-	219 604	219 997	220 751
Minoritaires Faiveley Transport	265 778	-	265 778	265 583	-
Faiveley Transport NSF	10 057	-	10 057	10 057	10 057
Ellcon National	29 162	-	29 162	28 614	-
Groupe Espas	6 061	-	6 061	6 061	6 061
Nowe GmbH	4 757	-	4 757	1 978	2 043
Faiveley Transport Gennevilliers	1 013	-	1 013	1 013	-
Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	102	102	102
Autres	3 479	-	3 479	2 466	2 355
TOTAL	540 013	-	540 013	535 871	241 369

Variation 2009/2010

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Test de dépréciation	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Groupe Sab Wabco	219 997	-	-	-	-	(393) ⁽¹⁾	219 604
Minoritaires Faiveley Transport	265 583	195	-	-	-	-	265 778
Faiveley Transport NSF	10 057	-	-	-	-	-	10 057
Ellcon National	28 614	922	-	-	-	(375) ⁽²⁾	29 161
Groupe Espas	6 061	-	-	-	-	-	6 061
Nowe GmbH	1 978	-	-	-	-	2 779 ⁽³⁾	4 757
Faiveley Transport Gennevilliers	1 013	-	-	-	-	-	1 013
Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	-	-	-	-	102
Autres	2 466	-	-	-	-	1 014 ⁽³⁾	3 480
TOTAL	535 871	1 117	-	-	-	3 025	540 013

(1) Cette variation correspond à la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco (Faiveley Transport do Brasil, Faiveley Transport Birkenhead Ltd et Sab Wabco Investments Ltd.) et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport.

(2) Écart de conversion sur écart d'acquisition d'Ellcon National (39 307 USD).

(3) Augmentation des écarts d'acquisition de Nowe GmbH et de Faiveley Transport Lekov a.s. liée à l'enregistrement des options de vente de titres détenus par les minoritaires.

Variation 2008/2009

	Brut 1 ^{er} avril 2008	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Test de dépréciation	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2009
Groupe Sab Wabco	220 751	-	-	-	-	(754) ⁽¹⁾	219 997
Minoritaires Faiveley Transport	-	-	265 583	-	-	-	265 583
Faiveley Transport NSF	10 057	-	-	-	-	-	10 057
Ellcon National	-	-	28 614	-	-	-	28 614
Groupe Espas	6 061	-	-	-	-	-	6 061
Nowe GmbH	2 043	(65)	-	-	-	-	1 978
Faiveley Transport Gennevilliers	-	-	1 013	-	-	-	1 013
Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	-	-	-	-	102
Autres	2 355	-	298	-	-	(187)	2 466
TOTAL	241 369	(65)	295 508	-	-	(941)	535 871

(1) Cette variation correspond à la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco (Faiveley Transport do Brasil, Faiveley Transport Birkenhead Ltd et Sab Wabco Investments Ltd.) et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport.

Le Groupe a procédé à une revue de la valeur inscrite au bilan au 31 mars 2010 des écarts d'acquisition et autres immobilisations. Cette revue a été faite par groupe d'actifs nets appartenant à une même activité sur la base des flux de trésorerie attendus de ces actifs tels que déterminés dans le cadre d'une réflexion stratégique matérialisée en particulier par l'établissement du budget et du plan pluri-annuel.

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires correspondent à la visibilité des marchés sur trois ans (carnet de commandes), puis à hauteur de 2,5% pour les deux années suivantes. Au delà de cinq ans et à l'infini, le taux de croissance retenu est de 1,5%, ce qui est une hypothèse relativement prudente par rapport aux taux de croissance attendu sur ce marché.

La détermination du « Free cash flow » intègre les données normatives de l'entreprise en terme de variation du BFR et d'investissements.

Le WACC (Weighted Average Cost of Capital) de référence avant impôt est de 10,8% pour la zone euro, et 11,7% pour les USA. Il est calculé avec des paramètres correspondants :

- Aux données du marché :
 - taux sans risque OAT 10 ans (3,046%) ;
 - beta endetté du secteur (0,62) ;
 - prime de risque du marché (11,3% pour la zone euro et 3,24% pour la zone US).
- Aux paramètres de l'entreprise :
 - coût estimé de la dette : 3,10% pour l'exercice 2009/2010 (couvertures et marge incluses) ;
 - ratio capitaux propres / dettes constatées à la clôture ;
 - un taux d'impôt normatif de 33,33%.

La valeur inscrite au bilan au 31 mars 2010 des écarts d'acquisition et autres immobilisations, regroupés avec les autres actifs nets par activité a été comparée à la valeur d'usage calculée en utilisant la méthode décrite ci-dessus et n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

Une variation de 10% du taux d'actualisation (ou d'une autre hypothèse clé) ne modifierait pas le résultat du test de dépréciation.

2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Frais d'établissement et de recherche	14 450	6 952	7 498	5 043	4 832
Concessions, brevets, licences	41 320	16 748	24 572	25 949	22 176
Fonds de commerce	12 511	-	12 511	12 483	25
Autres immobilisations incorporelles	10 097	1 725	8 372	5 491	774
TOTAL	78 378	25 425	52 953	48 966	27 807

Au 31 mars 2010, le détail des immobilisations incorporelles est le suivant :

- Frais d'établissement et de recherche : il s'agit uniquement de coûts de développement engagés dans le cadre de la recherche et respectant les critères d'activation en IFRS. Ces coûts sont amortis sur une durée de 3 ans maximum.

- Concessions, brevets, licences : ce poste comprend principalement la marque Sab Wabco qui a fait l'objet d'une valorisation au 31 mars 2005, lors de l'acquisition du Groupe Sab Wabco (20 000 K€), des brevets acquis lors du rachat de l'activité freins frittés de Carbone Lorraine (4 000 K€), et des logiciels informatiques amortis sur une durée maximale de 5 ans.

– Fonds de commerce : ce poste correspond essentiellement au fonds de commerce généré lors de l'achat de l'activité freins de Carbone Lorraine (12 457 K€).

– Autres immobilisations incorporelles : ce poste comprend principalement les coûts déjà engagés pour un montant de 8 098 K€,

correspondant à la mise en place du projet Moving Forward, important programme d'intégration des systèmes d'information, lancé en 2007, et dont l'objectif est l'optimisation des organisations, des processus industriels, des outils et de partage des données techniques au sein du Groupe Faiveley Transport.

Variation 2009/2010

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Frais d'établissement et de recherche	10 601	-	3 776 ⁽¹⁾	-	73	14 450
Concessions, brevets, licences	40 601	-	598	(14)	135	41 320
Fonds de commerce	12 483	-	28	-	-	12 511
Autres immobilisations incorporelles	7 107	-	3 329	(215)	(124)	10 097
TOTAL	70 792	-	7 731	(229)	84⁽²⁾	78 378⁽³⁾

(1) Coûts de développement immobilisés durant l'exercice.

(2) Dont impact écarts de change 270 K€ et virements de poste à poste (186) K€.

(3) Dont écart d'acquisition affecté : - Marques et brevets : 20 000 K€
- Frais de développement : 962 K€

Variation 2008/2009

	Brut 1 ^{er} avril 2008	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2009
Frais d'établissement et de recherche	8 713	-	1 988 ⁽¹⁾	(92)	(8)	10 601
Concessions, brevets, licences	34 756	4 360	1 634	(148)	(1)	40 601
Fonds de commerce	25	12 458	-	-	-	12 483
Autres immobilisations incorporelles	2 187	-	2 477	(72)	2 515	7 107
TOTAL	45 681	16 818	6 099	(312)	2 506⁽²⁾	70 792⁽³⁾

(1) Coûts de développement immobilisés durant l'exercice.

(2) Dont impact écarts de change (46) K€ et virements de poste à poste 2 552 K€.

(3) Dont écart d'acquisition affecté : - Marques et brevets : 20 000 K€
- Frais de développement : 962 K€

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Terrains	5 579	229	5 350	5 331	4 859
Constructions	76 082	48 535	27 547	30 493	19 222
Installations techniques	126 556	104 066	22 490	22 553	15 475
Autres immobilisations	41 170	31 736	9 434	9 454	8 493
Immobilisations en cours	1 439	-	1 439	1 049	5 936
TOTAL	250 826	184 566	66 260	68 880	53 985

Variation 2009/2010

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Terrains	5 556	-	-	-	-	23	5 579
Constructions	76 213	-	-	930	(513)	(548)	76 082
Installations techniques	120 102	-	-	4 689	(1 281)	3 046	126 556
Autres immobilisations corporelles	38 542	-	-	2 481	(1 012)	1 159	41 170
Immobilisations en cours	1 049	-	-	1 165	(33)	(742)	1 439
TOTAL	241 462	-	-	9 265	(2 839)	2 938⁽¹⁾	250 826⁽²⁾

(1) Dont 2 898 K€ liés aux écarts de change et 40 K€ liés aux virements de poste à poste.

(2) Dont écarts d'évaluation : - Terrains : 1 458
- Bâtiments : 5 733
- Constructions : 2 818
- Installations techniques : 1 019
TOTAL : 11 028

Variation 2008/2009

	Brut 1 ^{er} avril 2008	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2009
Terrains	5 079	-	408	16	-	53	5 556
Constructions	62 346	-	9 772	1 098	(277)	3 274	76 213
Installations techniques	100 775	-	15 683	4 755	(2 424)	1 313	120 102
Autres immobilisations corporelles	34 640	106	1 523	3 434	(1 322)	161	38 542
Immobilisations en cours	5 936	-	-	610	(29)	(5 468)	1 049
TOTAL	208 776	106	27 386⁽¹⁾	9 913	(4 052)	(667)⁽²⁾	241 462⁽³⁾

(1) Concerne principalement l'entrée de périmètre d'Ellicon National (cf § D.4).

(2) Dont 1 885 K€ liés aux écarts de change et (2 552) K€ liés aux virements de poste à poste.

(3) Dont écarts d'évaluation : - Terrains : 1 436
- Bâtiments : 5 807
- Constructions : 2 818
- Installations techniques : 1 019
TOTAL : 11 080

Immobilisations en location financement

Le détail des immobilisations en location financement est le suivant :

	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Licences informatiques	1 079	-	1 079	1 079	1 079
Terrains	925	-	925	925	925
Constructions	9 070	5 770	3 300	3 467	3 679
Installations techniques	416	353	63	116	111
Matériel de transport	52	-	52	-	-
TOTAL	11 352	6 123	5 229	5 587	5 794

4. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Variation 2009/2010

	Montant au 1 ^{er} avril 2009	Variation de périmètre	Dotations	Diminutions /Autres mouvements	Montant au 31 mars 2010
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement et de recherche	5 558	-	1 394	-	6 952
Concession, brevets, licence	14 652	-	1 991	105	16 748
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 616	-	119	(10)	1 725
Terrains	225	-	4	-	229
Constructions	45 720	-	3 185	(370)	48 535
Installations techniques	97 549	-	6 216	301	104 066
Autres immobilisations corporelles	29 088	-	3 067	(419)	31 736
TOTAL	194 408	-	15 976	(393)⁽¹⁾	209 991

(1) Dont écarts de conversion : 2 172K€, et sorties d'immobilisations : (2 565) K€.

Variation 2008/2009

	Montant au 1 ^{er} avril 2008	Variation de périmètre	Dotations	Diminutions /Autres mouvements	Montant au 31 mars 2009
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement et de recherche	3 881	-	1 769	(92)	5 558
Concession, brevets, licence	12 580	329	2 044	(301)	14 652
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 413	-	176	27	1 616
Terrains	220	-	5	-	225
Constructions	43 124	-	2 667	(71)	45 720
Installations techniques	85 300	8 640	5 937	(2 328)	97 549
Autres immobilisations corporelles	26 147	1 299	2 767	(1 125)	29 088
TOTAL	172 665	10 268	15 365	(3 890)⁽¹⁾	194 408

(1) Dont écarts de conversion : (55) K€, et sorties d'immobilisations : (3 835) K€.

5. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Titres de participation des sociétés non consolidées ⁽¹⁾	852	622	230	211	272
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 624	477	4 147	7 494	4 174
TOTAL	5 476	1 099	4 377	7 705	4 445

(1) le détail des sociétés non consolidées est présenté dans la note G.2.

Variation 2009/2010

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Titres de participation des sociétés non consolidées	763	-	-	-	89	852
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	8 112	(430)	284	(2 914)	(428)	4 624
TOTAL	8 875	(430)	284	(2 914)	(339)⁽¹⁾	5 476

(1) Dont 446 K€ liés aux écarts de conversion et (785) K€ liés à des virements de poste à poste.

Variation 2008/2009

	Brut 1 ^{er} avril 2008	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2009
Titres de participation des sociétés non consolidées	915	(37)	-	-	(115)	763
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 028	2 935	796	(735)	88	8 112
TOTAL	5 943	2 898	796	(735)	(27)⁽¹⁾	8 875

(1) Dont 202 K€ liés aux écarts de conversion et (229) K€ liés à des virements de poste à poste.

Évolution des dépréciations des actifs financiers non courants :

	Dépréciation au 1 ^{er} avril	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Autres Mouvements	Dépréciation au 31 mars
31 mars 2010	1 170	-	-	(236)	165	1 099
31 mars 2009	1 497	-	100	(285)	(142)	1 170
31 mars 2008	1 917	-	6	(3)	(423)	1 497

Echéancier des autres immobilisations financières :

	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009	TOTAL 31 mars 2008
Autres titres immobilisés	7	-	7	7	8
Prêts	515	638	1 153	1 286	1 725
Dépôts et garanties versés	402	253	655	1 415	1 314
Créances financières diverses ⁽¹⁾	2 387	422	2 809	5 404	1 981
TOTAL	3 311	1 313	4 624	8 112	5 028

(1) Détail des créances financières diverses :

- Crédit vendeur sur vente société SW KP GmbH	-	190	443
- Créance sur vente de terrain à la société Cyrela (Brésil)	2 365	1 679	1 368
- Garantie de passif sur risques (filiale Ellcon National)	-	3 073	-
- Autres	444	462	170
TOTAL	2 809	5 404	1 981

6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Variation 2009/2010

	Montant au 1 ^{er} avril 2009	Variation de périmètre et correction écart d'acquisition à l'ouverture ⁽¹⁾	Impact compte de résultat	Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2010
Provisions sur stocks	2 118	100	(368)	133	1 983
Provisions clients et autres créances	1 284	-	173	11	1 468
Provisions sur contrats	7 369	(35)	945	60	8 339
Provisions pour restructuration	282	-	(6)	(6)	270
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	3 013	-	166	46	3 225
Autres provisions et retraitements	7 311	-	2 816	37	10 164
Méthode à l'avancement (IAS 11)	614	-	996	-	1 610
Elimination des marges en stock (Intra-Groupe)	1 126	-	282	23	1 431
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	5 112	-	(2 430)	-	2 682
Crédit baux	73	-	1	5	79
Pertes fiscales reportables	10 693	-	(1 832)	621	9 482
Pertes fiscales reportables non reconnues ⁽¹⁾	(10 150)	-	1 561	(553)	(9 142)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS – ACTIF (a)	28 845	65	2 304	377	31 591
Provisions sur stocks	634	-	540	17	1 191
Provisions clients et autres créances	31	-	9	-	40
Provisions sur contrats	1 059	-	(119)	-	940
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	129	-	2	-	131
Autres provisions et retraitements	7 607	380	79	120	8 186
Provisions réglementées	1 152	-	20	-	1 172
Méthode à l'avancement (IAS 11)	496	-	(177)	14	333
Capitalisation des coûts de développement	1 529	-	662	-	2 191
Marque Sab Wabco	5 600	-	-	-	5 600
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	1 109	-	2 148	-	3 257
Crédit baux	399	-	20	6	425
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS – PASSIF (b)	19 745	380	3 184	157	23 466
Impacts sur écart d'acquisition ⁽²⁾ (c)			(393)		
Impact compte de résultat (a)-(b)+(c)			(1 273)		

(1) Montant des impôts différés actifs relatifs à des déficits fiscaux et non reconnus en raison de leur risque d'irrecouvrabilité.

(2) Les économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport, ont été comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco pour 393 K€..

(3) Ajustement de l'écart d'acquisition de Elcon National dans l'année d'affectation (voir note D.4).

Sur la base du budget et d'un plan sur 3 ans, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde d'impôt différé net, soit 8,1 M€.

Variation 2008/2009

	Montant au 1 ^{er} avril 2008	Variation de périmètre ⁽¹⁾ et correction écart d'acquisition à l'ouverture ⁽⁴⁾	Impact compte de résultat	Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2009
Provisions sur stocks	1 226	563	236	93	2 118
Provisions clients et autres créances	1 309	15	(53)	13	1 284
Provisions sur contrats	5 082	1 963	(104)	428	7 369
Provisions pour restructuration	58	158	39	27	282
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	3 005	99	(78)	(13)	3 013
Autres provisions et retraitements	5 592	1 465	4	250	7 311
Méthode à l'avancement (IAS 11)	1 359	-	(791)	46	614
Elimination des marges en stock (Intra-Groupe)	1 078	-	71	(23)	1 126
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	-	-	5 112	-	5 112
Crédit baux	75	-	4	(6)	73
Pertes fiscales reportables	12 772	(40)	(1 636)	(403)	10 693
Pertes fiscales reportables non reconnues ⁽¹⁾	(12 060)	-	1 496	414	(10 150)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS – ACTIF (a)	19 496	4 223	4 300	826	28 845
Provisions sur stocks	78	539	(72)	89	634
Provisions clients et autres créances	115	-	(95)	11	31
Provisions sur contrats	2 140	-	(1 081)	-	1 059
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	145	-	(16)	-	129
Autres provisions et retraitements	2 580	2 060	2 844	123	7 607
Provisions réglementées	592	-	560	-	1 152
Méthode à l'avancement (IAS 11)	481	-	34	(19)	496
Capitalisation des coûts de développement	1 470	-	59	-	1 529
Marque Sab Wabco	5 600	-	-	-	5 600
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	1 666	-	(557)	-	1 109
Crédit baux	368	-	38	(7)	399
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS – PASSIF (b)	15 235	2 599	1 714	197	19 745
Impacts sur écart d'acquisition ⁽²⁾ (c)			(1 071)		
Impact compte de résultat (a)-(b)+(c)			1 515		

(1) Montant des impôts différés actifs relatifs à des déficits fiscaux et non reconnus en raison de leur risque d'irrecouvrabilité.

(2) Les économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport, ont été comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition Sab Wabco pour 754 K€. La différence, soit 317 K€, correspond à la charge d'impôt différé lié au retraitement en écart d'acquisition des frais d'acquisition de 950 K€ de l'activité freins frittés.

(3) Entrée de périmètre d'Elcon National et de Faiveley Transport Gennevilliers

(4) Ajustement de l'écart d'acquisition de Nowe GmbH dans l'année d'affectation (voir note D.2.3).

Sur la base du budget et d'un plan sur 3 ans, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde d'impôt différé net, soit 9,1 M€.

7. STOCKS

Les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks (y compris la méthode de détermination du coût utilisé) sont décrites au paragraphe C.12.

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Matières premières	89 367	11 287	78 080	77 967	74 671
En-cours de production	23 093	611	22 482	25 382	25 306
Produits finis	25 783	1 902	23 881	25 637	12 926
Marchandises	11 070	1 227	9 843	7 106	5 413
TOTAL HORS CONTRATS DE CONSTRUCTION	149 313	15 027	134 286	136 092	118 316
En-cours sur projets ⁽¹⁾	60 789	-	60 789	38 988	31 993
TOTAL	210 102	15 027	195 075	175 080	150 309

(1) Inclus dans les montants dus par/aux clients sur les contrats de constructions (voir note E.8).

Évolution des dépréciations 2009/2010 :

	Dépréciation au 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Dépréciation au 31 mars 2010
Matières premières	11 772	271	-	2 730	(2 873)	(917)	304	11 287
En-cours de production	442	-	-	219	(71)	(174)	195	611
Produits finis	1 067	-	-	1 582	(159)	(254)	(334)	1 902
Marchandises	891	-	-	288	-	(107)	155	1 227
TOTAL	14 172	271	-	4 819	(3 103)	(1 452)	320⁽¹⁾	15 027

(1) Dont 320 K€ liés aux écarts de conversion.

Durant l'exercice 2009/2010, des stocks anciens et devenus complètement obsolètes ont été mis au rebut. Ces stocks avaient été préalablement provisionnés à hauteur de 64,1% de leur valeur. L'impact dans le compte de résultat au 31 mars 2010 s'est traduit par une perte de 1,6 M€.

Évolution des dépréciations 2008/2009 :

	Dépréciation au 1 ^{er} avril 2008	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Dépréciation au 31 mars 2009
Matières premières	11 300	(20)	1 450	2 488	(3 211)	(362)	127	11 772
En-cours de production	443	-	-	51	-	(41)	(11)	442
Produits finis	1 292	-	152	558	(554)	(141)	(240)	1 067
Marchandises	449	-	-	505	(115)	(91)	143	891
TOTAL	13 484	(20)	1 602	3 602	(3 880)	(635)	19⁽¹⁾	14 172

(1) Dont 19 K€ liés aux écarts de conversion.

Durant l'exercice 2008/2009, des stocks anciens et devenus complètement obsolètes ont été mis au rebut. Ces stocks avaient été préalablement provisionnés à hauteur de 74,4% de leur valeur. L'impact dans le compte de résultat au 31 mars 2009 s'est traduit par une perte de 1,2 M€.

8. CONTRATS LONG TERME EN-COURS

Les agrégats « montants dus par les clients au titre des contrats long terme » et « montants dus aux clients au titre des contrats long terme » sont présentés respectivement sur les lignes du bilan « autres créances d'exploitation » et « provisions pour risques et charges courantes ».

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Montants dus par les clients pour les travaux des contrats long terme	64 084	43 240	29 681
Montants dus aux clients pour les travaux des contrats long terme	(614)	(561)	(995)
TOTAL	63 470	42 679	28 686
Travaux en-cours sur contrats long terme (brut)	60 789	38 988	31 993
Travaux en-cours sur contrats long terme (dépréciation)	-	-	-
Créances sur contrats long terme	6 135	6 526	2 095
Provisions sur contrats long terme	(3 454)	(2 835)	(5 402)
TOTAL	63 470	42 679	28 686

En comptabilité, le poste « stocks d'en-cours sur projets » est utilisé de manière à reconnaître le bon niveau de marge, en fonction de l'avancement dans le temps de chacun des projets. L'application de ce principe comptable entraîne la valorisation de « stocks d'en-cours sur projets » à l'actif du bilan. Pour certains projets, la position du compte « stocks d'en-cours sur projets » se trouve créditrice. Ces positions créditrices sont comptabilisées au passif du bilan sur la ligne « Dettes d'exploitation ».

Au 31 mars 2010, ce reclassement s'est élevé à 10,8 M€ contre 10,9 M€ au 31 mars 2009 et 10,5 M€ au 31 mars 2008.

9. CRÉANCES COURANTES

9.1 Créances clients et comptes rattachés

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Clients et comptes rattachés	267 658	6 994	260 664	247 554	206 913
Cessions de créances au factor	(96 079)	-	(96 079)	(98 005)	(57 256)
TOTAL	171 579	6 994	164 585	149 548	149 657

Évolution des dépréciations des comptes clients et comptes rattachés :

Exercices clos le :	Dépréciation à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Dépréciation à la clôture
31 mars 2010	3 498	-	4 706	(273)	(1 022)	85	6 994
31 mars 2009	3 634	42	1 375	(587)	(1 020)	54	3 498
31 mars 2008	4 532	9	1 470	(1 498)	(867)	(12)	3 634

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité ou partie des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Compte tenu des conditions particulières du marché, le montant de dépréciation des créances clients a augmenté sur cet exercice, le Groupe ayant souhaité adopter une position prudente.

– Clients et comptes rattachés (valeur brute)* :

Créances clients et comptes rattachés	Valeur brute	Créances non échues	Créances échues				
			Total	Moins de 60 jours	Entre 60 et 120 jours	Entre 120 et 240 jours	Au delà de 240 jours
31 mars 2010	171 579	140 808	30 771	14 947	5 205	2 412	8 207
31 mars 2009	153 046	125 674	27 372	15 351	3 782	4 607	3 632
31 mars 2008	153 291	124 981	28 310	17 339	5 075	2 708	3 188

(*) Hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode à l'avancement

Les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent dans la majorité des cas des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de réserves soulevées lors de l'inspection des travaux.

9.2 Autres créances d'exploitation

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
En-cours sur projets	60 789	-	60 789	38 988	31 993
Provisions pertes à terminaison	(2 840)	-	(2 840)	(2 274)	(4 407)
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	869	-	869	1 004	353
Créances sociales et fiscales	10 741	-	10 741	12 135	14 300
Charges constatées d'avance	3 482	-	3 482	4 864	6 190
Produits à recevoir	6 135	-	6 135	6 526	2 095
TOTAL	79 176	-	79 176	61 243	50 524

9.3 Autres créances

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009	Net 31 mars 2008
Dividendes à recevoir	92	-	92	-	50
Autres créances	1 494	-	1 494	1 343	1 527
Charges à répartir	-	-	-	-	-
TOTAL	1 586	-	1 586	1 343	1 577

10. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Dépôts et garanties versés	3 934	351	68
Créances financières diverses	437	188	63
Comptes courants	-	-	6
Juste valeur de marché des dérivés – Actif	2 999	2 673	2 159
TOTAL	7 370	3 213	2 296

11. TRÉSORERIE DE CLÔTURE (MONTANTS BRUTS)

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Investissements à court terme ⁽¹⁾	40 946	26 792	6 709
Disponibilités	155 761	137 287	108 248
Concours bancaires	(3 696)	(18 094)	(2 186)
Factures factorisées et non garanties	(1 285)	(805)	(1 081)
TOTAL	191 726	145 180	111 690

(1) Certificats de dépôt : 8,6 M€ et SICAV à court-terme respectant les critères définis par la norme IAS 7 et permettant de les classer en équivalents de trésorerie : 32,3 M€.

12. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Variation des stocks et en-cours	4 471	(5 861)	(17 166)
Variation des avances et acomptes versés sur commandes	2 290	(5 762)	(29)
Variation des créances clients et autres créances	(30 330)	2 046	(15 366)
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	21 437	7 613	13 863
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	(7 028)	30 721	26 796
TOTAL	(9 160)	28 757	8 098

13. CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital

Au 31 mars 2010, le capital est de 14 404 711 euros divisé en 14 404 711 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'objectif principal du Groupe Faiveley Transport en terme de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de ratios sur capital sains, ceci de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires.

Le Groupe gère son capital en s'assurant du maintien de trois ratios financiers dans les limites définies par la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionnariat et au refinancement de la dette bancaire, soit : le ratio de levier, le ratio de structure et le total des garanties bancaires (voir note E.15.).

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2010, 2009 et 2008.

• Composition du Capital

Actions	Valeur Nominale	31 mars 2008	31 mars 2009	Création	Remboursement	31 mars 2010
Ordinaires	1	4 391 516	6 291 902	-	-	6 759 591
Amorties	-	-	-	-	-	-
A dividendes prioritaires	-	-	-	-	-	-
A droit de vote double	1	8 138 069	8 112 809	-	-	7 645 120
TOTAL	1	12 529 585	14 404 711	-	-	14 404 711

• Répartition du capital et des droits de vote

Principaux actionnaires	31 mars 2010		31 mars 2009		31 mars 2008	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Groupe François Faiveley et famille Faiveley	53,77	68,06	55,91	70,10	64,75	78,06
Auto-contrôle	1,97	-	2,30	-	2,70	-
Titres nominatifs	7,83	7,83	8,29	8,15	3,10	3,79
Public	36,43	24,11	33,50	21,75	29,45	18,15

• Plan d'options d'achat d'actions

Faiveley Transport avait mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe Faiveley Transport (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions avait été approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 septembre 2005 et portait sur 325 000 titres Faiveley Transport au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Accordée pour une durée de 3 ans, cette autorisation est devenue caduque le 27 septembre 2008.

Pour satisfaire à son obligation future de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley Transport a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché fin 2005 et détient aujourd'hui 283 889 titres en auto-contrôle, dont 277 339 titres nominatifs et 6 550 via son contrat de liquidité.

Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Faiveley Transport existantes.

– Principales caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions en cours

Attributions Option d'achat	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	n°7	n°8	n°9	n°10
Date du Directoire	24/11/2005	29/12/2005	22/06/2006	25/10/2006	15/11/2006	01/12/2006	02/04/2007	19/02/2008	29/03/2008	17/07/2008
Prix d'exercice en € (*)	26,79	29,75	30,48	33,77	34,13	34,01	42,80	32,31	34,08	40,78
Point de départ d'exercice des options	24/11/2007	29/12/2007	22/06/2008	25/10/2008	15/11/2008	01/12/2008	02/04/2009	19/02/2010	29/03/2010	17/07/2010
Date d'expiration	23/11/2012	28/12/2012	21/06/2013	24/10/2013	14/11/2013	30/11/2013	01/04/2014	18/02/2015	28/03/2015	16/07/2015
Nombre initial de bénéficiaires	38	1	6	1	1	2	5	4	3	1
Nombre initial ajusté	30	-	5	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total d'options attribuées	221 760	6 720	31 360	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600
Nombre total d'options exercées	80 425	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total d'options annulées	47 040	-	4 480	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31 mars 2010	94 295	6 720	26 880	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600
Pourcentage du capital au 31 mars 2010 susceptible d'être créé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité exécutif	31 360	-	-	-	-	-	-	6 720	-	22 600
Modalités d'exercice	100% des options exerçables à partir du 24/11/2007	100% des options exerçables à partir du 29/12/2007	100% des options exerçables à partir du 22/06/2008	100% des options exerçables à partir du 25/10/2008	100% des options exerçables à partir du 15/11/2008	100% des options exerçables à partir du 01/12/2008	100% des options exerçables à partir du 02/04/2009	100% des options exerçables à partir du 19/02/2010	100% des options exerçables à partir du 29/03/2010	100% des options exerçables à partir du 17/07/2010

(*) Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution moins une décote de 5%.

Suite au départ de certains optionnaires et aux levées d'options intervenues depuis la mise en place des plans par le Directoire, les options accordées au 31 mars 2010 portent sur 240 095 actions et concernent 41 bénéficiaires.

Les options d'achat étant exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options, il a été procédé, à ce jour, à une levée de 80 425 options.

Compte tenu des valeurs d'acquisition des titres Faiveley Transport acquis pour servir ce plan d'options d'achat d'actions, des prix d'exercice consentis et de la valeur de l'action Faiveley Transport au 31 mars 2010 appliquée aux options non encore attribuées, la plus-value latente sur ce plan d'options d'achat d'actions s'élève à 587 K€.

– Mouvements intervenus sur ce plan

	au 31 mars 2010	au 31 mars 2009	au 31 mars 2008
Options attribuées	372 040	372 040	349 440
Options annulées	51 520	51 520	47 040
Options exercées	80 425	17 920	11 200
Options restantes	240 095	302 600	291 200

• Plan d'options de souscription d'actions

L'Assemblée générale mixte de Faiveley Transport, qui s'est tenue le 22 Septembre 2009, a accordé au Directoire l'autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achats d'actions pour un nombre d'actions n'excédant pas 1% du capital social à la date du 22 septembre 2009.

Le Directoire, dans sa séance du 23 novembre 2009, a attribué à 15 bénéficiaires des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

– Principales caractéristiques du plan d'option de souscription d'actions en cours

Attribution d'option de souscription	n°1
Date du Directoire	23/11/2009
Prix d'exercice en € (*)	54,91
Point de départ d'exercice des options	22/11/2013
Date d'expiration	22/11/2017
Nombre initial de bénéficiaires	15
Nombre initial ajusté	-
Nombre total d'options attribuées	144 000
Nombre total d'options exercées	-
Nombre total d'options annulées	-
Nombre d'options restant à lever au 31 mars 2010	144 000
Pourcentage du capital au 31 mars 2010 susceptible d'être créé	1%
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	40 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité exécutif	128 500
Modalités d'exercice	100% des options exerçables à partir du 22/11/2013

(*) Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution sans application de décote.

À la date d'attribution, la juste valeur des options attribuées a été estimée à 2,8 M€, au moyen du modèle mathématique Black & Scholes, prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées.

Hypothèses de calculs :

- Cours de l'action Faiveley Transport au moment de la date d'octroi : 55,39 € ;
- Maturité attendue de l'option : 5 ans ;
- Prix d'exercice d'une option : 54,91 € ;
- Taux sans risque connu au jour de l'attribution : 3,4% ;
- Volatilité annualisée de l'action Faiveley Transport au 23 novembre 2009 : 33%.

Compte tenu de ces paramètres, la valeur de l'option est de 19,58 €. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle il n'y aurait pas de versement de dividende durant la période a été retenue.

13.2. Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent essentiellement les gains et les pertes résultant de la conversion des capitaux propres des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro.

Ventilation par devise des écarts de conversion :

	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009	TOTAL 31 mars 2008
Bath thaïlandais	11	(1)	3
Couronne suédoise	(13 867)	(30 844)	(6 037)
Couronne tchèque	1 454	810	932
Dollar américain	2 179	2 268	434
Dollar australien	459	317	51
Dollar Hong-Kong	(171)	(226)	(432)
Livre sterling	(4 506)	(5 300)	(1 538)
Real brésilien	(548)	(807)	(545)
Yuan chinois	574	403	(79)
Roupie indienne	273	(1 587)	(726)
Won coréen	(235)	(797)	(293)
Zloty polonais	(48)	(270)	111
Autres	8	-	-
TOTAL	(14 417)	(36 034)	(8 117)

13.3. Réserves et résultats

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Réserve légale	1 440	388	280
Réserves distribuables	(1 886)	(1 886)	(1 886)
Réserves sur instruments dérivés et sur actifs financiers disponibles à la vente	(4 488)	(1 256)	-
Autres réserves	213 345	176 349	128 314
Résultat net – Part du groupe	71 119	51 483	36 316
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	279 530	225 078	163 024

13.4. Intérêts minoritaires

La part des minoritaires se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2009/2010	2008/2009	2007/2008
35,86% de Sagard dans Faiveley Transport ⁽¹⁾	-	-	104 100
2,40% du management dans Faiveley Transport ⁽¹⁾	-	-	6 605
Autres minoritaires ⁽²⁾	8 693	6 849	6 152
TOTAL	8 693	6 849	116 857

(1) Les parts de minoritaires détenues par les fonds Sagard et le management ont été rachetées le 23 décembre 2008.

(2) Au 31 mars 2010, les « autres minoritaires » concernent essentiellement la part revenant aux minoritaires de la société Shanghai Faiveley Railway Technology (détenue à 51%).

14. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

14.1. Provisions Passif non courant

Variation 2009/2010

	Montant 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'ac- quisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouve- ments	Montant 31 mars 2010
Provisions pour départs en retraite et avantages aux salariés	37 087	-	-	1 794	(4 091)	-	535	35 325
Provisions pour charges	5 336	-	-	671	(763)	(1 774)	17	3 487
TOTAL	42 423	-	-	2 465	(4 854)	(1 774)	552⁽¹⁾	38 812

(1) Dont écarts de change : 659 K€ et virements de poste à poste : (107) K€.

Variation 2008/2009

	Montant 1 ^{er} avril 2008	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouve- ments	Montant 31 mars 2009
Provisions pour départs en retraite et avantages aux salariés	42 307	-	296	1 759	(4 158)	(1 190)	(1 927)	37 087
Provisions pour charges	4 674	-	-	825	-	(216)	53	5 336
TOTAL	46 981	-	296	2 584	(4 158)	(1 406)	(1 874)⁽¹⁾	42 423

(1) Dont écarts de change : (1 885) K€ et virements de poste à poste : 11 K€.

14.2. Provisions pour engagements de retraite

(Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire).

Le montant des charges de l'année correspondant aux régimes à cotisations définies s'élève à 17,8 M€ contre 12,7 M€ au 31 mars 2009 et 12,8 M€ au 31 mars 2008.

• Synthèse des provisions :

Les provisions au 31 mars 2010 pour les pays dont les engagements sont les plus significatifs sont présentées ci-dessous :

	31 mars 2010				Total	31 mars 2009		31 mars 2008
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays		Total	Total	
Avantages postérieurs à l'emploi	5,2	15,0	9	3,4	32,6	34,3	38,6	
Provisions pour autres avantages à long terme	0,4	1,7	-	0,5	2,6	2,4	2,5	
TOTAL	5,6	16,7	9	3,9	35,2	36,7	41,1	

• **Éléments d'information sur l'engagement actuariel**

Évolution de la dette actuarielle par zone géographique

	31 mars 2010					31 mars 2009 Total	31 mars 2008 Total
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total		
Dette actuarielle en début d'exercice	4,8	13,3	33,4	3,9	55,4	66,2	83,2
Coût des services rendus	0,3	-	-	-	0,3	0,5	0,5
Intérêts sur la dette actuarielle	0,3	0,7	2,4	0,2	3,7	3,8	4,0
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(0,3)	(1,0)	(2,3)	(0,5)	(4,1)	(3,3)	(3,9)
Liquidations d'engagement	-	-	-	-	-	(1,1)	-
Modification de régimes	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-
Acquisitions/Transferts/Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	0,2	0,1
(Gains)/Pertes actuariels	0,5	1,5	13,3	0,2	15,5	(5,0)	(9,9)
<i>dont (Gains)/Pertes d'expérience</i>	-	0,1	(1,2)	-	(1,1)	0,1	0,2
Écarts de change	-	-	1,5	-	1,5	(5,9)	(7,8)
Autres	0,1	-	-	-	0,1	-	-
DETTE ACTUARIELLE EN FIN D'EXERCICE	5,7	14,5	48,3	3,9	72,3	55,4	66,2
<i>Dont : Régimes financés</i>	-	-	48,3	0,6	48,9	33,9	44,5
<i>Régimes non financés</i>	5,7	14,5	-	3,3	23,4	21,5	21,7

Évolution de l'actif de couverture par zone géographique

	31 mars 2010					31 mars 2009 Total	31 mars 2008 Total
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total		
Juste valeur des actifs en début d'exercice	-	-	26,5	0,4	26,9	34,1	42,1
Cotisations employeurs	-	-	2,7	-	2,7	3,2	0,7
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	-	-	(2,3)	-	(2,3)	(1,5)	(2,0)
Liquidations d'engagement	-	-	-	-	-	(0,9)	-
Revenus financiers attendus	-	-	1,6	-	1,6	1,8	2,1
Gains/(Pertes) actuariels	-	-	6,2	-	6,2	(5,3)	(3,0)
<i>dont Gains/(Pertes) d'expérience</i>	-	-	6,2	-	6,2	(5,3)	(3,0)
Acquisition / Transfert / Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	0,2	-
Écarts de change	-	-	1,2	-	1,2	(4,6)	(5,9)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS EN FIN D'EXERCICE	-	-	35,9	0,4	36,3	26,8	34,1

Le rendement réel des placements était de 7,8 M€ à fin mars 2010 (à comparer à -3,6 M€ à fin mars 2009).

Le montant des cotisations employeur au titre des régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Belgique et en Inde est estimé à 2,8 M€ pour l'année 2010.

Le rendement attendu des placements est estimé à 1,9 M€ en 2010. Une augmentation d'un point du pourcentage de l'hypothèse de taux de rendement attendu permettrait de générer 0,4 M€ de produit supplémentaire.

Provision au titre des engagements retraites

	31 mars 2010					31 mars 2009 Total	31 mars 2008 Total
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total		
Couverture financière	5,7	14,5	12,3	3,5	36,0	28,5	32,1
Gains (pertes) actuariels non reconnus	(0,5)	0,5	(3,9)	(0,1)	(4,0)	5,2	6,1
Coût des services passés non reconnus	0,1	-	-	-	0,1	-	-
Incidence du plafonnement des actifs	-	-	0,6	-	0,6	0,6	0,4
PROVISION NETTE	5,2	15,0	9,0	3,4	32,6	34,3	38,6
<i>Dont provisions pour engagements</i>	5,2	15,0	9,0	3,4	32,6	34,3	38,6
<i>Dont excédents des actifs de couverture</i>	-	-	-	-	-	-	-

Données historiques relatives à la couverture financière ainsi qu'aux écarts actuariels d'expérience

	31 mars 2010 Total	31 mars 2009 Total	31 mars 2008 Total
Valeur actualisée de l'obligation	72,3	55,4	66,2
Juste valeur des actifs du régime	36,3	26,8	34,1
DÉFICIT DU RÉGIME	36,0	28,5	32,1
Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux passifs	1,1	(0,1)	(0,2)
Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux actifs	6,2	(5,3)	(3,0)
Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux passifs en % de l'obligation	2%	0%	0%
Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux actifs en % des actifs	17%	-20%	-9%

• **Éléments du compte de résultat**

Décomposition de la charge nette de retraite

	31 mars 2010					31 mars 2009 Total	31 mars 2008 Total
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total		
Coût des services rendus	0,4	-	-	-	0,4	0,5	0,6
Intérêts sur la dette actuarielle	0,3	0,7	2,4	0,2	3,6	3,8	4,0
Revenus financiers attendus	-	-	(1,6)	-	(1,6)	(1,7)	(2,1)
Amortissement des gains/pertes actuariels	-	-	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)	-
Amortissement des coûts de services passés	-	-	-	-	-	-	-
Réduction/liquidation/transfert	-	-	-	-	-	(0,5)	0,2
Impact de plafonnement d'actif	-	-	-	-	-	0,2	-
Autres	0,1	-	-	-	0,1	-	-
CHARGE NETTE	0,8	0,7	0,7	0,2	2,4	2,2	2,7

• Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements des obligations de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Les hypothèses retenues pour les pays dont les engagements sont les plus significatifs sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	au 31/03/2010			au 31/03/2009			au 31/03/2008		
	France	Allemagne	Royaume Uni	France	Allemagne	Royaume Uni	France	Allemagne	Royaume Uni
Taux d'actualisation	4,6%	4,6%	5,7%	5,5%	5,5%	7,0%	5,5%	5,5%	6,7%
Taux d'inflation	2,0%	2,0%	3,8%	2,0%	2,0%	3,2%	2,0%	2,0%	3,8%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,0%	1,6%	5,3%	3,0%	3,0%	4,7%	3,0%	3,9%	5,3%
Rendement attendu des placements	NA	NA	5,3%	NA	NA	5,7%	NA	NA	5,3%

– Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au 31 mars 2010 et des coûts des services rendus pour l'année à venir à la variation du taux d'actualisation de 25 points de base :

	Hausse du taux d'actualisation de 0,25 %	Baisse du taux d'actualisation de 0,25 %
Effet sur la valeur de l'obligation	(2,697)	2,862
Effet sur le coût des services rendus	(0,024)	0,025

– Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au 31 mars 2010 et des coûts des services rendus pour l'année à venir à la variation du taux de revalorisation des salaires de 25 points de base :

	Hausse du taux d'actualisation de 0,25 %	Baisse du taux d'actualisation de 0,25 %
Effet sur la valeur de l'obligation	0,204	(0,195)
Effet sur le coût des services rendus	0,018	(0,017)

– Structure du portefeuille d'investissement :

Les taux de rendements à long terme attendus sur les actifs de couverture au Royaume-Uni, en Belgique et en Inde ont été déterminés en tenant compte de la structure du portefeuille d'investissement.

À ce jour, le portefeuille d'investissement ne se compose d'aucun titre du Groupe.

La structure du portefeuille d'investissement est la suivante :

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Actions	45,3%	46,0%	45,0%
Obligations	52,6%	50,7%	52,9%
Autres actifs	2,1%	3,3%	2,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Le rendement attendu pour chaque classe d'actifs est le suivant :

	31 mars 2010
Actions	6,3%
Obligations	4,4%
Autres actifs	4,3%
TOTAL	5,3%

14.3. Provisions Passif courant

Variation 2009/2010

	Montant 1 ^{er} avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Montant 31 mars 2010
Provisions pour pénalités, SAV et garanties	58 529	(96)	–	33 552	(17 252)	(8 308)	673	67 098
Provision pour pertes à terminaison	561	–	–	–	–	–	53	614
TOTAL PROVISIONS SUR CONTRATS	59 090	(96)	–	33 552	(17 252)	(8 308)	726	67 712
Provisions pour risques filiales	–	–	–	–	–	–	–	–
Provisions pour restructuration	1 938	–	–	222	(854)	(84)	(17)	1 205
Provisions pour risques divers	1 854	–	–	65	(56)	(50)	211	2 024
TOTAL AUTRES PROVISIONS	3 792	–	–	287	(910)	(134)	194	3 229
TOTAL	62 882	(96)	–	33 839	(18 162)	(8 442)	920⁽¹⁾	70 941

(1) Dont écarts de change : 927 K€ et virements de poste à poste : (7) K€.

Variation 2008/2009

	Montant 1 ^{er} avril 2008	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Montant 31 mars 2009
Provisions pour pénalités, SAV et garanties	50 004	–	5 528	32 090	(20 754)	(9 444)	1 105	58 529
Provision pour pertes à terminaison	995	–	–	–	–	–	(434)	561
TOTAL PROVISIONS SUR CONTRATS	50 999	–	5 528	32 090	(20 754)	(9 444)	671	59 090
Provisions pour risques filiales	–	–	–	–	–	–	–	–
Provisions pour restructuration	3 154	–	446	1 038	(1 700)	(1 077)	77	1 938
Provisions pour risques divers	1 907	–	–	449	(240)	(169)	(93)	1 854
TOTAL AUTRES PROVISIONS	5 061	–	446	1 487	(1 940)	(1 246)	(16)	3 792
TOTAL	56 060	–	5 974	33 577	(22 694)	(10 690)	655⁽¹⁾	62 882

(1) Dont écarts de change : 1 090 K€ et virements de poste à poste : (434) K€.

Les provisions courantes sont principalement liées aux provisions pour garanties et de SAV accordées à nos clients et aux litiges et réclamations sur des contrats terminés. Les méthodes de constitution de ces provisions sont décrites en note C.15.2.

15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Au titre de la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionnariat et au refinancement de la dette bancaire, le Groupe Faiveley Transport doit respecter trois conditions financières :

- Ratio de levier « Endettement Net Consolidé sur EBITDA Consolidé » : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 3,0. Au 31 mars 2010, le ratio est de 1,73.
- Ratio de structure « Endettement Net Consolidé sur Capitaux Propres Consolidés » : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 1,50. Au 31 mars 2010, le ratio est de 0,60.
- Le total des garanties bancaires ne doit pas excéder 22% du carnet de commandes. Au 31 mars 2010, il est de 17,5%.

Le non respect d'une de ces conditions pourrait rendre la dette restante exigible immédiatement.

15.1. Détail et maturité des dettes financières à long-terme et court-terme

	2009/2010			TOTAL	2008/2009	2007/2008
	Part à court terme		Part à long terme			
	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans			
Emprunts	53 401	366 882	-	420 283	448 868	97 701
Crédit baux	541	1 245	1 276	3 062	3 723	5 306
Participation des Salariés	65	-	-	65	65	65
Dettes financières diverses	162	-	-	162	63	323
Dépôts et cautionnements reçus	1	19	-	20	11	11
Comptes courants créditeurs	2 111	-	-	2 111	2 122	2 132
Concours bancaires	3 696	-	-	3 696	18 094	2 186
Instruments de trésorerie (solde créditeur)	-	-	-	-	-	-
Juste valeur de marché des dérivés – passif	12 004	-	-	12 004	5 654	884
Factures factorisées et non garanties	1 285	-	-	1 285	805	1 081
TOTAL	73 266	368 146	1 276	442 688	479 405	109 689

15.2. Ventilation par devise des dettes financières à long-terme et court-terme

	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009	TOTAL 31 mars 2008
Euro	401 890	432 667	101 973
Couronne tchèque	1 863	2 179	1 772
Dollar américain	35 023	39 512	4
Real brésilien	250	209	258
Yuan chinois	3 587	4 838	5 682
Rouble russe	52	-	-
Roupie indienne	23	-	-
TOTAL	442 688	479 405	109 689

15.3. Ventilation par taux d'intérêt des dettes financières à long-terme et court-terme

	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Dettes financières à taux fixe	5 346	3 071	2 416
Dettes financières à taux variable ⁽¹⁾	425 337	470 679	106 389
TOTAL DETTES FINANCIÈRES⁽²⁾	430 683	473 750	108 805

(1) Avant mise en œuvre des instruments de couverture.

(2) Hors juste valeur de marché des dérivés - passif.

15.4. Calcul de l'endettement financier net

	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Dettes financières à Long-terme	369 422	419 984	45 273
Dettes financières à Court-terme	56 280	34 867	60 265
Concours bancaires	3 696	18 094	2 186
Factures factorisées et non garanties	1 285	805	1 081
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (a)	430 683	473 750	108 805
Créances rattachées à des participations	-	3 263	443
Prêts	1 417	1 218	1 535
Dépôts et cautionnement versés	4 586	1 766	1 382
Créances financières diverses	2 512	1 711	960
Comptes courants	-	-	6
TOTAL CRÉANCES FINANCIÈRES NETTES (b)	8 515	8 028	4 326
Disponibilités (c)	196 705	164 077	114 434
ENDETTEMENT NET (a-b-c)	225 463	301 645	(9 955)
Capitaux Propres	376 666	296 921	286 757
<i>Ratio endettement net / capitaux Propres</i>	<i>59,9%</i>	<i>101,6%</i>	-
Chiffre d'affaires	875 948	852 024	692 860
<i>Ratio endettement net / Chiffre d'affaires</i>	<i>25,7%</i>	<i>35,4%</i>	-

En terme économique, l'endettement net devrait être réduit de la valeur des actions détenues en auto-contrôle. Comptablement, la valeur des actions détenues en auto-contrôle est déduite des capitaux propres en IFRS pour un montant de 8 M€ au 31 mars 2010, 9,5 M€ au 31 mars 2009, et 9,7 M€ au 31 mars 2008.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

16.1. Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2010

Au 31 mars 2010	Ventilation par catégorie d'instrument					Classement des instruments en Juste valeur (*)			
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation des sociétés non consolidées	229	-	-	-	229	229	-	-	229
Autres immobilisations financières à long terme	4 148	-	4 148	-	-	-	-	-	-
Actifs non courants	4 377	-	4 148	-	229	229	-	-	229
Clients et créances d'exploitation	243 762	68 435	175 327	-	-	-	-	-	-
Autres créances	1 585	1 585	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers courants	4 371	-	4 371	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés - Actif	2 999	-	-	2 999	-	2 999	-	2 999	-
Investissements à court terme	40 944	-	-	40 944	-	40 944	40 944	-	-
Disponibilités	155 761	-	155 761	-	-	-	-	-	-
Actifs courants	449 422	70 020	335 459	43 943	-	43 943	40 944	2 999	-
TOTAL ACTIF	453 799	70 020	339 607	43 943	229	44 172	40 944	2 999	229
Emprunts et dettes financières à long terme	369 422	-	369 422	-	-	-	-	-	-
Passifs non courants	369 422	-	369 422	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	61 262	-	61 262	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés - Passif	12 004	-	-	12 004	-	12 004	-	5 935	6 069 ⁽¹⁾
Dettes d'exploitation	210 354	12 495	197 859	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	14 084	12 470	1 614	-	-	-	-	-	-
Passifs courants	297 704	24 965	260 735	12 004	-	12 004	-	5 935	6 069
TOTAL PASSIF	667 126	24 965	630 157	12 004	-	12 004	-	5 935	6 069

(*) La version révisée de IFRS 7 requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux. Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

(1) Ce montant correspond à l'engagement financier constaté lors de la comptabilisation des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de Nowe et Faiveley Transport Lekov.

16.2. Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2009

Au 31 mars 2009	Ventilation par catégorie					
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur
Titres de participation des sociétés non consolidées	210	-	-	-	210	210
Autres immobilisations financières à long terme	7 495	-	7 495	-	-	-
Actifs non courants	7 705	-	7 495	-	210	210
Clients et créances d'exploitation	210 791	49 108	161 683	-	-	-
Autres créances	1 343	1 343	-	-	-	-
Actifs financiers courants	3 213	-	540	2 673	-	2 673
Investissements à court terme	26 790	-	-	26 790	-	26 790
Disponibilités	137 287	-	137 287	-	-	-
Actifs courants	379 424	50 451	299 510	29 463	-	29 463
TOTAL ACTIF	387 129	50 451	307 005	29 463	210	29 673
Emprunts et dettes financières à long terme	419 984	-	419 984	-	-	-
Passifs non courants	419 984	-	419 984	-	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	59 421	-	53 767	5 654	-	5 654
Dettes d'exploitation	213 733	9 410	204 323	-	-	-
Autres dettes	12 311	10 343	1 968	-	-	-
Passifs courants	285 465	19 753	260 058	5 654	-	5 654
TOTAL PASSIF	705 449	19 753	680 042	5 654	-	5 654

16.3. Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2008

Au 31 mars 2008	Ventilation par catégorie					
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur
Titres de participation des sociétés non consolidées	272	-	-	-	272	272
Autres immobilisations financières à long terme	4 174	-	4 174	-	-	-
Actifs non courants	4 446	-	4 174	-	272	272
Clients et créances d'exploitation	200 181	36 224	163 957	-	-	-
Autres créances	1 577	1 527	50	-	-	-
Actifs financiers courants	2 296	-	137	2 159	-	2 159
Investissements à court terme	6 186	-	-	6 186	-	6 186
Disponibilités	108 248	-	108 248	-	-	-
Actifs courants	318 488	37 751	272 392	8 345	-	8 345
TOTAL ACTIF	322 934	37 751	276 566	8 345	272	8 617
Emprunts et dettes financières à long terme	45 273	-	45 273	-	-	-
Passifs non courants	45 273	-	45 273	-	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	64 416	-	63 532	884	-	884
Dettes d'exploitation	183 857	13 277	170 580	-	-	-
Autres dettes	5 136	3 420	1 716	-	-	-
Passifs courants	253 409	16 697	235 828	884	-	884
TOTAL PASSIF	298 682	16 697	281 101	884	-	884

16.4. Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe Faiveley Transport est fondée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour les domaines tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des achats et ventes à terme de devises, des « swaps » ou des « caps » de taux d'intérêt et des contrats d'échange ou « swaps » de matières premières. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de matières premières liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Le Conseil de Surveillance de Faiveley Transport examine les principes de gestion des risques ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Les valeurs de marché des instruments financiers dérivés de change et de taux d'intérêt ont été valorisées sur la base des taux de marché à la clôture. Elles ont été évaluées par un expert indépendant.

16.5. Risques de marché**a) Risques de change**

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises.

Les principales devises concernées sont le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, les couronnes tchèque et suédoise, le yuan chinois et la roupie indienne.

La gestion du risque de change des contrats commerciaux est assurée de manière centralisée par la Trésorerie centrale et comporte deux volets : le risque incertain et le risque certain.

• Gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain) :

Le Groupe Faiveley Transport est amené à répondre à des appels d'offre libellés en devises. La politique de couverture du Groupe prévoit de ne pas réaliser de couverture par instruments financiers pendant la phase d'offre, sauf exception décidée par la Direction. L'objectif est de gérer l'exposition de change à travers les modalités de l'offre commerciale. Le cas échéant, la Trésorerie du Groupe utiliserait principalement des options de change et des contrats Coface.

• Gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain) :

Les contrats commerciaux en devises (le plus souvent des appels d'offres remportés) font l'objet d'une couverture auprès de la trésorerie centrale dès l'engagement contractuel. Les instruments utilisés sont principalement des achats et ventes à terme. La Trésorerie peut également recourir à des « swaps » et des options.

La politique du Groupe est de négocier que les termes des contrats d'instruments dérivés correspondent à ceux des éléments couverts de manière à minimiser les risques. Le Groupe a pour politique de couvrir la totalité des transactions futures anticipées dans chaque devise importante. Différents flux sont couverts sur la base du budget annuel à hauteur de 80% au minimum.

• Ventes à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2010

	Valeur nominale		Juste valeur En K Euros
	En K Euros	En K devises	
Livre sterling	39 186	34 818	95
Dollar US	24 382	33 218	(451)
Yuan chinois	26 225	239 467	(305)
Dollar Singapour	15 417	29 080	-
Couronne suédoise	12 170	119 262	(96)
Franc suisse	3 499	5 143	(108)
Dollar australien	1 180	1 828	(36)
Yen japonais	904	116 017	(18)
Couronne tchèque	116	3 000	(2)
TOTAL	123 079		(921)

• Achats à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2010

	Valeur nominale		Juste valeur En K Euros
	En K Euros	En K devises	
Couronne suédoise	148 076	1 448 385	1 037
Dollar US	29 810	40 210	105
Livre sterling	25 156	22 438	41
Couronne tchèque	19 208	507 830	665
Yuan chinois	13 923	129 280	310
Dollar australien	133	258	41
TOTAL	236 306		2 199

• Tunnel optionnel pour une valeur de 108,4 MCZK, dont la juste valeur au 31 mars 2010 est de 132 K€.**• Analyse de sensibilité**

Le tableau suivant présente, au 31 mars 2010, la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable des devises les plus significatives. Certains instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture ainsi que la non-couverture de certains éléments monétaires expliquent cette sensibilité :

	Variation de la devise	Effet sur le résultat courant (avant impôts)	Effet sur les réserves en capitaux propres
Dollar américain	10%	826	-
	-10%	(826)	-
Dollar australien	10%	188	-
	-10%	(188)	-
Couronne tchèque	10%	255	-
	-10%	(255)	-
Dollar Hong-Kong	10%	301	-
	-10%	(301)	-
Couronne suédoise	10%	637	960
	-10%	(637)	(960)
Livre sterling	10%	97	(576)
	-10%	(97)	576
Franc suisse	10%	(254)	-
	-10%	254	-

L'impact des variations de l'euro par rapport aux autres devises n'est pas significatif.

b) Risques de taux

Le principal risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 76% et 87% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 3,08%. L'exposition aux taux sur emprunts libellés en US dollar est couverte à 100% sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 2,93%.

• Instruments comptabilisés en capitaux propres

	Sur emprunt en Euro		Sur emprunt en USD		Nominal en K€	Juste-valeur en K€
	Nominal en K€	Juste-valeur en K€	Nominal en K devise	Juste valeur en K devise		
Swap	115 000	(2 141)	46 947	(718)	34 830	(533)
Tunnel	140 000	(1 551)	-	-	-	-
Cap	50 000	(193)	-	-	-	-
TOTAL	305 000	(3 885)	46 947	(718)	34 830	(533)

• Analyse de sensibilité

Le Groupe a mis en œuvre une gestion du risque de taux d'intérêt diversifié visant à limiter l'impact d'éventuelles hausses de taux d'intérêt sur son cash-flow. A la clôture du 31 mars 2010, le service de la dette prévisionnelle nette des couvertures mises en œuvre permet de limiter l'impact en résultat, d'une hausse de 1% des taux d'intérêt, sur la dette et les couvertures, à 1,2 M€.

L'impact en capitaux propres ressort à 0,5 M€ avec une hausse des taux d'intérêt de 0,5%.

c) Risque sur les matières premières

Le Groupe Faiveley Transport est exposé à la hausse des prix des matières premières telles que l'acier, l'aluminium et le cuivre, ainsi qu'à la hausse des coûts de Transport.

Le Groupe a déjà anticipé ces effets, à la fois au niveau de sa politique d'achats et dans l'élaboration des offres. Au niveau des contrats relatifs aux projets, des mécanismes d'indexation de prix permettent d'absorber une grande partie de la hausse des prix des matières premières en les répercutant aux clients ; le risque lié à la hausse des prix des matières premières est donc limité.

En revanche, le Groupe Faiveley Transport est exposé pour son activité de freins frittés à l'évolution des cours du cuivre. Une couverture, totale ou partielle, de ses achats annuels (170 tonnes) peut être mise en place par la Trésorerie, selon les conditions de marché, à travers des contrats d'échange ou « swaps » de matière premières en euros.

• Analyse de sensibilité

Une hausse de 1% du prix du cuivre aurait un impact négatif dans l'EBITDA de 11 K€.

d) Instruments dérivés**• La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture des risques de change, de taux et matières premières est inscrite au bilan comme suit :**

	31 mars 2010			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	-	2 999	-	2 999
Instruments financiers - Passifs	4 324	1 612	-	5 936
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(4 493)	5	-	(4 488)

	31 mars 2009			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	-	2 646	27	2 673
Instruments financiers - Passifs	1 724	3 929	1	5 654
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(2 612)	1 329	26	(1 257)

	31 mars 2008			Total
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	
Instruments financiers - Actifs	187	1 972	-	2 159
Instruments financiers - Passifs	838	46	-	884
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	-	-	-	-

• Variation de la réserve en capitaux propres

	Montant 1 ^{er} avril 2009	Variation de l'exercice	Montants recyclés en résultat	Montant 31 mars 2010
Couverture de taux	(2 612)	(1 075)	(806)	(4 493)
Couverture de change	1 329	(1 317)	(7)	5
Couverture de matières premières	26	(26)	-	-
TOTAL	(1 257)	(2 418)	(813)	(4 488)

	Montant 1 ^{er} avril 2008	Variation de l'exercice	Montants recyclés en résultat	Montant 31 mars 2009
Couverture de taux	-	(2 839)	227	(2 612)
Couverture de change	-	1 329	-	1 329
Couverture de matières premières	-	26	-	26
TOTAL	-	(1 484)	227	(1 257)

• Horizon de reprise des montants enregistrés en capitaux propres au 31 mars 2010 :

Le montant enregistré en capitaux propres, au titre des dérivés de change (5 K€), sera recyclé en résultat sur l'exercice clôturant au 31 mars 2011.

Le montant enregistré en capitaux propres, au titre des dérivés de taux (-4 493 K€), sera repris en résultat entre le 31 mars 2010 et 31 mars 2014 selon l'échéancier des flux couverts.

16.6. Risques de crédit

De par son activité commerciale, le Groupe Faiveley Transport est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients.

Le Groupe entretient de relations commerciales avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

Pour les instruments dérivés et les transactions se dénouant en trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

De plus, le Groupe Faiveley Transport a recours à des programmes d'affacturages et de cession de créances en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie. L'affacturage permet au Groupe de céder sans recours une partie de ses créances au Factor et aux banques. Cette cession sans recours permet d'améliorer la politique de recouvrement des créances clients ; elle permet également de transférer le risque de défaillance de clients ou débiteurs au Factor.

Au 31 mars 2010, le montant des créances cédées sans recours est de 96 M€ et le montant des créances cédées et non garanties est de 1,3 M€.

Pour le risque lié aux actifs financiers, l'exposition maximale du Groupe est égale à la valeur comptable.

16.7. Risques de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Du fait du dynamisme des activités du Groupe, la Trésorerie a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes mais non utilisées.

Au 31 mars 2010, le Groupe respecte l'ensemble des conditions financières exigées par la convention de crédit relative à la réorganisation de son actionariat et au refinancement de la dette bancaire existante (voir note E.15).

Le Groupe estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit existantes seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette et la distribution de dividendes. En revanche, concernant d'éventuelles opérations de croissance externe, le Groupe pourrait avoir recours à l'emprunt.

A/ Liquidités disponibles

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Lignes de crédit disponibles (a)	85 205	68 143	49 055
Trésorerie de la maison mère (b)	36 883	27 660	2 074
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales (c)	158 539	135 614	111 802
LIQUIDITÉS DISPONIBLES (1) = (a+b+c)	280 627	231 417	162 931
Dettes financières à moins d'un an (d)	56 021	34 793	60 998
Lignes de crédit disponibles venant à échéance à moins d'un an et découverts bancaires (e)	89 272	55 715	78 353
LIQUIDITÉS DISPONIBLES À MOINS D'UN AN (1-d-e)	135 334	140 909	23 580

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent le cash factoring non utilisé pour un montant de 57,94 M€ (montant net des créances factorisées non garanties).

L'amélioration des liquidités disponibles est principalement due au cash flow généré par le Groupe et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des découverts autorisés.

Les dettes financières à moins d'un an sont détaillées au paragraphe 15.1 (hors découvert bancaire, juste valeur des dérivés et factures factorisées et non garanties).

Les lignes de crédit disponibles représentent les lignes de crédit accordées par les banques et mobilisables à tout instant par les filiales ou la maison mère. Au 31 mars 2010, un montant de 3,7 M€ a été utilisé au titre du découvert bancaire.

B/ Échéancier des passifs financiers

Au 31 mars 2010	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
Instruments financiers passifs :					
Emprunts	420 024	53 142	366 882	-	-
Crédit baux	3 062	541	1 245	1 276	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	162	162	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	20	1	19	-	-
Comptes courants créditeurs	2 111	2 111	-	-	-
Concours bancaires	3 696	3 696	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés - passif	12 004	12 004	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	1 285	1 285	-	-	-
Dettes d'exploitation	210 354	197 859	-	-	12 495
Autres dettes	14 084	1 614	-	-	12 470
Intérêts sur passifs	259	259	-	-	-
TOTAL	667 126	272 739	368 146	1 276	24 965

• Flux de trésorerie futurs

Au 31 mars 2010	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Emprunts	422 776	53 142	49 572	49 414	270 648
Crédit baux	3 062	541	457	258	1 806
Participation des Salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	161	161	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	1	1	-	-	-
Comptes courants créditeurs	2 111	2 111	-	-	-

• Projection des flux de trésorerie futurs concernant les intérêts et les couvertures de taux

Au 31 mars 2010	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Intérêts sur passifs	30 361	6 197	8 159	9 215	6 790
Flux de trésorerie des instruments dérivés passif	3 753	2 795	1 152	(194)	-

Au 31 mars 2009	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
Instruments financiers passifs :					
Emprunts	448 794	31 965	416 829	-	-
Crédit baux	3 723	569	2 426	728	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	63	61	2	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	11	11	-	-	-
Comptes courants créditeurs	2 122	2 122	-	-	-
Concours bancaires	18 094	18 094	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés passif	5 654	5 654	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	805	805	-	-	-
Dettes d'exploitation	213 733	204 323	-	-	9 410
Autres dettes	12 311	1 968	-	-	10 343
Intérêts sur passifs	74	74	-	-	-
TOTAL	705 449	265 711	419 257	728	19 753

Au 31 mars 2008	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
Instruments financiers passifs :					
Emprunts	96 010	55 298	40 223	489	-
Crédit baux	5 306	763	2 809	1 734	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	323	305	18	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	11	11	-	-	-
Comptes courants créditeurs	2 132	2 132	-	-	-
Concours bancaires	2 186	2 186	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés passif	884	884	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	1 081	1 081	-	-	-
Dettes d'exploitation	183 857	170 580	-	-	13 277
Autres dettes	5 136	1 716	-	-	3 420
Intérêts sur passifs	1 691	1 691	-	-	-
TOTAL	298 682	236 712	43 050	2 223	16 697

16.8. Contribution au résultat financier

Au 31 mars 2010	Intérêts	Dividendes	Réévaluation			Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes	Cessions		
Prêts et créances	1 255	-	-	-	-	(14 243)	(27 604)
Dettes au coût amorti	(14 616)	-	-	-	-	-	-
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	(223)	-	4 220	(244)	108	10 171	14 032
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(1 976)	11	-	-	-	-	(1 965)
TOTAL	(15 561)	11	4 220	(244)	108	(4 072)	(15 538)

Au 31 mars 2009	Intérêts	Dividendes	Réévaluation			Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes	Cessions		
Prêts et créances	1 938	-	-	-	-	24 424	11 110
Dettes au coût amorti	(15 251)	-	-	-	-	-	-
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	(4 895)	-	-	(4 067)	(389)	(14 108)	(23 459)
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(2 119)	23	-	-	-	-	(2 096)
TOTAL	(20 328)	23	-	(4 067)	(389)	10 316	(14 445)

Au 31 mars 2008	Intérêts	Dividendes	Réévaluation			Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes	Cessions		
Prêts et créances	1 909	-	-	-	-	(2 976)	(10 540)
Dettes au coût amorti	(9 473)	-	-	-	-	-	-
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	3 855	-	1 519	-	359	739	6 472
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(1 440)	14	-	-	-	431	(994)
TOTAL	(5 149)	14	1 519	-	359	(1 806)	(5 062)

17. DETTES COURANTES

17.1. Dettes d'exploitation

	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009	TOTAL 31 mars 2008
Fournisseurs et comptes rattachés	143 117	151 315	126 692
Dettes fiscales et sociales	54 742	53 008	43 888
Clients – Avoirs à établir	1 791	1 698	2 173
Produits constatés d'avance	2 949	1 984	1 673
Charges à payer	7 755	5 728	9 431
TOTAL	210 354	213 733	183 857

Au 31 mars 2010, le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » a été augmenté des en-cours sur projets créditeurs pour un montant de 10,8 M€ contre 10,9 M€ au 31 mars 2009 et 10,5 M€ au 31 mars 2008 (voir note E.8.).

17.2. Autres dettes

	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009	TOTAL 31 mars 2008
Fournisseurs d'immobilisations	425	407	256
Dividendes à payer	147	122	55
Autres dettes d'exploitation	13 512	11 782	4 825
TOTAL	14 084	12 311	5 136

18. AFFECTURAGE

Pour optimiser le coût des financements bancaires du Groupe, les sociétés Faiveley Transport Tours, Faiveley Transport Amiens, Faiveley Transport Gennevilliers, Espas, Faiveley Transport NSF, Faiveley Transport Italia, Faiveley Transport Iberica, Faiveley Transport Leipzig et Faiveley Transport Witten pratiquent la mobilisation de créances.

Au 31 mars 2010, les cessions de créances réalisées auprès des différents Factors a eu pour effet de réduire le poste « Clients » de 96 079 K€. Par ailleurs, le montant du cash disponible auprès du Factor, et non appelé, s'élève à 59 220 K€. Ce montant figure en disponibilités. En contre-partie, la part des créances cédées et non garanties a été portée en dette financière sur la ligne « Emprunts et dettes financières à court-terme », pour un montant de 1 285 K€. Le risque encouru par le Groupe sur les créances cédées et non garanties porte sur le non recouvrement de ces créances.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES

Dans tous les tableaux détaillant l'information sectorielle, la colonne « Autres » représentait l'activité de la société holding Faiveley S.A. intégrant les retraitements IFRS et avant élimination des flux inter-compagnies.

Au 31 mars 2008, Faiveley S.A. détenait uniquement les titres de Faiveley Transport et n'avait pas de relation avec les filiales opérationnelles.

Suite aux opérations du 23 décembre 2008, Faiveley S.A. a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de Faiveley Transport. Au 31 mars 2009, les actifs nets de Faiveley Transport ont été apportés par une opération de fusion simplifiée sous la forme d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) dans les comptes de Faiveley S.A. (renommée par la suite Faiveley Transport), supprimant ainsi toute interposition entre la société et les sociétés opérationnelles du Groupe.

De ce fait, l'information sectorielle présentée au 31 mars 2010 ne concerne que le secteur ferroviaire.

19.1. Par pôle d'activité

• Exercice 2009/2010

Résultats

	31 mars 2010
Activités poursuivies :	
Chiffre d'affaires	875 948
Résultat d'exploitation	118 247
Résultat financier	(15 538)
Impôts sur les résultats	(27 852)
Quote-part de résultat des MEE	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	74 857
Activités cédées :	
Résultat avant impôt	-
Impôts sur les résultats	-
Gain (perte) sur cession	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	74 857
Amortissements de la période	15 976

Bilan

	31 mars 2010
Actifs corporels et incorporels nets	659 226
Actifs financiers non courants	4 377
Impôts différés actifs	31 591
SOUS-TOTAL ACTIF NON COURANT	695 194
Stocks et créances (hors impôts)	383 787
Autres actifs courants	15 767
Disponibilités	196 705
SOUS-TOTAL ACTIF COURANT	596 259
TOTAL ACTIF	1 291 453
Capitaux propres	376 666
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	38 812
Impôts différés passifs	23 466
Dettes financières non courantes	369 422
SOUS-TOTAL PASSIF NON COURANT	431 700
Provisions courantes	70 941
Dettes financières courantes	73 266
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	310 867
Autres passifs courants	28 013
SOUS-TOTAL PASSIF COURANT	483 087
TOTAL PASSIF	1 291 453
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) de la période	16 998
Effectifs	4 865

• Exercice 2008/2009

Résultats

	31 mars 2009			Total
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	
Activités poursuivies :				
Chiffre d'affaires	851 996	28	-	852 024
Résultat d'exploitation	114 902	(1 115)	-	113 787
Résultat financier	(13 449)	77 704	(78 700)	(14 445)
Impôts sur les résultats	(35 198)	7 103	-	(28 095)
Quote-part de résultat des MEE	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	66 255	83 692	(78 700)	71 247
Activités cédées :				
Résultat avant impôt	-	-	-	-
Impôts sur les résultats	-	-	-	-
Gain (perte) sur cession	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES	-	-	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	66 255	83 692	(78 700)	71 247
Amortissements de la période	15 362	2	-	15 364

Bilan

	31 mars 2009			Total
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	
Actifs corporels et incorporels nets	140 174	272 167	241 376	653 717
Actifs financiers non courants	37 678	540 845	(570 818)	7 705
Impôts différés actifs	23 560	5 285	-	28 845
SOUS-TOTAL ACTIF NON COURANT	201 412	818 297	(329 442)	690 267
Stocks et créances (hors impôts)	367 281	43 301	(55 514)	355 068
Autres actifs courants	359 648	63 037	(412 191)	10 494
Disponibilités	136 417	27 660	-	164 077
SOUS-TOTAL ACTIF COURANT	863 346	133 998	(467 705)	529 639
TOTAL ACTIF	1 064 758	952 295	(797 147)	1 219 906
Capitaux propres	399 403	78 676	(181 158)	296 921
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	42 046	377	-	42 423
Impôts différés passifs	16 446	3 299	-	19 745
Dettes financières non courantes	124 987	445 822	(150 825)	419 984
SOUS-TOTAL PASSIF NON COURANT	582 891	528 165	(331 983)	779 073
Provisions courantes	62 567	315	-	62 882
Dettes financières courantes	67 140	388 979	(396 698)	59 421
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	323 384	23 757	(55 546)	291 595
Autres passifs courants	28 776	11 079	(12 920)	26 935
SOUS-TOTAL PASSIF COURANT	481 867	424 130	(465 164)	440 833
TOTAL PASSIF	1 064 758	952 295	(797 147)	1 219 906
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écart d'acquisition) de la période	16 013	-	-	16 013
Effectifs	4 566	53	-	4 619

• Exercice 2007/2008

Résultats

	31 mars 2008			Total
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	
Activités poursuivies :				
Chiffre d'affaires	692 822	38	-	692 860
Résultat d'exploitation	88 686	(272)	-	88 414
Résultat financier	(4 853)	(210)	-	(5 063)
Impôts sur les résultats	(28 358)	2 635	-	(25 723)
Quote-part de résultat des MEE	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	55 475	2 153	-	57 628
Activités cédées :				
Résultat avant impôt	-	-	-	-
Impôts sur les résultats	-	-	-	-
Gain (perte) sur cession	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES	-	-	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	55 475	2 153	-	57 628
Amortissements de la période	13 310	4	-	13 314

Bilan

	31 mars 2008			Total
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	
Actifs corporels et incorporels nets	322 969	4	188	323 161
Actifs financiers non courants	13 843	27 834	(37 232)	4 445
Impôts différés actifs	19 496	-	-	19 496
SOUS-TOTAL ACTIF NON COURANT	356 308	27 838	(37 044)	347 102
Stocks et créances (hors impôts)	320 174	1 246	(849)	320 571
Autres actifs courants	9 589	17	1	9 607
Disponibilités	112 883	1 551	-	114 434
SOUS-TOTAL ACTIF COURANT	442 646	2 814	(848)	444 612
TOTAL ACTIF	798 954	30 652	(37 892)	791 714
Capitaux propres	296 395	17 632	(27 270)	286 757
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	46 930	51	-	46 981
Impôts différés passifs	15 235	-	-	15 235
Dettes financières non courantes	45 273	9 773	(9 773)	45 273
SOUS-TOTAL PASSIF NON COURANT	107 438	9 824	(9 773)	107 489
Provisions courantes	56 013	47	-	56 060
Dettes financières courantes	62 387	2 028	-	64 415
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	252 560	921	(848)	252 633
Autres passifs courants	24 164	200	-	24 364
SOUS-TOTAL PASSIF COURANT	395 124	3 196	(848)	397 472
TOTAL PASSIF	798 954	30 652	(37 892)	791 714
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écart d'acquisition) de la période	16 294	-	-	16 294
Effectifs	3 957	4	-	3 961

19.2. Par zone géographique

• Exercice 2009/2010

Chiffre d'affaires contributif par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie/ Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	225 054	413 822	62 809	174 263	875 948
Solde de clôture des actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	62 804	32 581	14 352	9 476	119 213
Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition)	7 964	5 026	1 458	2 550	16 998
Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	5 730	7 061	1 179	2 006	15 976

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et zone géographique d'origine des unités :

• Exercice 2008/2009

– Chiffre d'affaires contributif par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	31 mars 2009		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	215 656	28	215 684
Europe (hors France)	461 905	–	461 905
Amériques	58 704	–	58 704
Asie – Pacifique	115 732	–	115 732
TOTAL	851 996	28	852 024

– Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et zone géographique d'origine des unités :

	31 mars 2009		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	54 005	6 584	60 589
Europe (hors France)	34 356	–	34 356
Amériques	14 295	–	14 295
Asie – Pacifique	8 606	–	8 606
TOTAL	111 262	6 584	117 846

– Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

	31 mars 2009		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	6 990	–	6 990
Europe (hors France)	6 208	–	6 208
Amériques	714	–	714
Asie – Pacifique	2 101	–	2 101
TOTAL	16 013	–	16 013

– Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique :

	31 mars 2009		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	6 332	2	6 334
Europe (hors France)	6 810	–	6 810
Amériques	812	–	812
Asie – Pacifique	1 408	–	1 408
TOTAL	15 362	2	15 364

• Exercice 2007/2008

– Chiffre d'affaires contributif par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	31 mars 2008		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	193 096	38	193 134
Europe (hors France)	380 546	–	380 546
Amériques	30 879	–	30 879
Asie – Pacifique	88 301	–	88 301
TOTAL	692 822	38	692 860

– Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et zone géographique d'origine des unités :

	31 mars 2008		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	37 956	4	37 960
Europe (hors France)	35 947	–	35 947
Amériques	522	–	522
Asie – Pacifique	7 361	–	7 361
TOTAL	81 787	4	81 791

– Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

	31 mars 2008		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	6 717	–	6 717
Europe (hors France)	6 186	–	6 186
Amériques	124	–	124
Asie – Pacifique	3 266	–	3 266
TOTAL	16 293	–	16 293

– Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique :

	31 mars 2008		
	Ferroviaire	Autres	Total
France	4 814	4	4 817
Europe (hors France)	7 230	–	7 230
Amériques	259	–	259
Asie – Pacifique	1 007	–	1 007
TOTAL	13 310	4	13 314

20. CHIFFRE D'AFFAIRES

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Vente de produits rattachés à des contrats	846 348	819 209	659 352
Vente de services	29 600	32 815	33 508
TOTAL⁽¹⁾	875 948	852 024	692 860

(1) Dont chiffre d'affaires relatif aux produits de « Customer services » : 274 M€ au 31 mars 2010, 263 M€ au 31 mars 2009, et 226 M€ au 31 mars 2008.

21. COÛT DES VENTES

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Main d'œuvre directe	(61 655)	(61 402)	(54 609)
Matières premières	(369 377)	(369 173)	(289 716)
Coûts de structure	(57 600)	(56 587)	(46 046)
Coûts d'approvisionnement	(39 218)	(35 925)	(33 751)
Coûts d'ingénierie	(48 467)	(43 353)	(39 793)
Autres coûts directs	(33 445)	(29 102)	(21 977)
Variation des en-cours projets	6 706	5 695	4 731
Variation nette des provisions sur projets (dotation/reprise)	(25 245)	(22 644)	(16 846)
Variation nette des provisions pour pertes à terminaison	(616)	2 758	3 220
TOTAL COÛTS DES VENTES	(628 917)	(609 733)	(494 787)

22. AUTRES REVENUS ET CHARGES COURANTS

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Redevances	860	992	1 346
Créances douteuses	1 019	974	690
Reprises des provisions pour autres risques	1 824	386	809
Remboursements d'assurance	123	71	103
Autres revenus	3 858	172	1 477
TOTAL AUTRES REVENUS	7 684	2 595	4 425
Redevances	(26)	(6)	-
Créances douteuses	(4 706)	(1 348)	(1 459)
Dotations aux provisions pour autres risques	(737)	(970)	(280)
Dépréciations des stocks	(4 105)	(2 811)	(2 222)
Autres charges	-	-	-
TOTAL AUTRES CHARGES	(9 574)	(5 135)	(3 961)
TOTAL NET	(1 890)	(2 540)	464

23. RÉSULTAT DE CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Prix de cession des immobilisations vendues	163	275	228
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(479)	(531)	(281)
TOTAL	(316)	(256)	(53)

24. DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Coût de l'endettement financier brut	(14 752)	(19 065)	(8 981)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	796	1 380	2 578
COÛT DE L'ENDETTEMENT NET	(13 956)	(17 685)	(6 403)
Produits sur instruments financiers	14 372	252	8 964
Produits liés aux effets de change	19 206	40 432	7 046
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-	32
Produits sur cession des immobilisations financières	112	110	475
Reprise provisions financières	236	806	-
Produits sur crédit vendeur (cession de GHH)	271	496	347
Dividendes reçus	11	23	14
Autres produits financiers	188	62	964
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	34 396	42 181	17 842
Charges sur instruments financiers	(338)	(19 368)	(3 895)
Charges liées aux effets de change	(33 449)	(16 008)	(10 022)
Charges d'intérêts sur engagements retraites	(1 248)	(1 505)	(864)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	(4)	(499)	(148)
Dotations provisions financières	-	(100)	(505)
Charges sur garanties bancaires	(728)	(614)	(576)
Autres charges financières	(210)	(847)	(491)
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(35 978)	(38 941)	(16 501)
RÉSULTAT FINANCIER	(15 538)	(14 445)	(5 062)

La variation du résultat financier s'explique principalement par :

- les charges d'intérêts, liées aux emprunts mis en place lors de la restructuration de la dette bancaire en décembre 2008, qui ont impacté le résultat financier de -11,9 M€ ;
- le résultat légèrement défavorable de change réel et latent sur opérations financières après déduction de la valorisation des instruments dérivés pour -0,2 M€ ;
- les autres charges et produits financiers comprenant les charges bancaires diverses, les intérêts sur leasings, les intérêts sur le découvert bancaire et autres emprunts contractés par les filiales, les charges d'intérêts sur engagements de retraite, compensées par les autres produits financiers pour un montant net de -3,4 M€.

25. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**a) Analyse par nature**

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Impôt exigible sur activités courantes	26 579	29 661	20 359
Impôt différé sur activités courantes	1 273	(1 565)	5 364
TOTAL IMPÔT SUR ACTIVITÉS COURANTES	27 852	28 095	25 723
Impôt sur activités cédées	-	-	-
TOTAL IMPÔT	27 852	28 095	25 723

Au 31 mars 2010, le taux d'impôt effectif est de 27,1% (contre 28,3% au 31 mars 2009 et 30,8% au 31 mars 2008) et le taux d'impôt liquidé est de 25,9% (contre 29,9% au 31 mars 2009 et 24,4% au 31 mars 2008).

b) Taux effectif d'imposition

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Résultat avant impôt des activités poursuivies	102 709	99 342	83 351
Résultat avant impôt des activités cédées en cours ou en cours de cession	-	-	-
Taux d'impôt statutaire de la maison mère	33,33 %	33,33 %	33,33 %
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT THÉORIQUE	(34 233)	(33 111)	(27 781)
Incidences :			
des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(574)	1 929	(3 434)
des différences de taux d'imposition entre la mère et les filiales	2 999	3 224	1 674
impact report variable (changements de taux d'imposition)	161	(255)	(1 741)
économies d'impôts réalisées sur les pertes fiscales reportables	1 851	713	3 811
économies d'impôts constatées en réduction de l'écart d'acquisition Sab Wabco	(393)	(754)	(2 805)
variation des IDA sur pertes fiscales reportables non reconnues sur l'exercice	21	(1 591)	(1 452)
de la variation des impôts différés actifs non reconnus	1 015	501	3 646
annulation de la non reconnaissance d'ID sur exercices antérieurs	52	568	799
crédits d'impôts	577	507	372
régularisation d'impôts sur exercices antérieurs	1 008	(383)	567
autres différences	(336)	557	621
CHARGE D'IMPÔT	(27 852)	(28 095)	(25 723)
Taux effectif d'impôt	27,1 %	28,3 %	30,8 %

c) Détail des reports déficitaires (bases fiscales) par date d'expiration

Exercice clôturé le	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Date d'expiration à 4 ans	669	1 499	985
Date d'expiration à 5 ans et +	368	8 175	6 009
Date d'expiration à 20 ans	-	1 326	2 194
Indéfiniment reportables	30 353	24 488	31 795
TOTAL	31 390	35 488	40 982
<i>Reports déficitaires n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs</i>	29 530	33 586	38 417
<i>Reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs</i>	1 860	1 902	2 565
<i>Limites d'utilisation des reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs :</i>			
<i>Date d'expiration à 5 ans</i>	1 036	1 899	1 193
<i>Indéfiniment reportables</i>	824	3	1 372

26. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION

Néant.

27. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS AU 31 MARS 2010

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Salaires	155 026	139 595	122 380
Charges sociales	43 955	41 789	38 003
Retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	6 775	5 942	5 308
Charges liées aux paiements en actions	118	(216)	-
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	205 874	187 110	165 691
Cadres et assimilés	1 004	952	782
Agents de maîtrise et employés	1 949	1 775	1 594
Ouvriers	1 912	1 892	1 585
EFFECTIFS TOTAUX	4 865	4 619	3 961

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

L'objet de la présente note est de présenter les transactions significatives qui existent entre le Groupe et ses parties liées, telles que définies par la norme IAS24.

Les parties liées au Groupe Faiveley Transport sont les sociétés consolidées (y compris les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et les sociétés mises en équivalence), les entités et personnes qui contrôlent Faiveley Transport et les principaux dirigeants du Groupe.

Les transactions opérées entre le Groupe Faiveley Transport et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché.

29.1. Opérations avec les entreprises liées

La liste des sociétés consolidées est présentée dans la note G.

Les transactions réalisées et les en-cours existants en fin de période avec les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Dans les notes suivantes, seules sont reprises :

- les données relatives à ces opérations réciproques, lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) et sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (mises en équivalence), pour la part non éliminée en consolidation ;
- les opérations significatives avec les autres sociétés du Groupe.

29.1.1. Opérations avec les sociétés consolidées :

• **Avec les co-entreprises :**

Les co-entreprises sont les sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Qingdao Faiveley SRI Rail Brake Co. Ltd : « Joint-venture » à 50/50 créée en 2006 afin de permettre au Groupe de pénétrer le marché du frein en Chine.
- Datong Faiveley Couplers Systems Co. Ltd. : « Joint-venture » à 50/50 créée en 2007 avec Datong Yida Foundry Co. Ltd, dont le but est de produire et vendre des coupleurs.
- Shijiazhuang Jiexiang Precision Machinery Co. Ltd : le 20 décembre 2007, le Groupe a acquis 50 % des actions de cette société chinoise, spécialisée dans le développement et la production de compresseurs pour le marché ferroviaire.

• **Transactions avec les co-entreprises non éliminées en consolidation :**

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses co-entreprises.

Ces transactions se font généralement aux conditions de marché.

En milliers d'euros	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Ventes	4 781	421	6 839
Coût des ventes	(585)	(43)	(2)
Autres revenus	315	434	346
Autres charges	-	(6)	-
Créances d'exploitation	4 142	1 480	4 261
Dettes d'exploitation	(1 495)	(1 284)	(9)

• **Contribution des co-entreprises dans les comptes consolidés**

En milliers d'euros	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Actifs non-courants	1 474	1 259	814
Actifs courants	11 718	7 930	6 443
Capitaux propres	(680)	(294)	(1 790)
Autres passifs non courants	19	4	-
Passifs courants	10 238	5 864	5 431
Chiffre d'affaires	9 844	11 545	8 519
Coût des ventes	(7 825)	(9 034)	(7 990)
Résultat d'exploitation	384	818	(349)
Résultat financier	12	229	(269)
Impôts	(59)	(6)	17
Résultat net	337	1 042	(601)
Résultat net part du Groupe	337	1 042	(371)

• **Avec les sociétés mises en équivalence**

Néant.

29.1.2. Avec les sociétés qui exercent un contrôle sur Faiveley Transport

• **Avec la société François Faiveley Participations**

– Contrat d'assistance

En exécution d'un contrat d'assistance et au titre de la refacturation de loyers et de prestations de services, Faiveley Transport a constaté les sommes suivantes en charges et en produits au titre de l'exercice.

En euros	Charges pour Faiveley Transport	Produits pour Faiveley Transport
Contrat d'assistance, de prestations de services	365 000	1 020
Refacturation de loyers et charges	-	2 150

– Fraction des immobilisations financières, créances, dettes, charges et produits concernant ces entreprises liées :

En milliers d'euros	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Comptes clients	1	1	1
Emprunts et dettes financières diverses	(1 873)	(1 833)	(1 793)
Comptes fournisseurs	(10)	(109)	(104)
Refacturation des loyers	3	3	3
Prestations de services	(365)	(365)	(347)
Produits financiers	-	-	-
Charges financières	(23)	(73)	(83)

29.2 Rémunération des principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants

Les principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants sont essentiellement constitués des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Comité exécutif.

C'est le Comité des Rémunérations qui statue sur les rémunérations allouées aux dirigeants sociaux ; il est en charge d'apprécier et de confirmer la part variable de la rémunération des membres du Directoire, fondée sur des objectifs de performance et sur la base des comptes audités par les Commissaires aux comptes.

Les éléments ci-dessous présentent, en cumul, et pour chacune des catégories, les éléments de rémunération des principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants :

En euros	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Avantages à court terme ⁽¹⁾	6 376 930	5 559 586	5 459 880
Indemnités de fin de contrat	989 449	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	75 927	44 084	76 275
Rémunération en actions ⁽³⁾	-	-	-
Autres avantages à long terme	(643)	411	1 791
Jetons de présence	100 600	66 200	55 000
TOTAL	7 542 263	5 670 281	5 592 946

(1) Cette catégorie comprend les rémunérations fixes et variables (charges patronales incluses), intéressement, participation, abondement et avantages en nature versés au cours de l'exercice.

(2) Variation des provisions pour retraites.

(3) Charge enregistrée en compte de résultat.

• **Conventions conclues avec les principaux dirigeants**

– **Avec Messieurs Robert Joyeux et Étienne Haumont**

Protocole Managers

Conformément au protocole conclu le 18 Octobre 2008 entre Faiveley S.A. et les managers de Faiveley Management (modifié par l'avenant du 17 Novembre 2008), chacun des managers ayant reçu des actions Faiveley S.A. en échange d'actions Faiveley Management, s'est engagé à conserver, et s'est donc interdit de céder et plus généralement de transférer, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, sauf l'accord préalable écrit de Faiveley S.A., lesdites actions Faiveley S.A., dans les conditions suivantes :

(i) à hauteur du tiers des actions remises en rémunération des apports, pendant une période de 2 (deux) ans, à compter de la date de réalisation de l'opération ;

(ii) à hauteur du solde des actions remises en rémunération des apports (soit les deux tiers), pendant une période de 3 (trois) ans, à compter de la date de réalisation de l'opération.

À titre de rappel, l'opération a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2008, date de réalisation de l'opération. À cette occasion, Messieurs Robert Joyeux et Étienne Haumont ont reçu respectivement 140 610 et 58 588 actions Faiveley S.A. en échange de leurs actions Faiveley Management.

– Avec Monsieur Robert Joyeux

Protocole d'accord avec les managers relatif à la fusion par absorption de la société Faiveley M2 par la société Faiveley S.A. (devenue Faiveley Transport le 22 septembre 2009)

Dans le cadre des opérations de reconstitution de son capital, Faiveley Transport a conclu un protocole d'accord le 16 octobre 2008 avec les actionnaires de Faiveley M2, à l'effet de déterminer les modalités et les conditions de la fusion par absorption de Faiveley M2 dans Faiveley Transport.

En application dudit protocole, un traité de fusion a été conclu en date du 17 novembre 2008, relatif à la fusion-absorption de Faiveley M2 dans Faiveley Transport.

Chacun des managers de Faiveley M2 a conclu avec Faiveley Transport une promesse unilatérale de vente des actions Faiveley Transport au profit de Faiveley Transport, exerçable en cas de cessation de ses fonctions au sein du Groupe Faiveley Transport.

Les managers de Faiveley M2 se sont engagés à conserver la totalité de leurs actions Faiveley Transport pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un manager de Faiveley M2 d'un bloc de plus de 3 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

30. DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

En date du 26 septembre 2009, un dividende de 1 euro a été servi à 14 067 549 actions pour un montant de 14 067 549 euros au titre de l'exercice 2008/2009. La différence entre le total des actions servies et le total des actions composant le capital social, soit 327 162 actions, correspond aux actions propres détenues par Faiveley Transport au moment de la distribution des dividendes.

	Nombre d'actions	Actions propres	Nombre d'actions servies	Dividendes versés
Actions ordinaires	6 291 902	337 162	5 954 740	5 954 740
Actions à droit de vote double	8 112 809	–	8 112 809	8 112 809
	14 404 711	337 162	14 067 549	14 067 549 ⁽¹⁾

(1) dont 6 280 843 € à Financière Faiveley et 1 262 915 € à François Faiveley Participation (F.F.P.)

Au titre de l'exercice 2009/2010, il est proposé à l'approbation de l'Assemblée générale de distribuer à titre de dividendes aux actionnaires : 17 285 653,20 €, soit 1,20 € par action. Cette distribution serait à prélever sur les comptes « Report à nouveau ». Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 17 septembre 2010. Ce dividende n'est pas reconnu comme un passif au 31 mars 2010.

F. Engagements hors bilan (en milliers d'euros)**1. CONTRATS DE LOCATION**• **Contrats de location simple**

Les contrats de location simple conclus par le Groupe Faiveley Transport concernent essentiellement divers bâtiments et mobiliers.

Les charges et produits comptabilisés au titre des contrats de location simple sur les trois derniers exercices se décomposent comme suit :

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Charges de location simple	(8 631)	(8 467)	(6 492)
Revenus de sous-location	411	428	424
TOTAL	(8 220)	(8 039)	(6 068)

Les paiements minimum futurs à effectuer au titre des contrats de location simple, non résiliables et en cours au 31 mars 2010 sont les suivants :

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total des loyers futurs	8 243	25 662	27 155

• **Contrats de location financement (crédit-bail)**

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers et des installations techniques (voir supra à la note 6.5.3.). Les redevances minimales des contrats de crédit-baux irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans le tableau suivant :

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Moins d'un an	620	805	867
De 1 à 5 ans	1 383	1 767	2 340
A plus de 5 ans	1 333	2 128	2 121
Total des loyers futurs	3 336	4 648	5 328
Moins intérêts financiers	(273)	(925)	(932)
DETTE FINANCIÈRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	3 063	3 723	4 396

2. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Avals, cautions, garanties bancaires données à des clients	228 488	167 269	139 077
Cautions et garanties maison mère données aux clients	205 962	217 008	197 249
Dettes garanties par des sûretés réelles :			
Hypothèque des constructions	8 556	8 892	–
Nantissement de titres (*)	289 317	325 578	328 814
Nantissement de créances commerciales	1 037	6 837	9 958
Nantissement de matériel	–	–	–

(*) Il s'agit du nantissement de certains titres de participation en garantie des emprunts bancaires.

Les engagements hors bilan donnés au titre des cautions et garanties bancaires concernent des garanties ou cautionnements accordés par des banques essentiellement en faveur des clients avec lesquels des contrats commerciaux ont été signés. Ces garanties sont généralement émises pour des périodes et des montants définis. Ce sont principalement des garanties pour restitution d'acomptes et des garanties de bonne exécution des contrats. Accessoirement, des contre-garanties bancaires sont émises au profit d'établissements bancaires fournisseurs de lignes de crédit et pour l'émission de garanties au profit de quelques filiales du Groupe.

Les engagements hors bilan donnés au titre des cautions et garanties maison mère sont des garanties accordées par la société holding Faiveley Transport en faveur des clients avec lesquels les filiales du Groupe ont signé des contrats commerciaux. De même que pour les garanties bancaires, ces garanties sont émises pour des périodes et des montants déterminés et concernent essentiellement des garanties pour restitution d'acomptes et des garanties de bonne exécution des contrats.

Les titres de participation donnés en nantissement, au titre de la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionariat et au refinancement de la dette bancaire, sont les suivants :

Titres	Valeur comptable des titres (en M€)
Faiveley Transport Amiens	20 000
Faiveley Transport Tours	29 398
Faiveley Transport Leipzig	23 111
Faiveley Transport Verwaltungs	29
Faiveley Transport KG Holding	90 010
Faiveley Transport Witten	74 500
Faiveley Transport Iberica	1 390
Faiveley Transport Italia	37 827
Faiveley Transport USA	13 052
TOTAL	289 317

3. ENGAGEMENTS REÇUS

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité freins frittés par Faiveley Transport Gennevilliers, Carbone Lorraine s'est engagée à rembourser toutes charges que Faiveley Transport Gennevilliers viendrait à payer, afférentes à une période antérieure à la date de cession (1^{er} avril 2008).

G. Périmètre et méthodes de consolidation

1. LISTES DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Faiveley Transport est la société holding du Groupe.

La consolidation par intégration globale porte sur les sociétés suivantes, dans lesquelles Faiveley Transport contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital.

Entité	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt
Société Mère			
FAIVELEY TRANSPORT			
Par Intégration Globale			
FAIVELEY TRANSPORT LEIPZIG GmbH & Co. KG ⁽¹⁾	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT WITTEN GmbH ⁽¹⁾	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT VERWALTUNGS GmbH ⁽¹⁾	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT HOLDING GmbH & Co. KG ⁽¹⁾	Allemagne	100,00	100,00
NOWE GmbH ⁽¹⁾	Allemagne	75,00	75,00
FAIVELEY TRANSPORT AUSTRALIA Ltd.	Australie	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT BELGIUM NV	Belgique	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT DO BRASIL Ltda.	Brésil	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT CANADA Ltd.	Canada	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT FAR EAST Ltd.	Chine	100,00	100,00
SHANGHAI FAIVELEY RAILWAY TECHNOLOGY Co. Ltd.	Chine	51,00	51,00
FAIVELEY METRO TECHNOLOGY SHANGHAI Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT RAILWAY TRADING (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT ASIA PACIFIC Co. Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT KOREA Ltd.	Corée	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT IBERICA S.A.	Espagne	100,00	100,00
TRANSEQUIPOS S.A.	Espagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT USA Inc.	États-Unis	100,00	100,00
ELLCON NATIONAL Inc.	États-Unis	100,00	100,00
ELLCON DRIVE LLC.	États-Unis	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT AMIENS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT NSF	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TOURS	France	100,00	100,00
ESPAS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT GENNEVILLIERS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT BIRKENHEAD Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TAMWORTH Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO DAVID & METCALF Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO DAVID & METCALF PRODUCTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO INVESTMENTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO PRODUCTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO UK Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT INDIA Ltd.	Inde	100,00	100,00
F.M.R.P.	Iran	51,00	51,00
FAIVELEY TRANSPORT ITALIA Spa	Italie	100,00	98,70
FAIVELEY TRANSPORT POLSKA z.o.o.	Pologne	100,00	100,00

Entité	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt
FAIVELEY TRANSPORT PLZEN s.r.o.	Rép. tchèque	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TREMOSNICE s.r.o.	Rép. tchèque	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT LEKOV a.s	Rép. tchèque	75,00	75,00
o.o.o. FAIVELEY TRANSPORT	Russie	100,00	73,50
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY SINGAPORE Ltd.	Singapour	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT ACQUISITION AB	Suède	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT MALMÖ AB	Suède	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT NORDIC AB	Suède	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY THAILAND Ltd.	Thaïlande	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY TAIWAN Ltd.	Taiwan	100,00	100,00

Par Intégration Proportionnelle

QINGDAO FAIVELEY SRI RAIL BRAKE Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00
DATONG FAIVELEY COUPLERS SYSTEMS Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00
SHIJIAZHANG JIAXIANG PRECISION MACHINERY Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00

Par mise en équivalence

NÉANT

(1) Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co. KG, Faiveley Transport Witten GmbH, Faiveley Transport Verwaltungs GmbH, Faiveley Transport KG Holding GmbH et Nowe GmbH, en tant que filiales du Groupe Faiveley Transport, responsable de la préparation des comptes consolidés, font appel aux dispositions du paragraphe 264b du Code de Commerce allemand en ce qui concerne la clôture de l'exercice au 31 mars 2010 et le rapport annuel, étant donné que les comptes et le rapport annuel ne seront pas publiés.

Évolutions juridiques intervenues en cours d'exercice

- Deux fusions ont été réalisées durant l'exercice 2009/2010. Il s'agit d'une part de la société Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co.KG, qui a fusionné dans la société Faiveley Beteiligungs GmbH (étant par la suite renommée Faiveley Transport Leipzig GmbH & CO.KG) et d'autre part, de la société Sab Iberica S.A qui a fusionné dans la société Faiveley Transport Iberica S.A.. Ces deux fusions sont comptablement et fiscalement rétroactives au 1^{er} avril 2009.
- Sociétés nouvellement créées :
 - Faiveley Transport Canada (projet Tramway Toronto).
 - Faiveley Transport Metro Technology Singapore et Faiveley Transport Metro Technology Taiwan (Activité Portes Palières).
 - FMRP (joint venture de fabrication d'équipements de freinage au Moyen-Orient).

2. LISTES DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES AU 31 MARS 2010

(montants en K€)	% de détention	Valeur nette comptable des titres			Capitaux Propres	Résultat net
		Brut	Dépréciation	Net		
SUECOBRAS (Brésil)	100	794	(603)	181	213	(16)
SAB WABCO SHARAVAN Ltd. (Iran)	49	10	(10)	-	-	-
SOFAPORT (France)	59,50	47	-	47	52	(19)

H. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau dans le cadre des missions effectuées pour la clôture des comptes au 31 mars 2010, et les honoraires versés au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ECA			DELOITTE		
	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Audit :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Emetteur	237	334	30	234	309	30
Filiales	287	212	287	76	205	293
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL HONORAIRES AUDIT	524	546	317	310	515	323
Autres prestations :						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	-	-	-	-	-	-
TOTAL	524	546	317	310	515	323

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n°2006-10 de l'AMF est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n°2008-10 de l'AMF, ainsi qu'aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

I. Communication financière

Ces comptes consolidés font l'objet d'une traduction en allemand enregistrée auprès de l'administration locale et d'une traduction en anglais.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Faiveley Transport, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note C-1 aux états financiers consolidés qui expose les changements de méthode comptable faisant suite à l'application des normes IFRS 8 « Secteurs opérationnels », IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » et IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt ».

II. Justification des appréciations

- En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie, selon les modalités décrites dans la note E-1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note E-1 donne une information appropriée.
- Le Groupe constate les résultats sur les contrats à l'avancement selon les modalités décrites dans la note C-6-1 aux états financiers. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.
- Le Groupe constitue des provisions pour couvrir divers risques et charges, tels que décrit en note C-15-2. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les notes C-15 et E-14-2 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes C-15 et E-14-2 aux états financiers fournissent une information appropriée.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 Juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot
Bénédicte Sabadie-Faure

Expertise Comptable et Audit
Jérôme Burrier

COMPTES SOCIAUX DE FAIVELEY TRANSPORT

AU 31 MARS 2010

1.4.1. BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010			31 mars 2009 Net	31 mars 2008 Net
		Brut	Amortis- sements et provisions	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles	Note 1	389 900	4 158	385 742	386 060	2
Immobilisations corporelles						
Constructions	Note 1	106	83	23	29	1
Installations techniques	Note 1	65	1	65	65	-
Autres immobilisations corporelles	Note 1	597	293	304	358	-
Immobilisations en cours	Note 1	7 095	-	7 095	3 782	-
Immobilisations financières						
Participations	Note 2	412 663	-	412 663	412 497	27 862
Prêts, créances rattachées à des participations	Note 2	157 316	-	157 316	177 829	-
Autres immobilisations financières	Note 2	434	-	434	375	-
TOTAL (I)		968 176	4 535	963 641	980 994	27 865
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 3	56	-	56	46	36
Clients et comptes rattachés	Note 3	36 990	-	36 990	41 109	709
Autres créances	Note 3	3 476	-	3 476	7 710	103
Intégration fiscale	Note 3	1 744	-	1 744	1 354	-
Disponibilités						
Valeur mobilières de placement ⁽¹⁾	Note 4	40 012	1	40 011	31 957	11 227
Disponibilités	Note 4	208 947	-	208 947	202 698	201
Charges constatées d'avance	Note 11	690	-	690	346	262
Écart de conversion actif		1 428	-	1 428	1 947	-
TOTAL (II)		293 343	1	293 342	287 167	12 537
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		1 261 519	4 536	1 256 983	1 268 161	40 403

(1) Dont actions propres 7 675 K€ et 397 K€ d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010 avant affectation	31 mars 2009 avant affectation	31 mars 2008 avant affectation
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	Note 5	14 405	14 405	12 530
Primes de fusion et d'apport	Note 5	94 045	94 045	11 970
Réserve légale	Note 5	1 440	388	280
Réserves réglementées	Note 5	-	-	-
Autres réserves	Note 5	-	-	-
Report à nouveau	Note 5	61 883	116	279
Résultat de l'exercice	Note 5	41 308	76 887	2 154
Provisions réglementées	Note 6	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		213 081	185 841	27 213
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 6	1 972	2 548	266
TOTAL (II)		1 972	2 548	266
DETTES				
Emprunts et dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	Note 7	617 810	657 485	170
Emprunts et dettes financières divers	Note 7	387 307	380 772	11 631
Autres dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	15 633	16 554	750
Dettes fiscales et sociales	Note 8	6 821	4 983	325
Autres dettes	Note 8	8 479	3 633	39
Produits constatés d'avance	Note 11	10	-	9
Écart de conversion passif		5 870	16 345	-
TOTAL (III)		1 041 929	1 079 772	12 923
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 256 983	1 268 161	40 403

1.4.2. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Chiffre d'affaires hors taxes	Note 12	48 565	1 402	1 410
Coût des ventes		(42 233)	(251)	(195)
MARGE BRUTE		6 332	1 151	1 216
Frais fixes non productifs		(6 541)	(4 803)	(1 531)
Autres revenus		135	195	128
Autres charges		(161)	(27)	(29)
Coût de restructuration		-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(235)	(3 484)	(216)
Amortissements inclus dans le résultat d'exploitation		381	2	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION + DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		146	(3 482)	(212)
Résultat Financier	Note 15	37 156	75 161	(274)
RÉSULTAT COURANT		36 921	71 677	(490)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	Note 16	(244)	-	9
Participation des salariés		-	-	-
Impôts sur les résultats	Note 17	4 630	5 210	2 635
RÉSULTAT NET		41 308	76 887	2 154

1.4.3. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Variation de la trésorerie d'exploitation :				
Résultat net		41 308	76 887	2 154
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :				
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		381	2	4
• Dotations aux provisions		1 429	67	552
• Reprises sur provisions		(2 005)	(523)	(1)
• (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs		-	-	(9)
Capacité d'autofinancement		41 113	76 433	2 700
Variation brute des actifs et passifs circulants :				
* Diminution (augmentation) des créances		19 720	4 531	244
* Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		(4 702)	(9 831)	(2 753)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		56 131	71 133	191
Opérations d'investissement :				
Décaissements/acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(3 315)	(388 882)	-
Encaissements/cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Décaissements/acquisitions immobilisations financières		(1 780)	(4)	(45)
Encaissements/cessions immobilisations financières		10 476	30	185
Trésorerie nette provenant des acquisitions de filiales (TUP Faiveley Transport)			(8 842)	-
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		5 381	(397 698)	140
Augmentation de capital		-	1 875	-
Autres variations des capitaux propres		-	84 135	-
Dividendes versés		(14 069)	(4 269)	(9 744)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		7 552	292 146	-
Remboursements d'emprunts		(32 009)	(480)	-
Variation des comptes courants Groupe		3 623	(36 405)	3 665
Flux de trésorerie provenant du financement		(34 903)	337 002	(6 079)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie globale		26 609	10 437	(5 748)
Trésorerie au début de l'exercice		22 217	11 780	17 529
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	Note 4	48 826	22 217	11 780

1.4.4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 mars 2010 dont le total s'élève à 1 256 983 K€ et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 41 308 K€. La durée de l'exercice a été de 12 mois couvrant la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

A. Faits marquants de l'exercice

• Changement de dénomination sociale :

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 22 septembre 2009 a entériné le changement de dénomination sociale de Faiveley S.A. qui est devenue Faiveley Transport.

• Modifications au sein de la gouvernance du Groupe :

À l'issue de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, le Conseil de Surveillance a élu un nouveau Président, M. François Faiveley cédant sa place à M. Philippe Alfroid. Considérant que cela participait d'une meilleure gouvernance au sein de la société, M. Faiveley a proposé ce choix aux membres du Conseil de Surveillance qui l'ont entériné. M. Faiveley a été élu Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs nommé M. Thierry Barel membre du Directoire. M. Barel a rejoint le Groupe en juillet 2009 en qualité de Directeur Général adjoint. Le Directoire se compose désormais de quatre membres : M. Robert Joyeux, Président et Directeur Général, M. Thierry Barel, Directeur Général adjoint, M. Erwan Faiveley et M. Étienne Haumont, Directeur financier du Groupe.

• Plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Ces options sont exerçables à partir du quatrième anniversaire de leur attribution et au plus tard dans un délai de huit ans. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

• Contrat de liquidité :

Par contrat en date du 17 juillet 2009, la société Faiveley Transport a confié au prestataire de services d'investissement Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005 publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 1er avril 2005.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une période initiale allant du 1er juillet 2009 au 31 décembre 2009, et est prorogé par tacite reconduction par périodes successives identiques de douze mois. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la société a affecté la somme de 500 000 euros et 10 000 titres au compte de liquidité.

B. Règles et méthodes comptables

1. APPLICATION DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes arrêtés au 31 mars 2010 ont été préparés conformément aux dispositions ci-dessous applicables en France :

- la loi du 30 avril 1983 et son décret d'application du 29 novembre 1983 ;
- le Plan Comptable Général français 1999 tel que décrit par le règlement 1999-03 du Comité de la Réglementation Comptable et complété des amendements postérieurs.

Les comptes annuels ainsi que les états de synthèse de l'exercice clos le 31 mars 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de :

- prudence ;
- indépendance des exercices ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODE DURANT L'EXERCICE

Il n'y a pas eu de changement de méthode appliqué par la Société durant cet exercice.

3. MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les diverses rubriques des états de synthèse.

Les comptes ont été préparés en prenant en considération les dispositions suivantes applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 :

- règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ;
- règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations ont été comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport pour celles relatives aux opérations de restructuration des exercices précédents. Lors de la comptabilisation d'un mali technique, celui-ci doit faire l'objet d'un test d'évaluation à chaque clôture annuelle. En cas de perte de valeur, une dépréciation doit être enregistrée dans les comptes.

3.2. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements des immobilisations acquises avant le 1er avril 1993 ont été calculés, conformément aux normes fiscales, soit selon le mode dégressif soit selon le mode linéaire. Pour les acquisitions postérieures, et afin de se rapprocher des dépréciations économiques, seul le mode linéaire a été pratiqué. Un amortissement dérogatoire a été constaté pour la partie fiscalement autorisée.

Les principales durées d'amortissements ont été les suivantes :

• Immobilisations incorporelles	
- Logiciels	1 à 3 ans
- Brevets	9 à 15 ans
• Immobilisations corporelles	
- Constructions	15 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	10 ans
- Matériel et équipement industriel	3 à 8 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

3.3. Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour le Groupe, évaluée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

3.4. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent aux prêts consentis à des sociétés du Groupe, ainsi qu'aux comptes courants débiteurs des filiales (hors compte courant d'intégration fiscale). Lorsqu'il est constaté un risque probable de non recouvrement, une provision est enregistrée dans les comptes.

3.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ; les créances douteuses ou litigieuses ont été provisionnées suivant le risque probable de non-recouvrement estimé à la clôture de l'exercice. Les anciennes créances dont le non-recouvrement est devenu certain, ont été passées en charges et les provisions correspondantes ont été reprises au compte de résultat.

3.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture. Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur liquidative à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les actions propres sont incluses dans la rubrique en application règlement 2008-15 du CRC sur les actions propres

3.7. Capital social

Toute augmentation de capital est enregistrée pour la valeur nominale des actions émises. Lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur nominale, la différence figure en prime d'émission.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Au 31 mars 2010, elles s'élèvent à 1,7 M€ (hors provision pour plan d'options d'achat d'actions de 0,2 M€) et sont composées d'une part, de litiges provisionnés à hauteur de

0,3 M€ et d'autre part, des provisions pour pertes de change de 1,4 M€ (actualisées en fonction des dettes et créances en devises étrangères et valorisées au taux de clôture).

3.9. Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005

Lorsque les bénéficiaires du plan d'options d'achat d'actions exerceront leurs droits, une moins-value sera constatée dans les comptes de Faiveley Transport. Cette moins-value avait été estimée à 599 K€ au 31 mars 2009. Le plan étant étalé sur 7 ans, une provision avait été enregistrée dans les comptes au 31 mars 2009. Durant l'exercice 2009/2010, 62 505 options ont été levées par leurs bénéficiaires. À cette occasion, une charge exceptionnelle de 244 K€ a été comptabilisée. De ce fait, la provision pour moins-value, concernant les options restant à lever, a été actualisée. Elle s'élève à 226 K€ au 31 mars 2010.

3.10. Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers sont évalués à leur valeur nominale et sont constitués :

- de l'emprunt de 417,5 M€ consenti par le pool bancaire, afin de financer la réorganisation de l'actionariat de la société Faiveley Transport ;
- des intérêts courus dus au titre de la dette financière, pour 0,2 M€ ;
- des découverts bancaires courants et de cash pooling (animation de la trésorerie du Groupe) pour 200 M€ ;
- de l'emprunt souscrit auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö, pour 37,1 M€ ;
- des comptes courants créditeurs avec des sociétés du Groupe, pour 350,1 M€ ;
- du solde de la Réserve Spéciale de Participation du personnel.

3.11. Instruments financiers

• Risque de change

Dans le cadre de ses opérations, la société Faiveley Transport est exposée à des risques de change découlant de son activité de holding animatrice (dont les opérations de couverture de change au profit des filiales) ou de contrats de prêts et d'emprunts inter-filiales.

En 2009/2010, les principales devises concernées sont le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, les couronnes tchèque et suédoise et le yuan chinois. Les risques sont couverts principalement par des achats ou ventes à termes et des tunnels d'options.

Ces opérations de couvertures externes visent à protéger le Groupe de toute fluctuation défavorable des devises pouvant affecter le résultat financier d'un contrat et font l'objet d'une contrepartie interne avec les filiales.

Les informations concernant les instruments financiers dérivés actuellement en place pour couvrir l'exposition aux risques de change pour les ventes et achats à terme sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés (note E.16 - Instruments financiers et gestion des risques financiers).

• Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt auquel la société est exposée provient des emprunts à long terme. Faiveley Transport a finalisé avec un pool de neuf banques, une convention de crédit, portant sur un prêt à terme de 407 millions d'euros et 50 millions de dollars US.

Cette convention de crédit est basée sur des taux d'intérêt variables Euribor et Libor US Dollar. La convention donne obligation à la société de se couvrir sur au moins 60% du montant total en principal jusqu'au mois de décembre 2012.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 76% et 87% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 3,08%. L'exposition aux taux sur emprunts libellés en US dollar est couverte à 100% sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 2,93%.

• Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ».

La perte latente de change résultant de la détermination d'une position globale de change sur les actifs et passifs existant à la clôture, fait l'objet d'une provision pour risque de change.

3.12. Compte de résultat

La société Faiveley Transport continue son activité de prestation de services au Groupe, en tant que holding animatrice. Le chiffre d'affaires réalisé en 2009/2010 est en forte croissance par rapport à l'exercice précédent, soit 48,6 M€ contre 1,4 M€. Cette progression significative résulte principalement du Transfert Universel de Patrimoine de la société Faiveley Transport, intervenue en date du 31 mars 2009.

Comme par le passé, Faiveley Transport facture une partie importante de ses coûts à ses filiales. La perte d'exploitation s'établit à 0,2 M€ contre une perte de 3,5 M€ au 31 mars 2009. Cette variation positive s'explique principalement par le montant des honoraires et commissions supportés en 2008/2009, lors de l'opération de rachat des minoritaires de Faiveley Transport, soit environ 3 M€.

Le résultat financier s'établit à 37,1 M€ contre 75,2 M€ l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une baisse des dividendes reçus sur la période, soit 45,6 M€, contre 78,7 M€ en 2008/2009.

Le résultat financier est également impacté par la charge d'intérêt sur emprunts, liée à la dette bancaire mise en place le 23 décembre 2008 et qui s'est élevée à 11,8 M€ (12 mois) contre 3,5 M€ l'exercice précédent (3 mois seulement).

Le produit d'impôt de 4,6 M€ comptabilisé au 31 mars 2010, traduit d'une part, le gain de l'intégration fiscale réalisé sur l'exercice, soit 5 651 K€, compensé par la charge d'impôt en provenance de sa filiale allemande, Faiveley Transport Holding GmbH & Co KG, pour 1 021 K€.

C. Notes sur le bilan et compte de résultat

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

• Variation de la période :

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Acquisitions	Mise hors service	Brut 31 mars 2010
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	389 915	-	(15)	389 900
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 138	2	(511)	629
Matériel de bureau et informatique, mobilier	228	-	(89)	139
Immobilisations en cours	3 782	3 313	-	7 095
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	-
TOTAL	395 063	3 315	(615)	397 763

(1) Ce poste inclut pour 384,8 M€ le mali technique constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de Faiveley Transport et Faiveley Management au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009. Ce mali technique a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 mars 2010, qui n'a pas révélé de dépréciation à provisionner dans les comptes.

• Amortissements :

	Montant au 1 ^{er} avril 2009	Dotations	Diminutions	Montant au 31 mars 2010
Immobilisations incorporelles	3 855	318	(15)	4 158
Installations générales, agencements et aménagements divers	720	52	(511)	261
Matériel de bureau et informatique, mobilier	194	11	(89)	116
TOTAL	4 769	381	(615)	4 535

2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

• Variation de la période :

	Brut 1 ^{er} avril 2009	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Brut 31 mars 2010
Participations	412 497	166	-	412 663
Prêts, créances rattachées à des participations	177 828	1 546	(22 058)	157 316
Autres immobilisations financières	375	115	(56)	434
TOTAL	590 700	1 827	(22 114)	570 413

• Échéancier des immobilisations financières :

	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Net au 31 mars 2010
Prêts, créances rattachées à des participations	42 671	78 944	35 701	157 316
Autres immobilisations financières	160	225	49	434
TOTAL	42 831	79 169	35 750	157 750

3. CRÉANCES

	A 1 an au plus	A plus d'un an	Net au 31 mars 2010	Net au 31 mars 2009	Net au 31 mars 2008
Clients et comptes rattachés	36 990	-	36 990	41 109	709
Autres créances – Avances et acomptes	3 532	-	3 532	7 756	140
Intégration fiscale	1 744	-	1 744	1 354	-
TOTAL	42 266	-	42 266	50 219	849

4. TRÉSORERIE ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (MONTANTS BRUTS)

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	40 012	31 959	11 750
Disponibilités	208 947	202 698	201
Concours bancaires	(200 133)	(212 440)	(170)
TOTAL	48 826	22 217	11 781

(1) dont actions propres pour 7 675 K€ auxquels s'ajoutent 397 K€ d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

5. CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31 mars 2008	12 530	11 970	280	279	2 154	27 213
Affectation du résultat 2007/2008	-	-	108	2 046	(2 154)	-
Dividendes distribués	-	(2 060)	-	(2 209)	-	(4 269)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	76 887	76 887
Autres variations	1 875	84 135	-	-	-	86 010
Situation au 31 mars 2009	14 405	94 045	388	116	76 887	185 841
Affectation du résultat 2008/2009	-	-	1 052	75 835	(76 887)	-
Dividendes distribués	-	-	-	(14 068)	-	(14 068)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	41 308	41 308
Autres variations	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31 MARS 2010	14 405	94 045	1 440	61 883	41 308	213 081

5.1. Capital

Au 31 mars 2010, le capital de la Société est de 14 404 711 euros. Il est composé de 14 404 711 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (7 645 120 actions au 31 mars 2010) bénéficient d'un droit de vote double.

• Composition du Capital Social

Actions	31 mars 2009	Création	Rembour-sement	31 mars 2010	Valeur Nominale
Ordinaires	6 291 902	-	-	6 759 591	1
Amorties	-	-	-	-	-
A dividendes prioritaires	-	-	-	-	-
A droit de vote double	8 112 809	-	-	7 645 120	1
TOTAL	14 404 711	-	-	14 404 711	1

• Auto-contrôle

La Société détient directement et indirectement 1,97% du capital.

• État de la participation des salariés dans le capital de la Société

Le FCPE Faiveley actions détient 17 400 actions (0,12%) de la Société.

• Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005

Sur demande de Faiveley Transport, Faiveley S.A. (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport) a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe Faiveley Transport (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley S.A. au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Accordée pour une durée de 3 ans, cette autorisation est devenue caduque le 27 septembre 2008.

Pour satisfaire à son obligation de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley S.A. (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport) a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché fin 2005. Au 31 mars 2010, la société détient 283 889 titres en auto-contrôle (dont 6 550 titres via son contrat de liquidité). Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Faiveley Transport existantes.

• Principales caractéristiques du plan d'option d'achat d'action en cours :

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription	Options annulées	Options levées	Nombre d'options restant à lever
24 novembre 2005	221 760	31 360	26,79	47 040	80 425	94 295
29 décembre 2005	6 720	-	29,75	-	-	6 720
22 juin 2006	31 360	-	30,48	4 480	-	26 880
25 octobre 2006	6 720	-	33,77	-	-	6 720
15 novembre 2006	4 480	-	34,13	-	-	4 480
1 décembre 2006	11 200	-	34,01	-	-	11 200
2 avril 2007	26 880	-	42,80	-	-	26 880
19 février 2008	26 880	6 720	32,31	-	-	26 880
29 mars 2008	13 440	-	34,08	-	-	13 440
16 juillet 2008	22 600	22 600	40,78	-	-	22 600
TOTAL	372 040	60 680		51 520	80 425	240 095

(*) Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution moins une décote de 5%.

Suite au départ de certains optionnaires depuis la mise en place du plan par le Directoire et des levées réalisées à ce jour, les options accordées au 31 mars 2010 portent sur 240 095 actions et 41 bénéficiaires.

Les options étant exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options, il a été procédé, à ce jour, à la levée de 80 425 options.

Compte tenu des valeurs d'acquisition des titres Faiveley Transport acquis pour servir ce plan d'options d'achat d'actions, des prix d'exercice consentis et de la valeur de l'action Faiveley Transport au 31 mars 2010 appliquée aux options non encore attribuées, la plus-value latente s'élève à 587 K€.

• Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

• Principales caractéristiques du plan d'option de souscription d'action en cours :

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription	Options annulées	Options levées	Nombre d'options restant à lever
23 novembre 2009	144 000	128 500	54,91	-	-	144 000
TOTAL	144 000	128 500		-	-	144 000

5.2. Primes d'émission, d'apport et de fusion

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres et le montant, net de frais, reçus en numéraire ou en nature lors de l'émission. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice 2009/2010.

6. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au 1 ^{er} avril 2009	Dotations	Reprises	Reclassement	Montant au 31 mars 2010
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	1 977	1 428	(1 947)	-	1 458
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	7	-	-	272	280
Provisions pour plan d'options	284	-	(58)	-	226
Provisions pour indemnités sociales	280	-	-	(272)	8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 548	1 428	(2 005)	-	1 972

7. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant au 31 mars 2010	Montant au 31 mars 2009	Montant au 31 mars 2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249 406	368 404	617 810	657 485	170
Participation des salariés	-	65	65	65	65
Dettes financières diverses (1)	8 562	28 558	37 120	34 208	9 773
Comptes courants créditeurs	350 122	-	350 122	346 499	1 793
TOTAL	608 090	397 027	1 005 117	1 038 257	11 801

(1) Les autres dettes financières, au 31 mars 2010, correspondent à l'emprunt contracté auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö pour 37,1 M€.

Au cours de l'exercice, les emprunts et dettes financiers auprès des établissements de crédit ont diminué de 39,6 M€. Cette baisse porte principalement sur le remboursement à hauteur de 27,3 M€, des emprunts contractés le 23 décembre 2008. Cette dette a fait l'objet d'un certain nombre de conditions financières relatives à la structure financière et à la rentabilité du Groupe.

Le Groupe Faiveley Transport doit respecter les trois conditions suivantes :

- ratio de levier «Endettement Net Consolidé sur EBITDA Consolidé » : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 3,0 au 31 mars 2010. À cette date, le ratio est de 1,73 ;
- ratio de structure «Endettement Net Consolidé sur Capitaux Propres Consolidés» : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 1,50 au 31 mars 2010. A cette date, le ratio est de 0,60 ;
- le total des garanties bancaires ne doit pas excéder 22% du carnet de commandes consolidé suite à l'avenant signé en mars 2010. Au 31 mars 2010, le pourcentage est de 17,50 %.

Le non-respect d'une de ces conditions pourrait rendre la dette restante exigible immédiatement.

L'autre diminution du poste emprunt et dettes auprès des établissements de crédit concerne la réduction du découvert bancaire pour 12,3 M€.

Le poste « autres dettes financières diverses » a augmenté de 2,9 M€. Cette augmentation est liée à l'emprunt en couronne suédoise contracté auprès de la filiale Faiveley Transport Malmö et dont la devise s'est appréciée durant l'exercice. A la clôture des comptes, la valorisation de cet emprunt a généré une augmentation de la dette de 7,5 M€, compensée toutefois par un remboursement de 4,6 M€ intervenu dans l'année.

Les comptes courants créditeurs ont augmenté pour leur part de 3,6 M€ au 31 mars 2010.

8. AUTRES DETTES

	À 1 an au plus	À plus d'un an	Montant au 31 mars 2010	Montant au 31 mars 2009	Montant au 31 mars 2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 633	-	15 633	16 554	750
Dettes fiscales et sociales ⁽¹⁾	6 821	-	6 821	4 983	325
Intégration fiscale	2 923	-	2 923	1 060	-
Autres dettes	5 556	-	5 556	2 573	39
TOTAL	30 933	-	30 933	25 170	1 114

(1) La dette fiscale concernant la société Faiveley Transport Holding GmbH & Co KG était enregistrée en autres dettes au 31 mars 2009, pour un montant de 1 282 K€. Au 31 mars 2010, cette dette a été reclassée en dettes fiscales et sociales pour 1 621 K€.

9. CHARGES À REPARTIR

Néant.

10. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

10.1. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Emprunts et dettes financiers	312	2 534	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 755	2 107	260
Dettes fiscales et sociales	5 738	3 538	87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	475	1 435	30
TOTAL	8 280	9 614	513

10.2. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	245	1 574	401
Autres créances	183	163	-
Fournisseurs	581	6	-
Créances sociales et fiscales	18	31	-
Disponibilités	-	-	152
TOTAL	1 027	1 774	553

11. COMPTES DE RÉGULARISATION

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Charges d'exploitation	690	346	262
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	690	346	262
Produits d'exploitation	10	-	9
Produits financiers	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10	-	9

12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIE ET PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Catégorie	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Prestation de services	48 559	799	862
Locations	6	603	548
TOTAL	48 565	1 402	1 410
Secteur géographique	2009/2010	2008/2009	2007/2008
France	16 887	1 402	1 410
CEE	24 912	-	-
Hors CEE	6 766	-	-
TOTAL	48 565	1 402	1 410

13. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant dans les comptes sociaux de Faiveley Transport.

14. FRAIS DE PERSONNEL

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Salaires	9 455	199	141
Charges sociales	3 042	51	54
TOTAL	12 497	250	195

15. RÉSULTAT FINANCIER

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Dividendes reçus	45 673	78 700	-
Revenus des titres de placement	491	34	230
Intérêts sur comptes courants, prêts, emprunts et découverts	(9 858)	(3 456)	229
Gains et pertes de change réalisés	829	-	-
Dotations et reprises sur immobilisations financières	577	522	(522)
Divers produits et charges financiers	(556)	(639)	(211)
RÉSULTAT FINANCIER	37 156	75 161	(274)

16. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Produit (charge) sur cessions d'immobilisations financières	-	-	9
Divers ⁽¹⁾	(244)	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(244)	-	9

(1) Le résultat exceptionnel est lié aux levées d'options réalisées sur l'exercice.

17. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**17.1. Ventilation de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant, au résultat exceptionnel et au résultat comptable :**

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	36 922	-	36 922
Résultat exceptionnel	(244)	-	(244)
Impact de l'intégration fiscale	-	4 630	4 630
RÉSULTAT COMPTABLE	36 678	4 630	41 308

17.2. Intégration fiscale

La société Faiveley Transport est tête de groupe d'une intégration fiscale, qui est composée des sociétés Faiveley Transport Tours, Faiveley Transport Amiens, Faiveley Transport Gennevilliers, Faiveley Transport NSF et Espas.

Les économies d'impôt réalisées dans le cadre de cette intégration fiscale, sont comptabilisées et conservées chez la mère. Au 31 mars 2010, l'intégration fiscale a généré un produit d'impôt de 5,6 M€, compensée par la charge d'impôt de sa filiale allemande pour 1 M€.

En l'absence d'une intégration fiscale, le bénéfice fiscal de la société Faiveley Transport seule, étant négatif à hauteur de 16,8 M€, la charge d'impôt aurait été de zéro.

Au 31 mars 2010, il demeure des déficits fiscaux reportables s'élevant à 1,2 M€. Ces déficits, étant nés avant la fusion entre les sociétés Faiveley S.A. et Faiveley Transport, seront utilisables en cas de résultats bénéficiaires de Faiveley Transport.

17.3. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Néant

17.4. Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions réglementaires :	-
Provisions pour hausse de prix	-
TOTAL ACCROISSEMENTS	-
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
- Provision jetons de présence	100
- Congés payés	296
- Écart de conversion passif	5 870
- Divers (Organic, Effort construction)	51
Total allègements	6 317
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE	6 317

18. ÉCARTS DE CONVERSION

Les comptes écarts de conversion actif et passif résultent de la valorisation aux taux de clôture, des dettes et créances d'exploitation ainsi que les prêts, emprunts et comptes bancaires en devises.

Nature des écarts	Actif perte latente	Écarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Comptes bancaires en devises	101	-	101	68
Prêts filiales	-	-	-	93
Emprunts filiales	-	-	-	-
Emprunts bancaires	1 191	-	1 191	5 696
Comptes courants en devises	38	-	38	12
Comptes fournisseurs en devises	98	-	98	1
TOTAL	1 428	-	1 428	5 870

D. Autres informations**1. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

2. INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DÉDUCTIBLES

Les charges non fiscalement déductibles au 31 mars 2010 s'élèvent à 23 050 euros.

3. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen a fortement progressé en raison du transfert des salariés de Faiveley Transport, lors de la Transmission Universelle de Patrimoine intervenue le 31 mars 2009. Il comprend également les effectifs des bureaux étrangers.

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Cadres	57	-	-
Agents de maîtrise	9	3	2
Employés	-	-	2
EFFECTIFS TOTAUX	66	3	4

4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance s'est élevé à 100 600 €.

5. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société Faiveley Transport consolide par intégration globale les filiales dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital. Les sociétés dans lesquelles la société Faiveley Transport exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Fraction des immobilisations financières, créances, dettes, charges et produits concernant les entreprises liées :

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Participations	412 663	412 497	27 487
Créances rattachées à des participations	157 316	177 829	-
Comptes clients et comptes rattachés	36 990	41 108	697
Autres créances	2 509	1 211	-
Emprunts et dettes financières diverses	387 242	380 707	11 565
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 890	11 811	-
Autres dettes	3 702	3 082	-
Prestations de services	48 559	798	-
Charges financières	2 252	76	83
Produits financiers	50 247	78 869	312

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A/ Engagements donnés

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Avals, cautions, garanties donnés à des organismes financiers	60 907	42 427	-
Indemnités de départ à la retraite ⁽¹⁾	565	377	48
Garanties maison mère	205 962	217 008	-
Dettes garanties par des sûretés réelles :			
Hypothèque sur constructions	-	-	-
Nantissement de titres	289 317	325 578	-
Nantissement de matériel	-	-	-

(1) Hypothèses en matière de retraite :
Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements des obligations de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.
Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Taux d'actualisation	4,60%	5,50%	5,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00%	3,00%	3,00%
Rendement attendu des placements	N/A	N/A	N/A

B/ Engagements de crédits baux

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine	-	-	-	1 079	1 079
Amortissements	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE	-	-	-	1 079	1 079
Redevances payées sur exercice en cours	-	-	-	422	422
TOTAL	-	-	-	422	422
Redevances à payer :					
à moins d'un an	-	-	-	495	495
de un à cinq ans	-	-	-	258	258
à plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	753	753

C/ Engagements de couverture

• Risques de taux

Afin de gérer son risque de taux, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 76% et 87% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 3,08%. L'exposition aux taux sur emprunts libellés en US dollar est couverte à 100% sur la période 2010/2011 pour un taux moyen maximum de 2,93%.

- Instruments comptabilisés en capitaux propres

	Sur emprunt en Euro		Sur emprunt en USD		Nominal en K€	Juste-valeur en K€
	Nominal en K€	Juste-valeur en K€	Nominal en K devise	Juste valeur en K devise		
Swap	115 000	(2 141)	46 947	(718)	34 830	(533)
Tunnel	140 000	(1 551)	-	-	-	-
Cap	50 000	(193)	-	-	-	-
TOTAL	305 000	(3 885)	46 947	(718)	34 830	(533)

• Risques de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises.

Les principales devises concernées sont le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, les couronnes tchèque et suédoise, le yuan chinois et la roupie indienne. Les instruments utilisés sont principalement des achats et ventes à terme. La Trésorerie peut également recourir à des « swaps », des options et des « tunnels ».

- Ventes à terme couvrant des opérations commerciales au 31 mars 2010

	Valeur nominale		Juste valeur En K Euros
	En K Euros	En K devises	
Livre sterling	39 186	34 818	95
Dollar US	24 382	33 218	(451)
Yuan chinois	26 225	239 467	(305)
Dollar Singapour	15 417	29 080	-
Couronne suédoise	12 170	119 262	(96)
Franc suisse	3 499	5 143	(108)
Dollar australien	1 180	1 828	(36)
Yen japonais	904	116 017	(18)
Couronne tchèque	116	3 000	(2)
TOTAL	123 079		(921)

- Achats à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2010

	Valeur nominale		Juste valeur En K Euros
	En K Euros	En K devises	
Couronne suédoise	148 076	1 448 385	1 037
Dollar US	29 810	40 210	105
Livre sterling	25 156	22 438	41
Couronne tchèque	19 208	507 830	665
Yuan chinois	13 923	129 280	310
Dollar australien	133	258	41
TOTAL	236 306		2 199

- Tunnel optionnel pour une valeur de 108,4 MCZK, dont la juste valeur au 31 mars 2010 est de (134) K€.

• Instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture des risques de change, de taux et matières premières est inscrite au bilan comme suit :

	31 mars 2010			Total
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	
Instruments financiers - Actifs	-	2 999		2 999
Instruments financiers - Passifs	4 324	1 612		5 936
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(4 493)	5		(4 488)

D/ Engagements reçus

Néant.

E/ Droit individuel à la formation (DIF)

Les salariés de la société Faiveley Transport bénéficient de la possibilité de demander une formation. Aucune heure de formation au titre du DIF n'a été sollicitée par les salariés au cours de l'exercice. Il reste, au 31 mars 2010, un total de 2 429 heures.

F/ Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005

Sur demande de Faiveley Transport, Faiveley S.A. a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe Faiveley Transport (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley S.A. au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Un tableau présenté en Note C.5.1 « Capital » détaille les différents plans d'attribution. Au 31 mars 2010, 240 095 actions restent à lever.

Les options sont exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement d'options. Les titres ne sont cessibles qu'à compter du quatrième anniversaire de l'attribution des options d'achat. Il est à noter que 80 425 options d'achat ont été levées au 31 mars 2010.

G/ Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 €.

8. MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figure dans la Note H aux comptes consolidés de l'exercice 2009/2010.

9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

Nom des filiales	Capital	Capitaux propres (autres que le Capital)	Quote-part du Capital détenue en %	Valeur des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêt et avances consentis	Montant des cautions et avais fournis	Chiffre d'affaires H.T.	Bénéfice net ou perte	Dividendes encaissés
Faiveley Transport Amiens	8 100	44 836	100	20 000	20 000	-	249	103 781	9 604	-
Faiveley Transport NSF	983	9 194	100	12 758	12 758	-	3 486	26 752	2 636	-
Faiveley Transport Tours	29 398	37 308	100	29 398	29 398	-	342	134 019	12 893	-
Espas	340	10 228	100	10 024	10 024	-	-	12 756	1 952	-
Faiveley Transport Gennevilliers	5 000	(750)	100	5 000	5 000	19 633	-	14 644	609	-
Sofaport	96	(44)	60	36	36	-	-	-	-	-
Faiveley Transport Acquisition AB	114	21 381	100	156 409	156 409	34 169	-	-	(865)	-
Faiveley Transport Plzen	8	396	100	6	6	133	-	2 946	108	-
Faiveley Transport USA Inc.	1	12 433	100	13 052	13 052	40 380	9 450	-	(910)	-
Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd. ⁽¹⁾	3 261	(677)	50	1 486	1 486	-	7 882	4 086	(549)	-
Datong Faiveley Couplers Systems Co. Ltd. ⁽¹⁾	543	19	50	237	237	-	-	1 745	68	-
Faiveley Transport Asia Pacific Co. Ltd.	1	(7)	100	-	-	860	-	-	(1)	-
Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co KG	15 062	16 000	100	23 111	23 111	-	38 274	87 219	(3 603)	45 000
Nowe GmbH	125	1 059	75	2 007	2 007	155	-	5 897	792	-
Faiveley Transport Holding GmbH & Co KG	10	149 904	100	90 010	90 010	-	-	-	5 464	-
Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd.	3 913	2 081	50	1 892	1 892	-	-	10 404	1 585	448
Faiveley Transport Iberica S.A.	871	27 558	100	1 390	1 390	22 971	5 398	103 318	8 485	-
Faiveley Transport do Brasil Ltda.	8 666	5 029	100	4 258	4 258	2 049	-	20 086	3 767	-
Faiveley Transport Italia Spa.	1 424	63 105	98,70	37 827	37 827	31 260	21 504	111 039	4 006	-
Faiveley Transport Tamworth Ltd.	56	5 309	100	66	66	-	-	7 116	679	-
Faiveley Transport Far East Ltd.	2	7 276	100	-	-	3 204	8 847	19 838	2 408	-
Faiveley Transport Lekov a.s.	2 099	7 320	75	3 529	3 529	-	-	23 650	1 670	-
FMRP	363	(32)	48	166	166	-	-	-	(300)	-
Faiveley Transport Canada Ltd.	-	-	100	-	-	-	30 630	161	-	-

(1) Données reportées à la date de clôture locale du 31 12 2009

1.4.5. RÉSULTATS DE FAIVELEY TRANSPORT AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
I. Capital en fin d'exercice					
a. Capital social	12 529 585	12 529 585	12 529 585	14 404 711	14 404 711
b. Nombre des actions ordinaires existantes	12 529 585	12 529 585	12 529 585	14 404 711	14 404 711
c. Nominal des actions	1	1	1	1	1
d. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
e. Nombre maximal d'actions futures à créer					
1. par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
2. par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
3. par exercice de BSA	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	1 622 968	2 352 315	1 410 338	1 401 867	48 564 676
b. Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements, provisions et participation)	(27 050 652)	71 130	73 880	71 223 334	36 482 013
c. Impôts sur les bénéfices	841 095	-	-	(5 209 593)	(4 630 407)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e. Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, provisions et participation)	(6 717 889)	38 626	2 153 971	76 886 871	41 307 869
f. Résultat distribué	6 264 793	10 023 668	4 385 355	14 404 711	17 285 653
III. Résultats par action					
a. Résultats après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	(2,23)	0,01	0,01	5,31	2,85
b. Résultats après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	(0,54)	0,00	0,17	5,34	2,87
c. Dividende attribué à chaque action	0,50	0,80	0,35	1,00	1,20
IV. Personnel					
a. Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	6	5	4	3	66
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	525 357	909 731	141 148	199 443	9 447 515
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociales, œuvres sociales, etc...)	115 823	230 223	53 599	51 164	3 049 558

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Faiveley Transport, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note B.3.3. de l'annexe aux états financiers, les titres de participation sont évalués à la clôture à leur valeur d'utilité pour votre société. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 Juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot
Bénédicte Sabadie-FaureExpertise Comptable et Audit
Jérôme Burrier

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE : 1^{ER} AVRIL 2009 - 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société de droit tchèque Faiveley Transport Lekov a.s.

Avenant au pacte d'actionnaire prorogeant la validité du pacte d'actionnaires signé le 30 octobre 2002.

Dirigeants concernés : Messieurs Robert Joyeux et Thierry Barel (Conseil de Surveillance du 23 octobre 2009).

Cet avenant signé le 15 décembre 2009 a prorogé jusqu'au 31 janvier 2015 les effets du pacte d'actionnaires et a revu les conditions concernant les droits réciproques d'achat et vente sur les actions détenues par l'actionnaire minoritaire.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec Messieurs Robert Joyeux et Etienne Haumont

Protocole d'accord avec les managers et avenant n°1 – Cession et apport des actions de Faiveley Management au profit de Faiveley S.A. (devenue Faiveley Transport le 22 septembre 2009)

Dans le cadre des opérations de reconstitution de son capital, Faiveley Transport a conclu un protocole d'accord le 16 octobre 2008 et un avenant à ce protocole le 17 novembre 2008 avec les managers et leurs conjoints associés dans Faiveley Management SAS.

Dans le cadre de ce protocole, Messieurs Robert Joyeux et Étienne Haumont ont apporté à Faiveley Transport des actions Faiveley Management comme suit :

Personnes concernées	Nombre d'actions apportées	Nombre d'actions Faiveley Transport reçues
Robert Joyeux (et son conjoint)	164 430	140 610
Étienne Haumont	68 513	58 588

Messieurs Robert Joyeux et Étienne Haumont se sont engagés à conserver la totalité de leurs actions Faiveley Transport pendant 2 ans à compter du 23 décembre 2008 et les deux tiers de leurs actions pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession d'un bloc de plus de 10 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

Avec la société Francois Faiveley Participations SAS

En exécution de la convention d'assistance technique, commerciale et administrative conclue entre la société FFP et Faiveley Transport le 26 juin 2004, et au titre de la refacturation de loyers et de prestations de services, la société Faiveley Transport a constaté les sommes suivantes en charges et en produits au titre de l'exercice.

En euros	Charges pour Faiveley Transport	Produits pour Faiveley Transport
Contrat d'assistance, de prestations de services	365 000	1 020
Refacturation de loyers et charges	-	2 150

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 Juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot
Bénédicte Sabadie-Faure

Expertise Comptable et Audit
Jérôme Burrier

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 13 SEPTEMBRE 2010 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

I. RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2010

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, et les observations du Conseil de Surveillance, sur l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2010 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un résultat de 41 307 869,15 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Directoire de l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	41 307 869,15 €
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	61 882 675,36 €
Pour former un bénéfice distribuable de	103 190 544,51 €
- Dotation à la réserve légale :	0 €
- Distribution de dividendes, soit 1,20 € par action :	-17 285 653,20 €

Le solde, soit 85 904 891,31 € sera porté en totalité au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 195 795 733,93 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 17 septembre 2010.

Conformément à l'article 158 du Code Général des Impôts modifié par la loi de finances pour 2006, le dividende mis en distribution ouvrira droit, au profit des seuls actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40% sur le montant des sommes perçues.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende
2006/2007	0,80 €
2007/2008	0,35 €
2008/2009	1,00 €

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, et les observations du Conseil de Surveillance, sur l'activité du Groupe au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2010 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport sur les comptes consolidés des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Fixation des jetons de présence

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, fixe pour l'exercice clos le 31 mars 2010, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance, à une somme de 175 000 €.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Approbation des opérations et conventions visées par les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte et approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination en tant que membre du Conseil de Surveillance de M. Didier ALIX, en remplacement de Monsieur Christian Baffy, démissionnaire, pour un mandat de trois ans (sous réserve de l'adoption de la douzième résolution).

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation à son Président et/ou à l'un de ses membres, avec l'accord du Président et dans les limites légales, conformément aux articles L.225-207 à L.225-217 du Code de Commerce, à acheter des actions de la Société.

L'Assemblée générale décide que les acquisitions d'actions pourront être effectuées :

- en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Faiveley Transport par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- dans le but de les attribuer aux salariés et dirigeants du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (options d'achat d'actions, participation des salariés aux résultats, attribution gratuite d'actions) ;
- en vue de leur annulation par voie de réduction de capital dans les limites fixées par la loi ;
- dans la limite de 5% du capital aux fins de les conserver et de les remettre en échange ou en paiement, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la Société, par voie d'offre publique ou autrement ;
- en vue de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et plus généralement toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10% des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de bloc, ou par le recours à des instruments financiers dérivés dans les conditions prévues par les autorités de marché et dans le respect de la réglementation. La part maximale du capital acquise, cédée, échangée ou transférée par voie de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 € par action.

L'Assemblée générale délègue au Directoire le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence d'éventuelles opérations financières sur la valeur de l'action. Notamment en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution d'actions gratuites, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 129,6 M€.

Cette autorisation restera valable dix-huit mois à compter de ce jour.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Directoire avec faculté de délégation pour décider et mettre en œuvre le programme de rachat, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, procéder à l'ajustement prévu à l'article R. 225-138 du Code de Commerce en cas d'achat d'actions à un prix supérieur au cours de bourse et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire de faire aux fins de réalisation des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

Cette résolution remplace et annule l'autorisation accordée par la huitième résolution votée lors de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Nomination du membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, nomme M. Serge CHOUMAKER en qualité de membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires pour un mandat de trois ans (sous réserve de l'adoption de la douzième résolution).

II. RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Article L.225-129-6 al.2 du Code de Commerce : Augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 al.2 du Code de Commerce une Assemblée générale extraordinaire doit être convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du Travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée générale par le Directoire, en application de l'article L.225-102, les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées représentent moins de 3% du capital.

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires autorise le Directoire à procéder à cette augmentation du capital dans la limite de 1% du capital social et décide de déléguer au Directoire tous pouvoirs pour en

assurer la réalisation. L'Assemblée générale constate que ces décisions entraînent renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des salariés auxquels l'augmentation du capital est réservée.

Cette autorisation, dont il pourra être fait usage en une ou plusieurs fois, est donnée pour une durée de vingt six mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet toute autorisation antérieure de même nature et ayant le même objet.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, en application des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce, à émettre, au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et de certains membres du personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions des articles L.225-185 et suivants, L.225-186-1 et L.225-197-6 du Code de Commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre de la Société ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi.

Cette autorisation, dont il pourra être fait usage en une ou plusieurs fois, est donnée pour une durée de trente huit mois à compter de la présente Assemblée.

Cependant l'attribution d'options aux dirigeants mandataires sociaux se fera uniquement sur proposition du Comité des rémunérations et décision du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée générale décide que l'attribution des options se fera dans la limite d'un plafond commun à l'ensemble des actions qui résulteront de l'exercice des options qui seront consenties en vertu de la présente résolution et/ou celles qui seront attribuées gratuitement en vertu de l'autorisation résultant de la onzième résolution de la présente assemblée et, fixe ce plafond à 1% du capital social au jour de la présente Assemblée générale.

L'Assemblée générale décide :

- qu'en cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Directoire le jour où les options seront consenties, dans les limites légales ;
- qu'en cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Directoire le jour où les options seront consenties, dans les limites légales.

L'Assemblée générale décide que le Directoire fixera la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, sous réserve des interdictions légales, étant précisé que le délai pendant lequel ces options pourront être exercées ne pourra excéder une période de 8 ans à compter de leur date d'attribution. Le Directoire pourra prévoir également l'interdiction de revente immédiate des actions souscrites ou acquises, sans toutefois que le délai imposé pour la conservation des titres puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option.

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente délégation et établir le règlement du plan d'option dans les limites légales et réglementaires, et notamment pour :

- arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires ;
- fixer la ou les périodes d'exercice des options.

Cependant, la liste et les catégories de bénéficiaires dont l'identité sera déterminée par le Directoire ainsi que les conditions d'attribution, de levée et d'exercice devront répondre aux caractéristiques fixées par le Comité des rémunérations et approuvés par le Conseil de Surveillance, suivant ce qu'il jugera le plus approprié pour assurer la motivation et la fidélisation des bénéficiaires auxquels s'adressent ces options.

L'Assemblée générale prend acte de ce que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option accompagnée du paiement correspondant en numéraire ou par compensation avec des créances sur la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, le Directoire, dans un rapport spécial, informera chaque année les actionnaires, lors de l'Assemblée générale ordinaire, des opérations réalisées dans le cadre de la présente délégation.

ONZIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions, dites de performance, existantes ou à émettre

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et de certains membres du personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

L'Assemblée générale fixe la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve des éventuelles conditions déterminées par le Directoire, à une durée minimale de 2 ans et fixe la période d'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, à une durée minimale de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive des actions.

Cette autorisation dont il pourra être fait usage en une ou plusieurs fois, est donnée pour une durée de trente huit mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale décide que le Directoire ne pourra procéder à ces attributions que dans la limite d'un plafond commun à l'ensemble des actions qui seront attribuées gratuitement en vertu de la présente résolution et/ou celles qui résulteront de l'exercice des options consenties en vertu de l'autorisation résultant de la dixième résolution de la présente assemblée et, fixe ce plafond à 1% du capital social au jour de la présente Assemblée générale.

L'Assemblée générale prend acte que les actions gratuitement attribuées pourront être soit des actions existantes, soit des actions à émettre et autorise le Directoire, en cas d'attribution gratuite d'actions à émettre, à augmenter le capital, à l'issue de la période d'acquisition, par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdites actions, cette décision emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des attributaires d'actions gratuites à la partie des réserves, bénéfices et primes ainsi incorporée, étant précisé que l'augmentation de capital sera réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions aux bénéficiaires. Les actions existantes pouvant être attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation devront être acquises par la Société dans le cadre de l'article L.225-208 du Code de Commerce.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire, qui se fera assister du Comité des rémunérations, dans les limites fixées ci-dessus à l'effet de :

- fixer les conditions et le cas échéant, les critères d'attribution des actions ordinaires ;
- fixer dans les conditions et limites légales, les dates auxquelles il sera procédé aux attributions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions ordinaires attribuées à chacun d'eux, les modalités d'attribution des actions ordinaires.

Le Directoire informera chaque année l'Assemblée générale ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation, dans un rapport spécial, conformément à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Modification de la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance et modification corrélative des statuts

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire décide de modifier la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance, mandat qui sera désormais d'une durée de trois ans et de procéder à la modification corrélative de l'article 19 des statuts de la Société qui se lit à présent comme suit :

« Le Conseil de Surveillance est composé de 5 membres au moins et de dix au plus. Conformément à la loi, ce nombre, égal au minimum à trois membres, ne peut dépasser dix huit membres sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

I. – Nomination

Les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou personnes morales, sont élus par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, parmi ses membres, à la majorité simple, pour une durée de trois ans. Ils sont rééligibles. Ils prendront le titre de « conseillers ».

En cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'Assemblée générale extraordinaire.

...

II. – Renouvellement

Le Conseil se renouvellera chaque année ou tous les deux ans, à raison d'un nombre de membres suffisant pour que le renouvellement soit total au bout de trois années. Pour l'application de cette règle, les premiers membres sortants seront désignés selon l'ordre alphabétique de leur patronyme.

...

V. – Membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires

...

La durée de ses fonctions est de 3 ans.

...

Le membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires nommé au poste vacant le sera pour une nouvelle période de 3 ans.

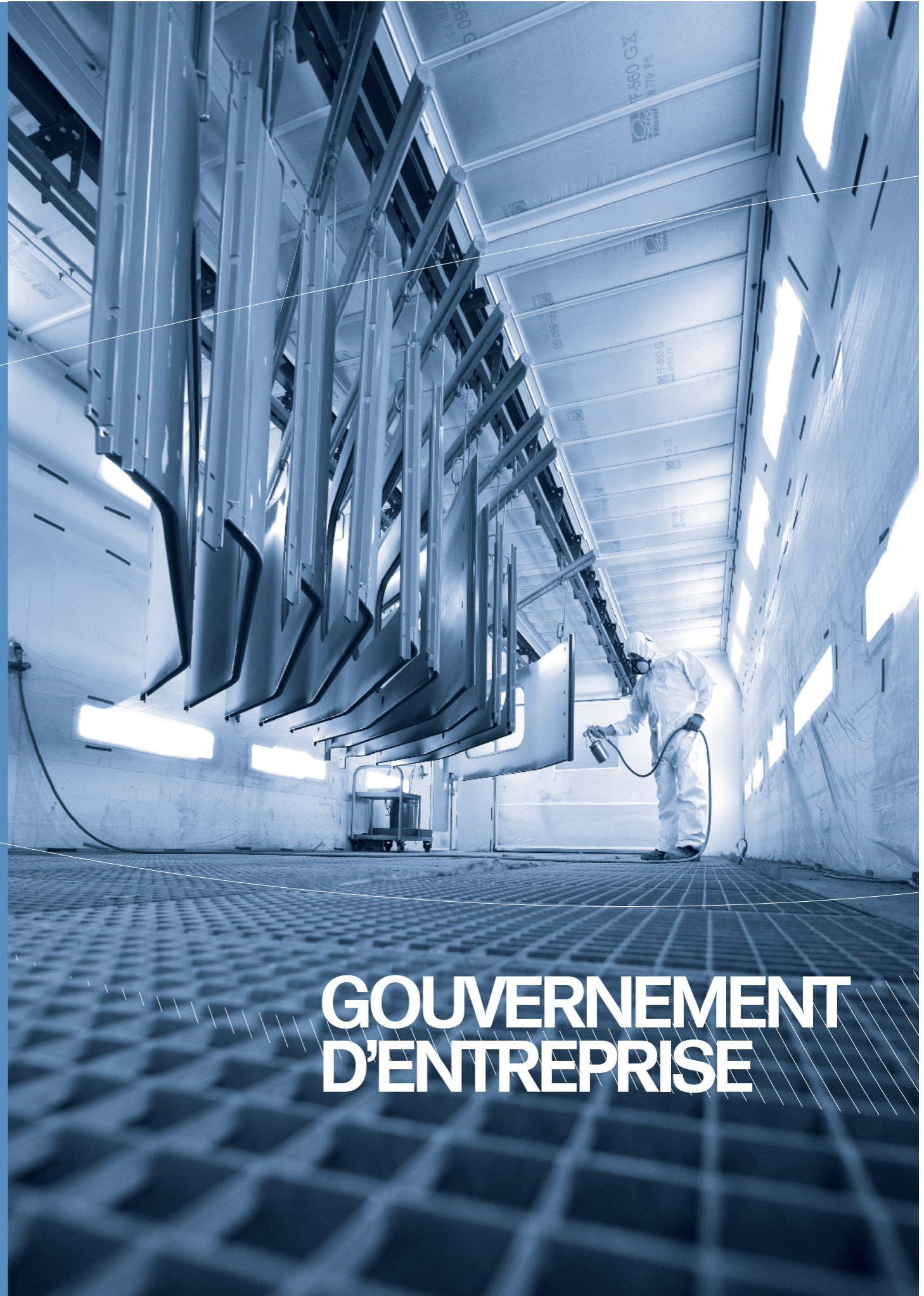
... »

III. RÉSOLUTION RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES DEUX ASSEMBLÉES

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DE FAIVELEY TRANSPORT

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68, du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
- des principes et des règles arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants sociaux ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- des autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Le présent rapport a été débattu et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 11 juin 2010.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

1.1. COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de cinq membres au moins et de dix membres au plus. Ceux-ci sont nommés pour une durée de six ans par l'Assemblée générale des actionnaires et sont rééligibles.

La Société ayant adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 27 septembre 2005, les premiers membres, anciens administrateurs de la société constituée sous forme de société anonyme à Conseil d'administration, avaient été nommés pour une durée initiale de trois ans. Ils furent renouvelés dans leur fonction par l'Assemblée générale annuelle du 17 septembre 2008 pour une durée de 6 ans conformément aux statuts de la Société.

Tout actionnaire, personne physique ou morale, peut être élu Conseiller dès lors qu'il possède au moins une action de la Société (article 19 des statuts).

Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres un Président et un Vice-Président qui sont, à peine de nullité de la nomination, des personnes physiques. Le Président et le Vice-Président sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Lorsqu'une personne morale est portée aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

L'accès aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance est interdit aux membres du Directoire, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes

anciens ou actuels et à leurs parents et alliés dans les conditions légales.

La formation et l'expérience professionnelle des membres du Conseil sont très variées, tous ayant assumé des responsabilités de haut niveau en entreprise.

Au regard des six critères d'indépendance définis par le Conseil de Surveillance en adéquation avec ceux préconisés notamment par Euronext, au 31 mars 2010, trois des sept membres actuels peuvent être qualifiés d'indépendants : Christian Germa, Philippe Alfroid et Maurice Marchand-Tonel.

Au 31 mars 2010, le Conseil de Surveillance est composé de sept membres. L'âge moyen des membres au 31 mars 2010 est de 58 ans.

Les membres nommés par l'Assemblée générale sont les suivants :

- **Philippe Alfroid (né le 29 août 1945)**

Monsieur Alfroid a été nommé Président du Conseil de Surveillance le 22 septembre 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Philippe Alfroid est ingénieur ENSEHRMA-Grenoble et est titulaire d'un Master de sciences du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Philippe Alfroid a travaillé comme consultant pour la société PSDI. Il a rejoint ensuite la société Essilor en 1972, au sein de laquelle il a exercé les fonctions de Directeur Général entre 1996 et 2009.

- **François Faiveley (né le 26 avril 1951)**

Monsieur Faiveley a été nommé Vice-Président du Conseil de Surveillance le 22 septembre 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Monsieur Faiveley est diplômé de l'ESCAE (Ecole Supérieure de Commerce) de Dijon. Il a exercé des fonctions opérationnelles et de dirigeant au sein du Groupe Faiveley Transport depuis le début des années 90.

Adresse professionnelle : Bourgognes Faiveley – 8, rue du Tribourg – 21700 Nuits-Saint-Georges.

- **Christian Germa (né le 11 février 1970)**

Monsieur Germa a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Christian Germa est diplômé de l'Ecole Polytechnique et est ingénieur des Ponts. Il a débuté sa carrière à la Direction du Trésor au Ministère des Finances, où il a notamment assuré les fonctions de Secrétaire Général Adjoint du CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle). Il a rejoint en 2002 le groupe Vinci, où il est aujourd'hui responsable des partenariats public-privé.

Adresse professionnelle : Vinci Construction France – 61, avenue Jules Quentin – 92730 Nanterre.

- **Edmond Ballerin (né le 6 janvier 1943)**

Monsieur Ballerin a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Edmond Ballerin est diplômé de l'Ecole des Cadres. Il a commencé sa carrière chez DIM en qualité d'Adjoint du Directeur de publicité avant de rejoindre les groupes Bristol Myers puis Ciba-Geigy. Il a rejoint la société Faiveley en 1971, au sein de laquelle il a exercé successivement les responsabilités de chef de marché, chef de produits puis responsable de la communication.

- **Maurice Marchand-Tonel (né le 14 février 1944)**

Monsieur Marchand-Tonel a été nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale du 22 septembre 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Maurice Marchand-Tonel est consultant indépendant. Au sortir de Harvard Business School il débute sa carrière au Boston Consulting Group où il est co-fondateur des bureaux français et allemand. Il devient ensuite Président de la Compagnie Olivier, puis Directeur Général de Sommer et Président de Givenchy. Il dirige ensuite Ciments Français International, avant de devenir Président de Transalliance jusqu'en 1999. En 2000, il devient associé chez Arthur Andersen, devenu depuis BearingPoint, dont il est Senior advisor depuis 2004. Maurice Marchand-Tonel est Président du Conseil d'administration de la European American Chamber of Commerce.

Adresse professionnelle : BearingPoint – Tour EDF, 20 Place de la Défense – 92050 Paris La Défense.

- **Didier Alix (né le 16 août 1946)**

Monsieur Alix a été coopté membre du Conseil de Surveillance lors de la séance du Conseil qui s'est tenue le 27 novembre 2009 à la suite de la démission de Monsieur Christian Baffy. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014. La ratification de la nomination de Monsieur Alix en tant que membre du Conseil de Surveillance sera proposée à lors de la prochaine Assemblée générale de la Société.

Didier Alix est entré à la Société Générale en 1971, il y a exercé différentes fonctions notamment au sein de l'Inspection Générale puis en tant que Responsable du Contrôle Central des risques. Il a également été Directeur d'agences avant d'être promu Directeur Général de Franfinance puis Directeur du Réseau France. En 1998, il devient Directeur Général adjoint Particuliers et Entreprises. En 2006, il devient Directeur Général délégué de la Société Générale. Actuellement il occupe le poste de Conseiller du Président Directeur Général.

Adresse professionnelle : Société Générale – DGLE C 35^e Etage – 17, cours Valmy – Paris La Défense 7.

- **Christopher Spencer (né le 4 novembre 1962)**

Monsieur Spencer a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014. Monsieur Spencer était auparavant administrateur de la société Faiveley Transport (novembre 2004 – février 2009).

Monsieur Spencer est titulaire des diplômes français et allemand d'études supérieures de management (ESC Reims et Fachhochschule Reutlingen) et de l'équivalent anglais de l'expertise comptable (Chartered Accountant). Après une expérience de plus de 20 ans dans le private equity en Europe, dont les 6 dernières années auprès du fonds Sagard qu'il a contribué à établir sur le marché français, Monsieur Spencer se consacre depuis début 2010 à ses activités d'investisseur privé et de Business Angel.

Monsieur Xavier de Lavallade, Directeur juridique du Groupe, assure les fonctions de secrétaire du Conseil.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être contactés au 143, Boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis.

1.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le Conseil de Surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion effectuée par le Directoire. Le Conseil de Surveillance est tenu régulièrement informé par le Directoire au moyen de rapports trimestriels de la marche des affaires et de l'activité de la Société et de ses filiales.

Dans le cadre de ses attributions légales, le Conseil exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Le Directoire présente un rapport d'activités au Conseil de Surveillance au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeurs Général (aux).

Le Conseil de Surveillance vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels établis par le Directoire.

Il présente à l'Assemblée générale ordinaire annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance approuve la stratégie à moyen et long terme telle que présentée par le Président du Directoire et en contrôle son exécution. Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Outre les dispositions statutaires, le Conseil de Surveillance doit approuver préalablement toute opération significative relative au périmètre d'activités de la Société (acquisitions, cessions, restructurations internes) ou hors de la stratégie approuvée de l'entreprise. Il est régulièrement informé de la situation financière, de la situation de la trésorerie ainsi que des engagements de la Société.

Le Président réunit le Conseil de Surveillance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du Directoire.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ; les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Chaque Conseiller ne peut disposer au cours d'une même séance que d'une seule des procurations reçues pour la représentation d'un Conseiller n'ayant pu se déplacer.

Pour être en ligne avec le Code de gouvernement d'entreprises des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF de décembre 2008, le Conseil de Surveillance a mis à l'ordre du jour de sa réunion du 22 avril 2010 la modification de son règlement intérieur prévoyant et précisant notamment :

- ses compétences,
- ses règles de fonctionnement,
- les modalités de réunion, d'organisation et de préparation des travaux du Conseil,
- les informations nécessaires à l'exercice du mandat de membre du Conseil de Surveillance.

En raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance est astreint aux obligations fondamentales de loyauté, de confidentialité et de dilgence.

Le Conseil a adopté la Charte du membre du Conseil de Surveillance, qui définit les critères retenus pour qualifier un administrateur d'indépendant, ainsi que les obligations des membres du Conseil de Surveillance. Cette Charte est également disponible au siège de la Société.

Il y est notamment indiqué que deux membres au moins du Conseil de Surveillance doit répondre à la qualification d'administrateur indépendant.

Au-delà des exigences de compétence et d'expérience qui sont requises de sa part, un membre du Conseil de Surveillance est qualifié d'indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

Pour être qualifié d'administrateur indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire aux critères suivants :

- ne doit pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- ne doit pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis au moins cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne doit pas être client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son groupe,
 - ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne doit pas être lié directement ou indirectement, ni avoir été lié directement ou indirectement au cours des cinq années précédentes, à un tel client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire ou banquier d'investissement ;

- ne doit pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social de la Société ;
- ne doit pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans ;
- ne doit pas détenir, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 10% du capital social ou des droits de vote dans la Société ou l'une des sociétés de son Groupe, ni avoir de lien familial proche avec un actionnaire détenant une participation supérieure à 10% du capital social ou des droits de vote de la Société ou d'une société de son Groupe.

Chaque année, lors de la séance d'examen des comptes de l'exercice clos, le Conseil de Surveillance examine au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères de la présente clause, et porte à la connaissance des actionnaires dans son rapport annuel les conclusions de son examen de telle sorte que soient identifiés les membres indépendants.

1.3. FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

- **Le 26 juin 2009**, sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
 - Présentation par le directoire et observations du Conseil sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
 - Présentation et approbation du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion établi par le directoire pour l'Assemblée générale annuelle ;
 - Présentation et approbation du rapport du Président, sur les procédures de contrôle interne et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil pour l'Assemblée générale annuelle ;
 - Examen des projets de résolutions soumis par le directoire à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle ;
 - Examen des modalités de mise en place d'un nouveau plan d'options d'achats d'actions ;
 - Liste des conventions réglementées sur l'exercice écoulé au titre de l'article L.225-86 du Code de Commerce ;
 - Liste des conventions courantes conclues à des conditions normales sur l'exercice écoulé ;
 - Démission d'un membre du Conseil de Surveillance et cooptation d'un nouveau membre ;
 - Gouvernance :
 - Création des comités d'audit et des rémunérations, composition, rôle – modification du règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;
 - Composition du directoire – modification des statuts ;
 - Représentation des salariés actionnaires au Conseil de Surveillance (article L.225-71 du Code de Commerce) – modification des statuts ;
 - Divers.
- **Le 22 septembre 2009**, sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
 - Démission du Président du Conseil de Surveillance – désignation du nouveau Président et rémunération associée ;

- Composition et fonctionnement du directoire – Rémunération des membres du directoire ;
- Composition des comités d'audit et des rémunérations – désignation des membres et des présidents ;
- Mise en œuvre par le directoire d'un nouveau plan de stocks options : type de plan, modalités, collègue éligible, critères de performance – rôle du Comité des Rémunérations ;
- Lancement du processus de l'élection du représentant des salariés actionnaires au sein du Conseil de Surveillance ;
- Point sur l'activité du trimestre ;
- Divers.

- **Le 23 octobre 2009**, sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
 - Rémunération des membres du directoire ;
 - Mise en œuvre par le directoire d'un nouveau plan de stocks options : type de plan, modalités, collègue éligible, critères de performance ;
 - Divers.
- **Le 27 novembre 2009**, sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
 - Présentation et approbation des comptes semestriels arrêtés par le Directoire du 27 novembre 2009 ;
 - Démission de M. Christian Baffy et cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
 - Divers.

- **Le 18 février 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
 - Autorisation annuelle des cautions, avals et garanties consentie au Directoire ;
 - Divers.

1.4. CONVOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à l'article 20-III des statuts, les délais moyens de convocations formelles des membres du Conseil de Surveillance sont de quatre jours.

Chaque membre a la faculté de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre membre.

La présidence des séances est assurée par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par le Vice-Président.

1.5. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chaque membre reçoit, avant la réunion, des éléments financiers sur le Groupe et un dossier présentant les points figurant à l'ordre du jour de la réunion.

1.6. JETONS DE PRÉSENCE

Les indications sont fournies dans le rapport de gestion du Directoire.

1.7. TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent généralement au siège social ; néanmoins il arrive parfois que certaines réunions se tiennent en d'autres lieux.

1.8. PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS

Le procès verbal des réunions du Conseil de Surveillance est établi à l'issue de chaque réunion et communiqué sans délai à tous les membres du Conseil de Surveillance, qui en font la demande.

1.9. BILAN D'ACTIVITÉ 2009/2010

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, le Conseil s'est réuni à cinq reprises. Le taux de présence des conseillers s'établit à 85,7%. L'ensemble des cinq séances ont été présidées par le Président du Conseil de Surveillance, deux par François Faiveley, trois par Philippe Alfriend.

Au cours de cet exercice, tous les membres du Directoire ont assisté à chaque réunion et ont présenté au Conseil, dans leurs domaines de compétences respectifs, les points figurant à l'ordre du jour.

Le Directeur juridique du Groupe a assisté à toutes les réunions du Conseil et a assumé les fonctions de secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires ainsi que les comptes annuels.

1.10. RÈGLES DÉTERMINANT LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération des dirigeants, détaillée dans le rapport du Directoire, est fixée par le Comité des rémunérations et par le Conseil de Surveillance.

La fixation et l'attribution des jetons de présence se décident à l'occasion d'une réunion entre le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance qui prennent en compte notamment les critères suivants :

- taux d'assiduité aux séances du Conseil ;
- travaux effectués à l'occasion des différents Comités ;
- temps passé ;
- compétences propres et contributions aux délibérations du Conseil.

Le montant des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élevait à un montant total de 100 600 euros.

Par une délibération en date du 28 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a adopté les principes du Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF. Ce code est composé :

- du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'octobre 2003 ;
- des recommandations d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Une réserve concernant l'interdiction du cumul entre un mandat social et un contrat de travail a été faite néanmoins par le Conseil de Surveillance : celui-ci préfère privilégier la solution consistant à suspendre le contrat de travail des cadres supérieurs à l'occasion de leur nomination comme Président Directeur Général ou Directeur Général mandataire social, lorsque leur ancienneté dans l'entreprise est d'au moins dix ans au moment de leur désignation.

Les membres du Directoire ont été renouvelés dans leurs fonctions pour une durée de trois ans à l'occasion d'une délibération du Conseil de Surveillance en date du 28 novembre 2008. M. Thierry Barel, directeur général adjoint de la société, a été nommé membre du Directoire le 22 septembre 2009 pour une durée de trois ans.

Les membres du Directoire ne bénéficient pas d'une rémunération particulière attachée à leur qualité de membre du Directoire.

La réunion du Directoire du 29 décembre 2005 a arrêté les termes de son règlement intérieur au respect duquel chaque membre est individuellement astreint. Le règlement intérieur rappelle notamment quels sont les pouvoirs et obligations du Directoire, quelles sont ses modalités de réunion et de délibération. Le règlement intérieur est disponible au siège de la Société. Il est d'ores et déjà envisagé d'effectuer, au cours du prochain exercice, quelques modifications concernant par exemple le rôle et les missions du comité d'audit ainsi que la charte de déontologie des membres du Conseil.

Vis-à-vis des tiers et selon les statuts, seul le président du Directoire est habilité à représenter la Société, sauf s'il en a été décidé autrement par le Conseil de Surveillance. M. Robert Joyeux, Président du Directoire, bénéficie seul de la qualité de Directeur général, et ce sans limitation spécifique de pouvoir.

2. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

La société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques associés à ses activités, mais également en vue d'élaborer de manière fiable les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le référentiel de contrôle interne retenu par la société est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières et la conformité aux lois et réglementations en vigueur. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. En conséquence, le système de contrôle interne du Groupe respecte le cadre des fonctions préconisées par le COSO : organisation et principes de contrôle, processus d'évaluation des risques, activités de contrôle proprement dites, documentation et communication des règles de contrôle, supervision du système de contrôle interne.

En matière de contrôle interne, la Société respecte les principes généraux du cadre de référence de l'AMF.

2.1. OBJECTIFS DU GROUPE EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

La mise en place de procédures de contrôle interne au sein du Groupe Faiveley Transport, représentant 100% du chiffre d'affaires du Groupe, répond aux objectifs suivants :

- établir un état précis et fiable des informations comptables et financières de l'entreprise ;
- vérifier que les informations communiquées au Conseil de Surveillance de Faiveley Transport et aux Assemblées générales sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité de la Société ;
- veiller à ce que la réalisation des opérations effectuées au sein de l'entreprise soit conforme aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux objectifs définis par la Direction Générale ;
- s'assurer de la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;

- définir une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant de ressources et de compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils et des pratiques appropriés ;
- recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la Société et s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- assurer la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché.

L'un des principaux objectifs du système de contrôle interne est d'anticiper et de maîtriser les risques liés à l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, et ce particulièrement dans le domaine comptable et financier.

Le contrôle interne faisant partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du Groupe, les dirigeants de Faiveley Transport se réunissent tous les mois, sous la forme d'un Comité de pilotage, afin de suivre de manière plus détaillée et périodique les performances opérationnelles et financières de l'activité ferroviaire, en complément des comités spécialisés évoqués ultérieurement.

2.2. LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

L'objectif du contrôle interne est d'assurer la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entités du Groupe et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier comptables et financières. Il vise à assurer la conformité aux lois et réglementations applicables et la fiabilité de l'information financière et comptable.

Le Groupe a ainsi mis en place une organisation, des procédures et des processus avec pour objectif d'identifier, d'évaluer et de diminuer les risques. L'objectif est également d'allouer les ressources nécessaires pour maîtriser ces risques en accord avec les objectifs stratégiques et opérationnels du Groupe.

Néanmoins, comme tout système de contrôle interne, celui mis en place ne peut fournir qu'une assurance raisonnable mais en aucun cas une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe tendent à promouvoir :

- le contrôle interne en matière d'environnement de contrôle : l'environnement de contrôle du Groupe s'appuie sur :
 - des documents de référence constitués entre autres par un corpus de règles regroupées dans un « Manuel Corporate » comprenant des règles de bonne pratique dans les domaines du management, des remises d'offres, des procédures qualité, de gestion des ressources humaines, des assurances et de la finance ;
 - des « Financial & Accounting Policies », référentiel harmonisé du Groupe en terme de normes comptables, de règles et pratiques comptables, de procédures de consolidation et de reporting ;
- une organisation interne claire et appropriée au « business-model » du Groupe ;
- des systèmes d'information adaptés aux activités et à l'organisation du Groupe ;
- l'identification des principaux risques du Groupe (risques de marché, industriels, risques environnementaux) ;
- les activités de protection et de contrôle : la protection informatique, la mise en place de plans d'actions correctives par les entités opérationnelles dans une démarche d'amélioration continue ;

- la communication interne : le Groupe s'attache à diffuser des informations pertinentes et fiables via, notamment, le site Intranet du Groupe. Un bulletin d'information interne est diffusé à échéance régulière au sein du Groupe.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance suit désormais dans ses activités de contrôle les principes édictés par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF édité en décembre 2008.

2.3. MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE INTERNE

En vue de remplir ces objectifs et de structurer ses activités de contrôle interne, le Groupe s'est doté de deux types de procédures :

- de procédures opérationnelles,
- des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

2.3.1. Contenu des procédures opérationnelles

Les principales procédures opérationnelles harmonisées sont :

- le manuel « Corporate » dont les principales composantes s'articulent autour de :
 - l'organisation du management et les rôles et responsabilités des principales fonctions ;
 - les indicateurs clés de pilotage ;
 - les processus clés : « management reviews » et « projects reviews » ;
 - les procédures relatives aux ventes ;
 - les procédures financières ;
 - le management de la qualité ;
 - les procédures relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement ;
 - les procédures relatives aux ressources humaines ;
- le recueil d'instructions « Qualité » décrivant certains processus de fonctionnement communs pour tout le Groupe ;
- le manuel « Assurance », refondu suite au placement de l'ensemble des polices Groupe en responsabilité civile et en dommages auprès d'un même courtier ;
- l'ensemble des procédures et règles mises en œuvre par la plupart des filiales du Groupe dans le cadre de la certification ISO. Ces règles portent sur la gestion de la production ou des achats.

2.3.2. Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Depuis 2006, la société a mis en place un outil de reporting et de consolidation unifié sous Hyperion. Cet outil constitue une amélioration significative, tant en terme de délai et de qualité de production de chiffres, qu'en terme de lisibilité de la performance des filiales et des projets.

2.3.3. Les outils de gestion des risques

L'identification des risques a été plus particulièrement accentuée en 2008 et des structures ont été mises progressivement en œuvre : les travaux engagés ont visé, d'une part à définir les règles de contrôle interne, d'autre part à homogénéiser et renforcer la sécurité des systèmes d'information directement liés à l'information comptable et financière.

En 2007, le Groupe a démarré des travaux destinés à assurer l'harmonisation et la mise à niveau progressive de l'ensemble de son

architecture technique et informatique. Il a engagé une démarche de déploiement dans les unités opérationnelles, d'outils informatiques homogènes (ERP). L'amélioration de l'outil informatique contribue ainsi à la structuration du contrôle interne et conduit à terme à réaliser des gains de productivité.

L'importance des changements induits appelle actuellement un suivi proche par la Direction du Groupe du processus de déploiement de la configuration de base.

Le Groupe a déjà mis en place des procédures-cadre destinées à renforcer son contrôle interne, à harmoniser les pratiques au sein du Groupe et à optimiser son fonctionnement.

La gestion des ressources humaines constitue un axe d'attention particulière du Groupe qui a mis en place des procédures de gestion des rémunérations des dirigeants opérationnels avec assignation d'objectifs chiffrés et la mesure de leur atteinte, permettant ainsi d'assurer la permanence des objectifs et de la politique de rémunération des dirigeants dans l'ensemble du Groupe.

Les reportings de gestions établis par les filiales sur une base mensuelle sont consolidés dans un outil unique (Hyperion) sous la responsabilité de la Direction du contrôle de gestion du Groupe ;

Le Groupe a mis en place un ensemble d'indicateurs opérationnels et financiers (key performance indicators) à des fins de pilotage permettant un langage commun au sein du Groupe. Il a également mis en œuvre un processus budgétaire dont la mise en œuvre a connu une évolution importante en 2005. Ce processus s'effectue avec la participation du management opérationnel et avec des orientations stratégiques décidées par le Directoire. Des revues budgétaires sont faites par entité juridique avec l'implication du Comité Exécutif.

Un référentiel des contrôles clés dont l'objectif est d'identifier l'ensemble des contrôles incontournables du Groupe sur les processus considérés comme critiques par la Direction du Groupe (Faiveley Management System) est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un découpage de l'entreprise en processus et sous-processus clés, réputés applicables dans toute l'entreprise, au niveau central comme local. Ce processus est d'ores et déjà en vigueur au sein de la Direction industrielle et devrait être rapidement déployée au sein de la Direction financière.

Enfin, un processus d'approbation des offres a été mis en place au niveau commercial et financier afin de contrôler les conditions dans lesquelles les différentes lignes de produits proposent leurs équipements et services aux clients.

2.4. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

La fonction comptable et financière, décrite dans le manuel qualité est assurée par la Direction financière pour la société mère, les filiales et chaque établissement.

Cette Direction a la responsabilité :

- de fournir à la Direction Générale, à tout moment, des documents et indicateurs pertinents pour assurer le pilotage de l'activité de l'entreprise ;
- d'anticiper en permanence et de contribuer à définir les plans d'actions, leur mise en œuvre et leur suivi auprès de la Direction Générale de l'entreprise ;

– de s'assurer de la fiabilité des informations issues du système d'information comptable et financier de la Société.

Les états financiers sont établis conformément :

- au référentiel IFRS applicable aux sociétés cotées ;
- aux règles définies par Faiveley Transport quant à l'établissement des arrêtés de comptes semestriels et annuels de la société mère et des filiales.

Dans le cadre du passage aux normes IFRS pour l'ensemble du Groupe, la Direction financière a mis en place un certain nombre de procédures et règles comptables qui entrent dans le champ du contrôle interne ainsi que de celui des Commissaires aux comptes et auditeurs locaux.

L'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au sein de la Direction financière par le service consolidation, qui centralise les données comptables et produit les états financiers du Groupe.

Il communique tant aux établissements qu'aux filiales un planning comportant les tâches et contrôles à réaliser pour chaque arrêté. Ce planning prévoit également les interventions des Commissaires aux comptes pour les travaux de certification dans les délais prévus afin de permettre aux Conseils d'administration d'arrêter les comptes.

La mise en œuvre du contrôle de gestion est assurée sous la direction du responsable du contrôle de gestion Groupe. Les contrôleurs de gestion « Siège » couvrent le contrôle et le reporting des filiales et des projets des périmètres, qui leur sont alloués. Ils ont pouvoir d'investigation et d'intervention auprès des responsables financiers et contrôleurs de gestion des filiales.

Leurs missions donnent lieu à des comptes-rendus permettant d'apprécier la situation comptable, financière des filiales et des projets, le respect des procédures Groupe et, définissant les plans d'amélioration à réaliser.

2.5. LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, les différents acteurs du contrôle interne ont fonctionné de la manière suivante :

• Le Comité de pilotage

Un Comité de pilotage, rassemblant les membres du Directoire de la Société ainsi que certains membres du Conseil de Surveillance, se réunit mensuellement en vue d'évaluer les performances opérationnelles et financières, de discuter des dossiers et de définir les grandes orientations stratégiques du Groupe sur ses différents métiers et sur ses différents marchés, de superviser chaque année la préparation du budget annuel.

• Le Comité des rémunérations :

Le Comité des rémunérations est composé de trois membres. Il est présidé par un conseiller indépendant, M. Philippe Alford, et compte M. François Faiveley et M. Christopher Spencer comme membres.

Le fonctionnement de ce comité n'obéit pas à des règles précises ; il se réunit néanmoins au moins deux fois par an et est chargé de déterminer la rémunération des membres de la Direction générale et des principaux cadres du Groupe Faiveley Transport.

Le Comité des rémunérations statue notamment sur les rémunérations allouées aux mandataires sociaux ; il est en charge d'apprécier et de confirmer l'attribution de la part variable de la rémunération du Président du Directoire de Faiveley Transport, fondée sur des objectifs de performance individuels et sur les résultats du Groupe audités par les Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de quatre membres : Christian Germa (Président), Maurice Marchand-Tonel, Philippe Alford et Christopher Spencer.

Il est chargé notamment d'examiner les comptes semestriels et annuels et les procédures de contrôle interne du Groupe Faiveley Transport.

En vue de remplir cette mission, le Comité d'audit procède à l'audition des Commissaires aux comptes et du Directeur Financier du Groupe, à l'examen du périmètre des sociétés consolidées, recourt à des experts extérieurs le cas échéant, procède également à l'examen des risques et des engagements hors-bilan significatifs, à l'examen du montant des honoraires des Commissaires aux comptes et des modalités de renouvellement de leurs mandats.

Le Comité d'audit se réunit notamment à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels. Il émet des recommandations et élabore un rapport soumis au Conseil de Surveillance de la société Faiveley Transport.

• Le Directoire de Faiveley Transport.

Il est responsable de l'organisation et de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier, ainsi que de la préparation des comptes en vue de leur arrêté.

Le Directoire arrête les comptes et le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportun sur ces comptes.

• Le Comité exécutif :

Outre les Comités évoqués plus haut, il existe un Comité exécutif de l'entreprise comprenant la Direction Générale, le Directeur Financier, les responsables des directions opérationnelles et transverses. Il traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société et se réunit une fois par mois.

En fonction de l'ordre du jour établi lors du comité précédent, des personnes extérieures au comité sont invitées pour traiter des sujets dont ils sont responsables.

• La Direction financière

La contribution au contrôle interne porte en particulier sur :

- le contrôle de gestion : maîtrise des processus de contrôle budgétaire ;
- la comptabilité et la consolidation : maîtrise de la qualité et de la fiabilité des comptes des filiales et comptes consolidés ;
- la trésorerie : fiabilité de la génération de cash, contrôle des délégations de pouvoirs et maîtrise des risques de change et de taux ;
- la direction juridique : maîtrise des risques contractuels et assurances.

Le contrôle de gestion est constitué d'une équipe de contrôleurs au niveau du siège et des filiales. La Direction financière organise des revues périodiques tant au niveau du suivi des activités industrielles que du suivi des affaires (projets). Elle émet chaque mois un reporting à destination de la Direction Générale et des directions opérationnelles et transverses.

• Le Comité des chefs de service

Il est animé par le Directeur Général de chaque filiale ayant une activité industrielle. Il expose les indicateurs du Groupe et traite des problèmes évoqués lors des précédentes réunions afin d'examiner les solutions qui y ont été apportées. Il se réunit une fois par mois.

• Le Service de la qualité

Le pilotage du système qualité est assuré par un service de la qualité présent dans chaque filiale à vocation industrielle et s'appuie sur les responsables de chaque établissement et filiale. Il fait l'objet d'un référentiel documentaire structuré, rassemblant les descriptions de processus ainsi que les procédures qualité.

La surveillance du système de la qualité s'exerce au travers d'un comité de pilotage des actions d'amélioration continue.

2.6. LE CONTRÔLE DES FILIALES

Faiveley Transport détient le contrôle majoritaire ou conjoint de ses filiales. A ce titre, elle assure une présence effective au sein des organes de gestion et d'administration de chacune des filiales.

Un reporting de gestion mensuel en J + 3 puis J + 7 est assuré par chaque filiale auprès de la maison mère qui décide de lancer toute action appropriée en fonction des informations recueillies.

2.7. HARMONISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction du Groupe a pris la décision au printemps 2007 d'engager un programme visant à l'intégration des systèmes d'information sur l'ensemble du Groupe qui se déroulera sur cinq à six ans.

Le projet global « Moving Forward » a été initié aux fins de :

- réduire la complexité de l'organisation du Groupe et gagner en rapidité ;
- standardiser les processus et mieux partager les informations ;
- créer plus de valeur ajoutée pour le Groupe et ses clients.

Ce programme s'articule autour de cinq projets majeurs (métiers), chacun piloté par un chef de projet, qui s'appuieront sur des outils communs à l'ensemble des sites (« Enterprise Resource Planning », « Product Data Management », Infrastructure, « Business Intelligence » et « reporting »).

2.8. CONTRÔLES EXTERNES

Des contrôles externes sont effectués par des organismes de certification, dès lors que la plupart des sociétés du Groupe sont certifiées ISO 9001-2000 et que le système de management de la qualité du Groupe est audité de manière périodique par un organisme extérieur.

Au 31 mars 2010, onze entités du Groupe, parmi lesquelles figurent les principaux sites industriels, ont fait l'objet d'une certification ISO 14001 relative au système de management de la sécurité environnementale.

2.9. TRAVAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux comptes sont Deloitte et ECA. Ils sont présents dans certaines filiales du périmètre de consolidation et peuvent procéder à une revue des autres filiales. Cette couverture a permis d'harmoniser les contrôles effectués dans l'ensemble du Groupe et de faciliter les remontées des informations effectuées lors des contrôles sur place. Les travaux des Commissaires aux comptes font l'objet d'échanges nombreux et réguliers avec la Direction financière et le Comité d'Audit.

2.10. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

L'ensemble des informations relatives aux modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales figurent dans les statuts de la Société, particulièrement dans son titre V, articles 26 et suivants.

Il faut également mentionner que les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, conformément à l'article L. 225-100-3 figurent notamment dans le chapitre 6 du Document de Référence de la Société.

2.11. PLAN D'ACTION POUR L'EXERCICE PROCHAIN

Les Directions opérationnelles et la Direction financière de Faiveley Transport poursuivent la mise en place du nouveau référentiel des procédures et règles de fonctionnement au sein du Groupe. A ce titre, le projet Moving Forward entraîne une redéfinition des processus clés de l'entreprise, une évolution des responsabilités et une adaptation des organisations en conséquence. Ces actions sont très structurantes pour l'amélioration des performances du Groupe.

La Direction opérationnelle continue à se renforcer pour accompagner la croissance du Groupe et améliorer les performances.

La Direction financière concentre ses efforts sur l'accompagnement de « Moving Forward » et la gestion de la trésorerie.

Les travaux de préparation du déploiement du nouvel ERP M3 accélèrent la mise en œuvre de process homogènes dans les différentes lignes de métiers, et favorisent donc l'action de contrôle interne.

Le Groupe porte une attention particulière à la mise en œuvre de ses procédures qui ont été élaborées ou adaptées aux changements d'organisation. Les efforts entrepris seront poursuivis et intensifiés en 2010/2011.

Le Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE
SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FAIVELEY TRANSPORT et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de Commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 Juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot
Bénédicte Sabadie-Faure

Expertise Comptable et Audit
Jérôme Burrier

HISTORIQUE DES MANDATS DÉTENUS PAR LES ADMINISTRATEURS

AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Philippe Alfroid Président du Conseil de Surveillance	27/09/05	AG 2014	<p>Président : Essilor of America Inc.</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p> <p>Administrateur : Sperian Protection Essilor International Essilor of America Eurogerm</p>	<p>Président : Essilor of America Inc. Omega Optical Holdings, Inc.</p> <p>Directeur Général Délégué : Essilor International</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A. (jusqu'au 22.09.09)</p> <p>Administrateur : Sperian Protection Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company</p>	<p>Directeur Général Délégué : Essilor International</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Sperian Protection Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company</p>	<p>Directeur Général Délégué : Essilor International</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Bacou Dalloz Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company</p>	<p>Président : Bacou Dalloz</p> <p>Directeur Général Délégué : Essilor International</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Bacou Dalloz Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Visionweb Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company</p>
François Faiveley Vice-Président du Conseil de Surveillance	27/09/05	AG 2014	<p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p> <p>Administrateur : Financière Faiveley</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A. (jusqu'au 22.09.09)</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport, Financière Faiveley</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport, Financière Faiveley</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport, Financière Faiveley</p>	<p>Président : Faiveley S.A., Faiveley Transport Tamworth</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport, Financière Faiveley</p>
Christian Germa Membre du Conseil de Surveillance	27/09/05	AG 2014	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport</p>
Edmond Ballerin Membre du Conseil de Surveillance	27/09/05	AG 2014	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p>

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Maurice Marchand-Tonel Membre du Conseil de Surveillance	20/03/09	AG 2014	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p> <p>Président du Conseil d'administration : European American Chamber of Commerce (Paris)</p> <p>Administrateur : European American Chamber of Commerce (New York) Essilor International</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Du Pareil au même Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil d'administration : European American Chamber of Commerce (Paris)</p> <p>Administrateur : European American Chamber of Commerce (New York) Essilor International Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Du Pareil au même</p> <p>Président du Conseil d'administration : European American Chamber of Commerce</p> <p>Administrateur : Financière Huysmans Essilor International Groupe Souchier Faiveley Transport</p>	<p>Président du Conseil d'administration European American Chamber of Commerce (Paris)</p> <p>Administrateur : Financière Huysmans Groupe Souchier DT 2000 Essilor International Faiveley Transport</p>	<p>Président du Conseil d'administration European American Chamber of Commerce (Paris)</p> <p>Administrateur : Financière Huysmans Groupe Souchier DT 2000 Faiveley Transport</p>
Christopher Spencer Membre du Conseil de Surveillance	26/06/09	AG 2014	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Cougard Management</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Cougar Investissements SAS</p> <p>Président : Cougard International</p> <p>Administrateur : SGD Olympia Faiveley Transport</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance : Cougard Management</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Cougar Investissements SAS</p> <p>Président : Cougard International</p> <p>Administrateur : SGD Olympia Faiveley Transport</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Capsag Holding SAS AFE SAS</p> <p>Administrateur : Olympa Group of Companies Faiveley Transport</p>	Néant

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Didier Alix * Membre du Conseil de Surveillance	27/11/09	AG 2014	<p>Directeur Général délégué : Société Générale (jusqu'au 30 septembre 2009)</p> <p>Président Directeur Général : Sogébaïl</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Komerčni Banka</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Faiveley Transport Société Générale Marocaine de Banques</p> <p>Administrateur : Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal SG Private Banking Suisse SGBT Luxembourg</p> <p>Administrateur et Vice-Président : Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire</p> <p>Représentant permanent de Salvepar au Conseil de Surveillance : Latécoère</p>	<p>Directeur Général délégué : Société Générale</p> <p>Président Directeur Général : Sogébaïl</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Komerčni Banka</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Société Générale Marocaine de Banques</p> <p>Administrateur : Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban</p> <p>Administrateur et Vice-Président : Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire</p> <p>Représentant permanent de Salvepar au Conseil d'administration : Latécoère</p>	<p>Directeur Général délégué : Société Générale</p> <p>Président Directeur Général : Sogébaïl</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Komerčni Banka</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Société Générale Marocaine de Banques</p> <p>Administrateur : Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban</p> <p>Administrateur et Vice-Président : Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire</p> <p>Représentant permanent de Salvepar au Conseil d'administration : Latécoère</p>	<p>Directeur Général délégué : Société Générale</p> <p>Président Directeur Général : Sogébaïl</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Komerčni Banka</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Société Générale Marocaine de Banques Groupama Banque</p> <p>Administrateur : Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban MISR International Bank Sogessur Fiditalia</p> <p>Administrateur et Vice-Président : Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire</p> <p>Représentant permanent de Salvepar au Conseil d'administration : Latécoère</p>	<p>Directeur Général délégué : Société Générale</p> <p>Président Directeur Général : Sogébaïl</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance : Komerčni Banka</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Société Générale Marocaine de Banques Groupama Banque</p> <p>Administrateur : Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban MISR International Bank Sogessur Fiditalia</p> <p>Administrateur et Vice-Président : Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire</p> <p>Représentant permanent de Salvepar au Conseil d'administration : Latécoère</p>

* Monsieur Christian Baffy a démissionné de ses fonctions de conseiller en novembre 2009, Monsieur Didier Alix a été coopté par le Conseil de Surveillance, le 27 novembre 2009, en remplacement de Monsieur Baffy.

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Robert Joyeux Président du Directoire	27/09/05	2011	<p>Président du Directoire : Faiveley Transport</p> <p>Président du Conseil d'administration : Faiveley Transport USA Inc Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Ibérica Faiveley Transport Far East Ltd.</p> <p>Président de SAS : Faiveley Transport Tours SAS</p> <p>Administrateur : Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Ibérica S.A. Sab Wabco UK Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Sab Wabco Sales Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos Elcon National Inc. CIM</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co.KG</p>	<p>Président du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil d'administration : Faiveley Transport, Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Ibérica Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc</p> <p>Président de SAS : Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS</p> <p>Administrateur : Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Ibérica S.A. Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos CIM</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport</p>	<p>Président du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil d'administration : Faiveley Transport, Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Ibérica Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc</p> <p>Président de SAS : Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS</p> <p>Administrateur : Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Ibérica S.A. Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos CIM</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport</p>	<p>Président du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil d'administration : Faiveley Transport, Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB, Faiveley Transport Nordic AB, Faiveley Transport Tamworth, Faiveley Transport Ibérica, Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc</p> <p>Président de SAS : Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS</p> <p>Administrateur : Sab Ibérica Faiveley Transport Amiens, Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd, Sab Wabco Investment Ltd, Sab Wabco D&M Ltd, Sab Wabco Products Ltd, SW D&M Products Ltd, Faiveley Transport Birkenhead, Faiveley Transport Belgium NV, Faiveley Transport Korea, Faiveley Transport Italia, Shanghai Faiveley Railway Technology, Transequipos CIM</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport</p>	<p>Président du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président du Conseil d'administration : Faiveley Transport, Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB, Faiveley Transport Nordic AB, Faiveley Transport Tamworth, Faiveley Transport Ibérica, Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc</p> <p>Président de SAS : Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS</p> <p>Administrateur : Sab Ibérica Faiveley Transport Amiens, Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd, Sab Wabco Investment Ltd, Sab Wabco D&M Ltd, Sab Wabco Products Ltd, SW D&M Products Ltd, Faiveley Transport Birkenhead, Faiveley Transport Belgium NV, Faiveley Transport Korea, Faiveley Transport Italia, Shanghai Faiveley Railway Technology, Transequipos CIM</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport</p>
Erwan Faiveley Membre du Directoire	27/09/05	2011	<p>Membre du Directoire : Faiveley Transport</p> <p>Président de SA : Financière Faiveley</p> <p>Président de SAS : François Faiveley Participations, Consortium Viticole & Vinicole de Bourgogne</p> <p>Représentant permanent de : FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles</p> <p>Gérant : Faiveley Frères, Société Civile Viticole Faiveley, SCI du Dauphiné, SCI Voir Venise, SCI du 13 square Henri Pâté</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président de SA : Financière Faiveley</p> <p>Président de SAS : François Faiveley Participations, Consortium Viticole & Vinicole de Bourgogne</p> <p>Représentant permanent de : FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles</p> <p>Gérant : Faiveley Frères, Société Civile Viticole Faiveley, SCI du Dauphiné, SCI Voir Venise, SCI du 13 square Henri Pâté</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président de SA : Financière Faiveley</p> <p>Président de SAS : François Faiveley Participations, Consortium Viticole & Vinicole de Bourgogne</p> <p>Représentant permanent de : FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles</p> <p>Gérant : Faiveley Frères, Société Civile Viticole Faiveley, SCI du Dauphiné, SCI Voir Venise, SCI du 13 square Henri Pâté</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président de SA : Financière Faiveley</p> <p>Président de SAS : François Faiveley Participations, Consortium Viticole & Vinicole de Bourgogne</p> <p>Représentant permanent de : FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles</p> <p>Gérant : Faiveley Frères, Société Civile Viticole Faiveley, SCI du Dauphiné, SCI Voir Venise, SCI du 13 square Henri Pâté</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Président de SA : Financière Faiveley</p> <p>Président de SAS : François Faiveley Participations, Consortium Viticole & Vinicole de Bourgogne</p> <p>Représentant permanent de : FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles</p> <p>Gérant : Faiveley Frères, Société Civile Viticole Faiveley, SCI du Dauphiné, SCI Voir Venise, SCI du 13 square Henri Pâté</p>

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Étienne Haumont Membre du Directoire	27/09/05	2011	<p>Membre du Directoire : Faiveley Transport</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Amiens Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd, Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica Transequipos</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Remscheid GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A.</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Amiens Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd, Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica Transequipos</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Remscheid GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>
Thierry Barel Membre du Directoire	22/09/09	2012	<p>Membre du Directoire : Faiveley Transport</p> <p>Président de SAS : Faiveley Transport NSF Faiveley Transport Amiens</p> <p>Directeur Général : Faiveley Transport Tours</p> <p>Administrateur : Faiveley Transport Management Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Italia Sab Wabco Wabco Uk Ltd Sab Wabco Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Ltd Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport India Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Tresmonice Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co.KG Faiveley Transport USA Inc Ellcon Faiveley Transport Lekov Faiveley Transport Pilzen s.r.o Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co Ltd Prontoshop Transequipos</p> <p>Gérant : Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p>Membre du Directoire : Faiveley S.A. (depuis le 22.09.09)</p> <p>Président de SAS : Faiveley Transport NSF Faiveley Transport Amiens KIS (jusqu'au 30 avril 2009)</p> <p>Administrateur : Photo-Me International (jusqu'au 3 juillet 2009) Prontoshop</p>	<p>Président de SAS : KIS</p> <p>Administrateur : Photo-Me International Prontoshop</p>		

INFORMATION SUR LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant social

	Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010
Robert Joyeux, Président du Directoire et Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	723 551	803 839
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	723 551	803 839
Étienne Haumont, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	405 249	314 945
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	405 249	314 945
Thierry Barel*, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	-	294 899
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	783 108
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	-	1 078 007
Erwan Faiveley, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	123 604	116 600
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	123 604	116 600

* M. Thierry Barel, membre du directoire depuis le 22 septembre 2009, n'a perçu aucune rémunération ou avantages de toute nature au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Robert Joyeux Président du Directoire Début mandat : 27/09/2005 - Fin mandat : 2011	X ⁽¹⁾			X		X		X
Étienne Haumont Membre du Directoire Début mandat : 27/09/2005 - Fin mandat : 2011	X			X		X		X
Thierry Barel Membre du Directoire Début mandat : 22/09/2009 - Fin mandat : 2012	X			X		X		X
Erwan Faiveley ⁽²⁾ Membre du Directoire Début mandat : 27/09/2005 - Fin mandat : 2011	X			X		X		X

(1) Le contrat de travail de M. Robert Joyeux est suspendu le temps de son mandat social.

(2) M. Erwan Faiveley est salarié de F.F.P.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant social

	Exercice 2008/2009		Exercice 2009/2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Robert Joyeux, Président du Directoire et Directeur Général				
Rémunération fixe (brute avant impôt)	-	422 308	-	450 092
Rémunération variable* (brute avant impôt)	-	295 020	-	347 630
Rémunération exceptionnelle (brute avant impôt)	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	-	6 223	-	6 116
TOTAL	-	723 551	-	803 839
Étienne Haumont, Membre du Directoire				
Rémunération fixe (brute avant impôt)	-	194 948	-	203 986
Rémunération variable* (brute avant impôt)	-	206 930	-	107 530
Rémunération exceptionnelle (brute avant impôt)	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	-	3 371	-	3 429
TOTAL	-	405 249	-	314 945
Thierry Barel, Membre du Directoire				
Rémunération fixe (brute avant impôt)	-	-	-	293 102
Rémunération variable* (brute avant impôt)	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle (brute avant impôt)	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	-	-	-	1 797
TOTAL	-	-	-	294 899
Erwan Faiveley, Membre du Directoire				
Rémunération fixe (brute avant impôt)	-	105 204	-	90 000
Rémunération variable* (brute avant impôt)	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle (brute avant impôt)	-	-	-	-
Jetons de présence **	-	3 200	-	11 400
Avantages en nature (logement de fonction)	-	15 200	-	15 200
TOTAL	-	123 604	-	116 600

* La partie variable est déterminée par rapport à des objectifs Groupe et des objectifs individuels. Les objectifs Groupe reposent sur l'EBITDA et la génération de cash. Les objectifs individuels sont définis en début d'exercice avec le supérieur hiérarchique et sont également présentés au Comité des rémunérations pour les membres du comité exécutif. La décision quant à l'attribution finale de la part variable de la rémunération assise sur des objectifs individuels (bonus) est arrêtée à l'issue d'entretiens individuels et, pour les objectifs Groupe, sur la base des comptes audités. Ces préconisations font l'objet ensuite d'un débat au sein du Comité des rémunérations, avant d'être présentées au Conseil.

** Monsieur Erwan Faiveley perçoit des « jetons de présence » au titre de sa participation à différents Comités de Pilotage et de sa contribution aux travaux du Conseil de Surveillance.

Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Montant versés au cours de l'exercice 2008/2009	Montant versés au cours de l'exercice 2009/2010
Philippe Alfroid		
Jetons de présence	29 400	32 800
Autres rémunérations	-	-
François Faiveley		
Jetons de présence	6 400	13 600
Autres rémunérations	-	-
Christian Germa		
Jetons de présence	15 200	22 000
Autres rémunérations	-	-
Edmond Ballerin		
Jetons de présence	1 600	1 600
Autres rémunérations	-	-
Maurice Marchand-Tonel		
Jetons de présence	10 400	12 800
Autres rémunérations	-	-
Christopher Spencer		
Jetons de présence	-	-
Autres rémunérations	-	-
Didier Alix *		
Jetons de présence	-	-
Autres rémunérations	-	-
Stéphane Volant *		
Jetons de présence	10 400	3 200
Autres rémunérations	-	-
Christian Baffy *		
Jetons de présence	-	1 600
Autres rémunérations	-	-
Denis Grand-Perret *		
Jetons de présence	-	1 600
Autres rémunérations	-	-
TOTAL	63 000	89 200

* Monsieur Stéphane Volant a démissionné de ses fonctions de conseiller en mars 2009, Monsieur Denis Grand-Perret a démissionné de ses fonctions de conseiller en juin 2009 et Monsieur Christian Baffy a démissionné de ses fonctions de conseiller en novembre 2009.

** Monsieur Didier Alix a été coopté membre du Conseil de Surveillance le 27 novembre 2009 suite à la démission de Monsieur Christian Baffy. Il n'a reçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant social par l'émetteur et toute société du Groupe

Nom du dirigeant social	N° Plan et Date	Nature des Options	Valorisation par option (selon la méthode retenue pour les comptes consolidés)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Fin de période d'exercice
Robert Joyeux	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Étienne Haumont	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Thierry Barel	23/11/2009	Souscription	19,58 €	40 000	54,91 €	23/11/2017
Erwan Faiveley	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée	27/09/05											22/09/09
Date du Directoire	24/11/05	29/12/05	22/06/06	25/10/06	15/11/06	01/12/06	02/04/07	19/02/08	29/03/08	16/07/08	23/11/09	
Nombre total d'actions pouvant être achetées	221 760	6 720	31 360	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600	144 000	
Dont le nombre pouvant être achetées par les dirigeants sociaux : Thierry Barel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 000	
Point de départ d'exercice des options	24/11/07	29/12/07	22/06/08	25/10/08	15/11/08	01/12/08	02/04/09	19/02/10	29/03/10	16/07/10	23/11/13	
Date d'expiration	23/11/12	28/12/12	21/06/13	24/10/13	14/11/13	30/11/13	01/04/14	18/02/15	28/03/15	15/07/15	23/11/17	
Prix d'achat*	26,79 €	29,75 €	30,48 €	33,77 €	34,13 €	34,01 €	42,80 €	32,31 €	34,08 €	40,78 €	54,91 €	
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2010	80 425	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nombre cumulé d'options annulées ou caduques	47 040	-	4 480	-	-	-	-	-	-	-	-	
Options restantes en fin d'exercice	94 295	6 720	26 880	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600	144 000	

*Le prix d'exercice des options est fixé sur la base de 95% de la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date du directoire ayant décidé l'attribution.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

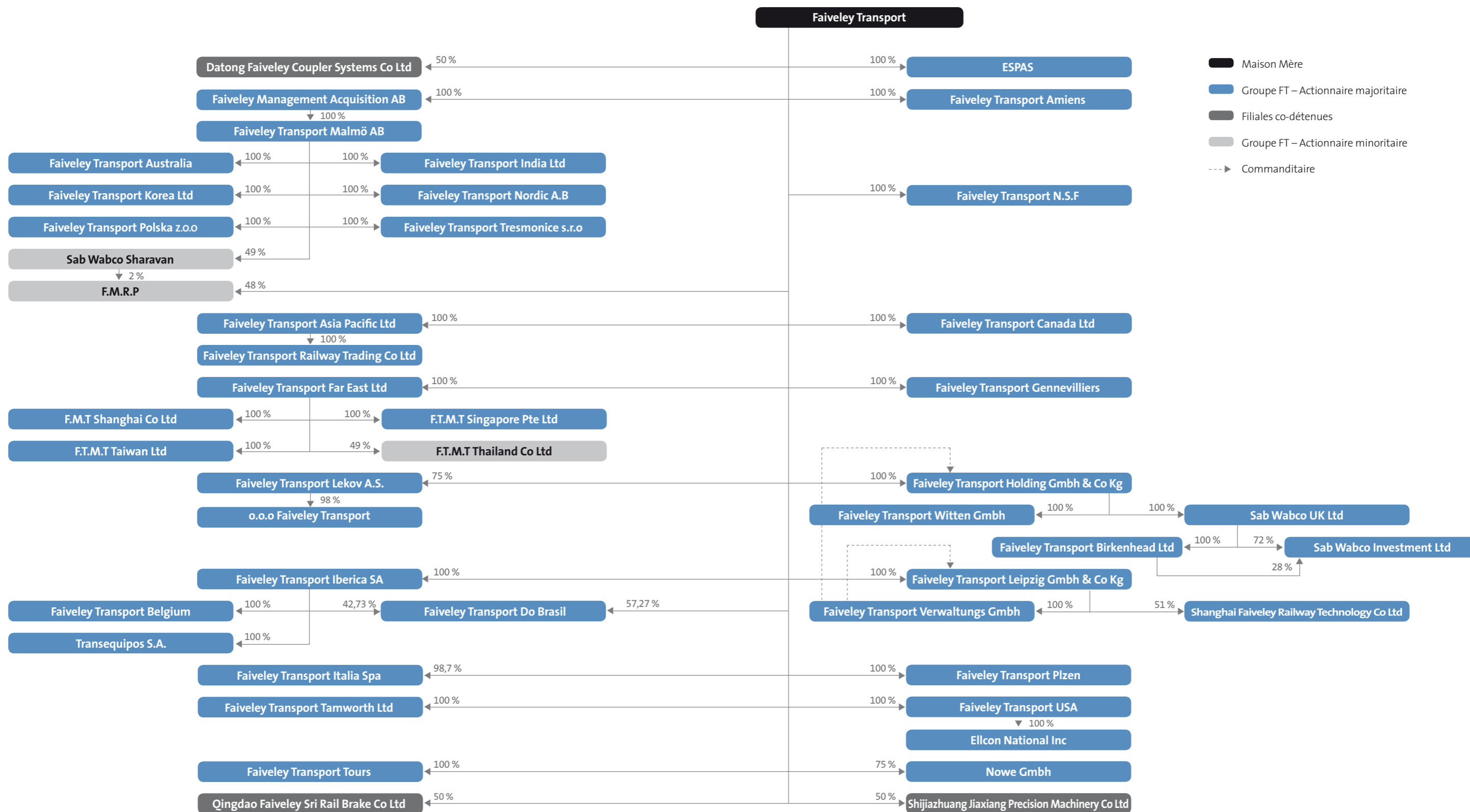
	Nombre total d'options attribuées/d'actions achetées	Prix moyen pondéré	27/09/05											
			24/11/05	29/12/05	22/06/06	25/10/06	15/11/06	01/12/06	02/04/07	19/02/08	29/03/08	16/07/08	23/11/09	
Options consenties, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	189 180	47,76	31 360	-	-	-	-	-	-	-	6 720	-	22 600	128 500
Options détenues sur l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, levées, par les 10 salariés dont le nombre d'options achetées est le plus élevé	19 160	26,79	19 160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



AUTRES INFORMATIONS

STRUCTURE JURIDIQUE

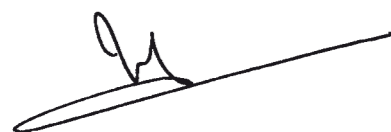
SIMPLIFIEE DU GROUPE FAIVELEY TRANSPORT AU 1^{ER} AVRIL 2010



ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL

« Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Faiveley Transport et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société Faiveley Transport et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Président du Directoire de Faiveley Transport
Directeur Général de Faiveley Transport
Monsieur Robert Joyeux



Membre du Directoire de Faiveley Transport
Directeur Financier de Faiveley Transport
Monsieur Etienne Haumont



MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Articles 222-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau dans le cadre des missions effectuées pour la clôture des comptes au 31 mars 2010, et les honoraires versés au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008 sont les suivants :

	ECA			Deloitte		
	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Audit :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	237	334	30	234	309	30
Filiales	287	212	287	76	205	293
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-
Sous-total honoraires audit	524	546	317	310	515	323
Autres prestations :						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total autres prestations	-	-	-	-	-	-
TOTAL	524	546	317	310	515	323

Conception réalisation : agence **Aristophane**[®]

Crédit photo : Christophe Recoura



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 404 711 euros
Carrefour Pleyel - 143, boulevard Anatole-France
FR-93285 Saint-Denis Cedex - France

Tél. : + 33 (0) 1 48 13 65 00
Fax : + 33 (0) 1 48 13 65 54

www.faiveleytransport.com
E-mail : info@faiveleytransport.com